

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES AGRICULTEURS AYANT RÉUSSI À LIMITER LA PRODUCTION

Importantes mesures pour assainir le marché du lait

- Ristourne à la production ramenée de 5 à 3 c. par litre
- La menace du contingentement ne sera pas exécutée

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a arrêté mercredi de nombreuses mesures dans le secteur laitier, mesures qui entreront en vigueur le 1er novembre prochain. Ces décisions importantes visent à ramener de 5 à 3 centimes par kilo de lait, la retenue à la production, à recourir davantage aux ressources de la Confédération pour réduire la part des producteurs, à renoncer à l'application du contingentement de la production à partir du 1er novembre et à augmenter de 24,5 à 25 millions de quintaux la production maximale de lait commercial.

Le Conseil fédéral souligne que ces mesures doivent être appréciées notamment à la lumière de l'assainissement quantitatif du marché laitier, compte tenu des conditions de revenu dans l'agriculture. Les mesures prises par le Conseil fédéral sont formulées officiellement de la façon suivante :

RÉDUCTION DE LA RETENUE

Par suite des importantes dispositions que l'agriculture a prises d'elle-même afin de limiter la production, mais aussi à l'effet d'améliorer le revenu paysan, la retenue destinée à assurer la participation des producteurs aux dépenses présumées de mise en valeur des produits laitiers a été ramenée de 5 à 3 centimes par kilo de lait commercial (y compris le centime dit d'élimination) pour la période de compte 1969-70.

CONTRIBUTION INITIALE DE LA CONFÉDÉRATION

La réduction de la retenue qui a été décidée oblige à appliquer intégralement les dispositions de l'article 4 de l'arrêté sur l'économie laitière durant la période de compte à venir, donc à utiliser la totalité des moyens financiers que cet article met à disposition. En consé-

ce, on recourra davantage aux ressources générales de la Confédération pour couvrir les dépenses de mise en valeur des produits laitiers, si bien que la part des producteurs pourra être réduite approximativement de 22,8 millions de francs.

(Lire la suite en avant-dernière page.)

LES IDÉES ET LES FAITS La peur du gendarme

L'ÉPOQUE où tombent les feuilles et les bordereaux d'impôts est celle aussi où le Conseil fédéral tente de résoudre les multiples problèmes que pose chez nous l'économie laitière. Tâche ingrate s'il en est, car c'est là que se heurtent avec le plus de violence les intérêts opposés des consommateurs et des producteurs. De ce choc, c'est en général la caisse de la Confédération qui supporte les conséquences, et il suffit de consulter budgets et comptes pour le constater.

Toutefois, des l'automne 1967, les difficultés s'étaient accumulées et l'on s'acheminait à grands pas vers une véritable crise. Vague de lait, montage de beurre, danse des millions, ces « images » foisonnaient dans les chroniques.

Les autorités durent recourir à des mesures sévères. D'abord, elles obligèrent les producteurs à contribuer à couvrir les dépenses imposées à la Confédération par l'écoulement à prix réduit des produits en excédent. Le prix de base payé au producteur était de 56 centimes par litre de lait. Les autorités ordonnèrent de retenir cinq centimes. En fait, le paysan ne recevait plus que 51 centimes.

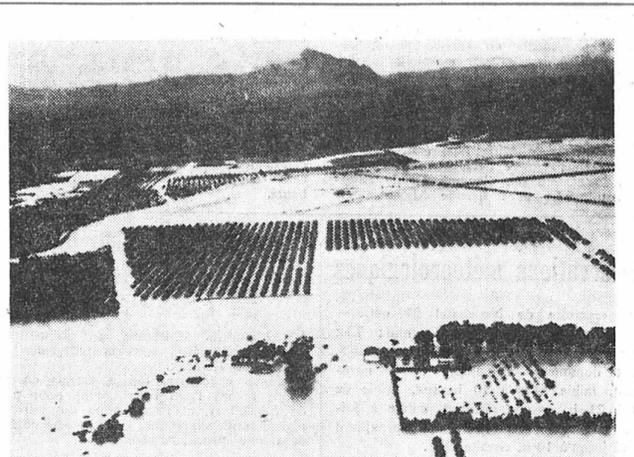
Mais surtout, elles menacèrent, si la production n'était pas ramenée progressivement à un volume correspondant à peu près aux possibilités d'absorption du marché (entre 24 et 25 millions de quintaux) d'introduire le contingentement.

En d'autres termes, la Confédération ne garantissait le prix de base que pour une quantité limitée, tout ce qui dépasserait cette limite ne serait payé qu'à un prix très sensiblement inférieur.

Les producteurs ont compris, et ils se sont alors imposés la discipline qui a permis d'assainir peu à peu la situation. Aussi, hier matin, le Conseil fédéral pouvait-il prendre des décisions importantes : la retenue sera, dès le 1er novembre prochain, ramenée de cinq à trois centimes, le producteur recevra donc 53 centimes au lieu de 51 centimes par litre. En outre, la menace du contingentement ne sera pas mise à exécution.

Voilà l'essentiel des nombreuses dispositions énumérées dans le communiqué officiel. Il faut encore en retenir que la campagne d'élimination destinée à réduire le troupeau laitier continuera, comme aussi l'effort si nécessaire en vue d'améliorer la qualité du fromage et du beurre.

Même si la situation s'est sensiblement améliorée, le déficit du compte laitier pèse toujours d'un certain poids sur les finances de la Confédération, donc sur le contribuable en dernier lieu, puisque, pour l'exercice 1969-1970, les dépenses sont estimées à 271 millions, dont 27,4 millions à la charge du producteur. Les recettes spécialement affectées à la couverture du déficit rapporteront environ 88 millions et demi, de sorte qu'il faudra tirer des ressources générales quelque 160 millions pour équilibrer le « compte laitier », si tout va bien. La somme, on le voit, n'est pas négligeable, même si elle atteste une amélioration dont le mérite revient, pour une grande part, aux producteurs. Georges PERRIN



LE DÉLUGE TUNISIEN A FAIT 503 VICTIMES

TUNIS (ATS-APP). — Cinq cent trois morts et 132,000 sans abri, tel est le dernier bilan des inondations qui ont ravagé la Tunisie depuis un mois. Ces inondations consécutives aux pluies torrentielles qui se sont abattues, depuis un mois, sur l'ensemble du pays, ont causé d'importants dégâts matériels sur lesquels on ne possède encore aucune évaluation précise, mais que l'on estime généralement à plusieurs centaines de millions de francs. Depuis dimanche, des pluies diluviennes s'abattent à nouveau sur la Tunisie et les villes de Soussa, Kairouan, Sfax ainsi que des localités du nord, sont isolées et envahies par les eaux dont la hauteur atteint parfois deux mètres. Notre téléphoto AP : une vue des inondations dans les environs de Tunis

LES « DOSSIERS » DU CONSEILLER NATIONAL HUBACHER FLORIDA : L'AUTEUR DES PHOTOCOPIES A ÉTÉ IDENTIFIÉ

Qui est donc le mystérieux « M. X » ?

De notre correspondant de Berne :

Hier, peu avant midi, la chancellerie fédérale publiait le communiqué suivant : « L'enquête de la justice militaire concernant la violation de secrets militaires en relation avec l'installation du système « Florida » a permis d'identifier la personne qui a photocopié indûment divers documents secrets et les a fait parvenir anonymement par la poste au conseiller national, Helmut Hubacher. L'auteur du délit qui n'est plus au service de la Confédération a reconnu entièrement les faits.

« Les documents en question ont pu être récupérés peu après qu'ils eurent été remis à Berne à une tierce personne non qualifiée, à la demande de M. Hubacher. Ils ont permis de confondre le coupable ». Cette information ne brille pas par sa précision. Il est vrai que, vendredi matin, M. Gnaegi, chef du département militaire fédéral, et sans doute l'auditeur en chef de l'armée, exposeront aux journalistes l'affaire dans tous ses détails, à ce qu'on annonce.

LE RÔLE DE M. VARRONE

Pour le moment donc constatons — ce que l'on pouvait d'ailleurs supposer — que M. Varrone, arrêté il y a deux semaines et maintenu plusieurs jours au secret n'est pas à l'origine des fuites. Il est la « tierce

personne non qualifiée » qui a reçu copie du procès-verbal confidentiel que lui transmettait le conseiller national Hubacher. Ce simple fait a justifié une perquisition dont les résultats, à ce qu'on dit, pourraient mettre ce comparse en assez délicate posture.

Quant au principal prévenu, son identité n'est pas encore dévoilée. Il semble toutefois qu'il n'en ait pas été à son coup d'essai. En effet, des fuites se sont produites au département militaire tout au long des années passées, et y eut en particulier la communication à des tiers non autorisés — et comme par hasard, M. Hubacher était de ceux-là — de ce « courrier Mirage », bulletin d'informations internes et confidentielles destiné uniquement aux spécialistes chargés, à l'époque, de l'acquisition du fameux avion à hautes performances.

Seul l'avenir dira si, avec la mise hors circuit de ce « monsieur X », on a colmaté la brèche.

En attendant, il paraît établi que l'ancien fonctionnaire du département militaire a commis des actes tombant sous le coup des articles 86 et 106 du Code pénal militaire relatifs aux violations de secrets intéressant la défense nationale, comme à certaines dispositions du Code pénal suisse sur le secret de fonction.

Du moment où il avait avoué, le juge d'instruction l'a remis en liberté, de sorte qu'actuellement, plus personne n'est détenu dans cette affaire.

LES EXPLICATIONS DE M. HUBACHER

Quant à M. Hubacher, il prétend ne pas connaître son informateur. Le procès-verbal lui fut envoyé sans indication d'expéditeur. Il lui serait d'ailleurs parvenu non pas directement, mais par des intermédiaires.

Si c'était le cas, il serait alors d'autant plus surprenant que le député bâlois, journaliste de surcroît, ait jugé utile de faire publiquement usage d'un document dont il affirme ignorer la source. Cela aussi jette une lumière particulière sur l'ensemble de l'affaire.

LA LUMIÈRE...

Mais patientons deux jours encore, et bien des points obscurs s'éclairciront peut-être. Hier, la seule information complémentaire donnée par le chancelier de la Confédération était que, lors de la conférence de presse, tous les aspects de la question seraient abordés, y compris celui de la liberté du journaliste à rendre compte des débats parlementaires. Et, nous dit-on, l'autorité s'appliquerait à calmer certaines inquiétudes. G. P.



Et ce soldat israélien a délaissé quelques secondes son fusil pour déposer son bulletin dans l'urne (Téléphoto AP)

ÉLECTIONS EN ISRAËL : COUP DE BARRE À DROITE

La position de Dayan en sort renforcée

JÉRUSALEM (AP). — Les électeurs israéliens ont infligé un coup sévère au prestige de Mme Golda Meir, président du conseil, mais en même temps se sont prononcés pour une politique de fermeté à l'égard des pays arabes. Selon les résultats provisoires, la répartition des cent vingt sièges sera la suivante : le parti de Mme Golda Meir aura cinquante-huit sièges au lieu de soixante-trois. (Lire la suite en dernière page)

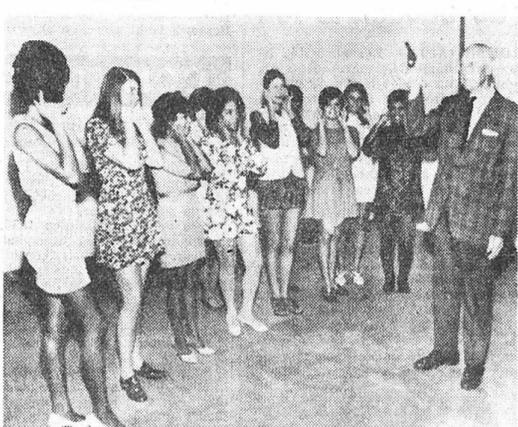
Mini-jupe et acoustique

LOS-ANGELES (AP). — La mini-jupe, si elle se révèle parfois agréable pour les yeux, peut poser un problème d'audition. C'est ce qu'affirme un expert en acoustique, le physicien Vern Knudsen, intéressé par la construction de salles de concert modernes.

Selon lui, des jambes nues peuvent détruire l'équilibre acoustique d'une salle de concert... équilibre que peuvent cependant rétablir dans une certaine mesure, les barbes et les longs cheveux des auditeurs mâles.

Pour prouver sa théorie, le physicien a rassemblé dix jeunes filles en mini-jupe dans une chambre de réverbération et a tiré un coup de pistolet. Un enregistreur mesurant l'absorption des sons a montré que la mini-jupe absorbait deux fois moins bien les sons qu'un vêtement classique.

Devant le problème posé, le physicien envisage de doter les futures salles de concert de sièges capitonnés de coussins, la mode se retirant sans cesse. Notre téléphoto AP : et voici comment tout se déroula.



L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 8, 10 et 11	Laufon : elle se tue en voulant éviter un chat
Les sports : pages 21 et 23	Porrentruy : tué par l'explosion d'un silo (Page Bienne-Jura)
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV — Les bourses : page 25	Le conseiller d'État Fritz Bourquin à la direction générale des PTT ? (Pages neuchâtelaises)
L'actualité nationale : page 27	

Ni frein, ni accélérateur

Après la réévaluation du mark allemand vendredi dernier, serait-il opportun de réévaluer également le franc suisse ? La question a été posée à plusieurs reprises dans tous les milieux. Elle continue d'être discutée, sans qu'il soit toujours possible de discerner clairement le pour et le contre. Une table ronde organisée hier soir à la télévision allemande a permis d'y voir un peu plus clair.

Défendant le point de vue selon lequel il ne serait pas indiqué de procéder à une réévaluation du franc suisse, le conseiller fédéral Nello Celio en a exposé trois raisons majeures : 1° Une seule fois la Suisse a pris des mesures monétaires, en opérant une dévaluation du franc, en 1936 ; recourir souvent, ou à la légère, à une intervention sur la devise créerait de mauvaises habitudes, des réflexes inflationnistes ; 2° La Suisse tire du tourisme des ressources considérables ; réévaluer entraînerait des conséquences fâcheuses ; 3° En face d'un Marché commun européen sur lequel la Suisse éprouve déjà des difficultés pour maintenir ses positions de pays exportateur, elle serait encore plus désavantagée si, réévaluant le franc, elle décidait de vendre ses marchandises plus cher.

Cela n'est pas seulement applicable aux relations commerciales de la Suisse avec l'Allemagne fédérale, ou avec les autres pays du Marché commun. Si les Allemands sont les clients numéro un de l'industrie suisse d'exportation, les Etats-Unis sont le deuxième pays importateur de produits suisses. Or, les tendances protectionnistes s'y renforcent. La Suisse n'a pas intérêt à se présenter sur le marché américain en position défavorable en y offrant, par l'effet d'une réévaluation, ses marchandises à un tarif supérieur.

Un cinquième des exportations suisses vont d'autre part vers les pays en voie de développement, où précisément les denrées « made in Switzerland » se heurtent à une concurrence ouest-allemande très vive.

Pour toutes ces raisons, il serait déraisonnable de freiner les exportations suisses. Mais il ne faut pas non plus les encourager. Une intensification, c'est-à-dire un accroissement de la production industrielle suisse, aurait des effets inflationnistes et encouragerait la course prix-salaires.

Là réside la difficulté actuelle : il serait néfaste de freiner nos exportations ; mais il serait aussi inopportun, sinon dangereux, de les stimuler. R. A.

Garçonnet grièvement blessé par une voiture à Saint-Aubin

(c) Mardi, peu avant midi, un grave accident s'est produit devant le no 22, de la rue du Castel, à Saint-Aubin. Le petit Claude, âgé de 3 ans, fils de M. Jean-Pierre Maier, habitant cet immeuble, s'est lancé sur la chaussée au moment où survénait une voiture pilotée par un habitant de Gorgier. Un véhicule du service postal stationné à cet endroit masquait la visibilité de part et d'autre et, malgré tous ses efforts, l'automobiliste ne put éviter la collision. Le petit garçon fut immédiatement transporté à l'hôpital de la Béroche, mais dans la soirée, son état, jugé extrêmement grave nécessita son transfert à Lausanne par l'ambulance de Saint-Aubin. Le petit Claude Maier a été grièvement atteint à un rein, il souffre de plus de lésions au foie et de blessures à la tête et aux bras.

La rue du Castel, l'une des plus grandes de la localité présente de grands dangers pour les enfants, habitant en nombre dans ce quartier. Partiellement démunie de trottoir, cette rue ou de nombreux véhicules stationnement bruyante par la présence d'un chantier tout proche si bien qu'on entend guère venir les automobiles. C'est ce qui semble s'être produit mardi. Une extrême prudence est donc recommandée aux automobilistes utilisant cette rue pour éviter de nouveaux malheurs.



Mme Simond fait exécuter avec le sourire des exercices d'assouplissement aux personnes âgées. (Avipress - Perret.)

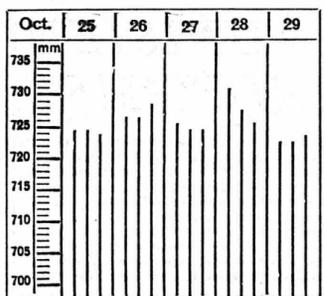
Création d'un club des loisirs pour personnes du 3me âge à Cortaillod

Mercredi après-midi, plus de cinquante personnes intéressées ont répondu à l'invitation. Réunie à la salle de paroisse pour la séance inaugurale de ce club des loisirs, l'assemblée fut saluée successivement par nos deux ecclésiastiques, M. Robert Comtesse, président de commune (lequel était accompagné par M. Heuby, conseiller communal), et enfin par M. Ch.-A. Bindith, secrétaire de la Fondation pour la vieillesse. Cette première séance fut agrémentée d'une leçon de gymnastique et d'assouplissement, sous l'expertise direction d'une spécialiste en la matière: Mme Philippe Simond, de Neuchâtel. Par son sourire et son entrain communicatif, la monitrice sut créer l'ambiance et convaincre chacun de l'utilité de telle leçon. Résultat: vingt-cinq participants (les dames étant majoritaires) ont demandé qu'une leçon hebdomadaire leur soit donnée.

Au cours du goûter, les organisateurs ont proposé aux participants de prévoir la constitution d'un comité autonome du club, auquel sera laissée l'initiative quant aux activités et distractions diverses.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 29 oct. — Température: Moyenne: 9,7; min: 7,1; max: 13,2. Baromètre: Moyenne: 723,8. Vent dominant: Direction: ouest, nord-ouest, faible jusqu'à 10 h, sud, faible de 10 à 21 h, ensuite nord-est, calme à faible. Etat du ciel: couvert par brouillard élevé jusqu'à 10 h, ensuite clair.



Niveau du lac 29 oct. à 6 h 30: 428,87

Prévisions du temps. — Ouest de la Suisse et Valais: hormis quelques bancs de brouillard ou de stratus matinaux en plaine le temps restera en grande partie ensoleillé. La température sera comprise entre 0 et 5 degrés à l'aube et entre 10 et 16 degrés l'après-midi. Une bise modérée soufflera sur le Plateau.

Nord-ouest, centre et est de la Suisse, nord et centre des Grisons: de nombreux bancs de brouillard ou de stratus se reformeront durant la nuit en plaine et se dissiperont le matin. Le temps sera en partie ensoleillé avec une nébulosité changeante, parfois abondante, surtout dans l'est et les Grisons, où quelques faibles précipitations éparpillées pourront se produire. La température en plaine sera comprise la nuit entre 0 et 5 degrés, l'après-midi entre 8 et 13 degrés. La limite du zéro degré s'abaissera progressivement jusque vers 1800 m. Le vent, modéré, soufflera du secteur nord-ouest.

Evolution probable pour vendredi et samedi: sur le Plateau bancs de brouillard ou de stratus matinaux, sinon généralement ensoleillé. Température en légère baisse.

AVIS TARDIFS

UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL Faculté de droit et des sciences économiques

Jeudi 30 octobre 1969, à 17 h 15, à l'Aula Installation et leçon inaugurale de M. André Billeter, professeur extraordinaire de droit privé, sur

L'ENSEIGNEMENT DU DROIT PRIVÉ AUX ÉCONOMISTES La leçon est publique.

LE RECTEUR SALE DES CONFÉRENCES Ce soir à 20 h 30 précises

CONCERT BAROQUE par l'Orchestre de chambre de Neuchâtel et solistes Location: Hug & Cie, Musique, et à l'entrée

Coop cherche, à Auvier, une

CHAMBRE pour une vendeuse de sa succursale Occupation dès lundi. Téléphoner au 53721

Me RICHARD BOLLER avis sa clientèle et le public qu'après une interruption due à un accident, il reprend ses activités

AU THÉÂTRE TPR Jeudi 30 et vendredi 31 octobre, à 20 h 30 le Théâtre Populaire Romand joue

L'ILLUSTRE AVENTURIER Comédie de Marivaux Location: agence Strübin et à l'entrée Bons de réduction Coop et Migros

Dimanche 2 novembre, à 16 h 30 Collégiale

2me CONCERT Léon Zighera, violoniste Samuel Ducommun, organiste Entrée libre Collecte

CE SOIR Grand loto des plongeurs 20 heures, au CERCLE LIBERAL 1er tour gratuit

SAINT-AUBIN 700,000 francs de crédits votés

(c) L'autorité législative de Saint-Aubin s'est réunie mardi, sous la présidence de M. Roger Ramellet. Séance expéditive, qui a permis en un temps record l'octroi de crédits pour plus de 700,000 fr. et l'acceptation du nouveau règlement de commune. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

Jardinage d'automne? Non: travaux sur la route de Berne à Marin...

(c) L'entreprise chargée des travaux de la route reliant Berne à Marin a choisi le nouvel excavateur niveau combi-craft. C'est un Moby-Dick, machine très puissante, menée par un circuit hydraulique avec pompe ad hoc. Sa pelle dont les dents peuvent supporter une charge de 15,000 kg se remplit aisément. Sa «flèche» télescopée peut atteindre une longueur de 13 m et plonger dans une profondeur de 7 m.



BOUDRY Audience du tribunal de police

Le tribunal de police de Boudry a tenu son audience hebdomadaire mercredi matin sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de M. Roger Richard remplissant les fonctions de greffier. Le tribunal s'est occupé de plusieurs cas d'ivresse au volant et d'une affaire dans laquelle le tribunal de police de Neuchâtel avait condamné des époux à 45 jours de prison avec sursis pendant deux ans. Seul A. P. a recouru contre ce jugement. La Cour de cassation a cassé le jugement concernant A. P. et a renvoyé la cause devant le tribunal de police de Boudry pour un nouveau jugement. Estimant que A. P. avait profité de l'argent dont il savait qu'il provenait du chantage, ce dernier condamne A. P. pour recel à 15 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et met à sa charge les frais de la cause fixés à 85 francs. Nous reviendrons sur cette audience dans une prochaine édition.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 24 octobre, Armand, Carole-Renata, fille de Louis-Philippe, serurier à Bôle, et de Renata, née König, 27, van Eijk, Anita-Theodora, fille de Leonardus-Antonius, ingénieur à Neuchâtel, et de Johanna-Catharina-Maria, née Steens; Escobar, Marie-Carmen, fille de Benito, ouvrier de fabrique à Saint-Blaise, et de Dolores, née Soto, 28, Claude, François-Roland-Charles, fils de Francis-Victor, libraire à Neuchâtel, et de Paulette-Elisabeth-May, née Schären; Pereira, Elizabeth, fille de Jorge-Manuel, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et d'Elisa-Augusto, née Soares; Cosentino, Antonio, fils d'Alfonso, ouvrier d'usine à Marin, et d'Alfonsa, née Ferranti. MARIAGE CÉLÈBRE. — 29 octobre, Jenni, Michel, droguiste, et Witzum, Jeanette, les deux à Neuchâtel. DÉCÈS. — M. Meraldi Nicolas-Michel, né en 1969, fils de Jacques-André, conseiller financier à Vevrier (GE), et d'Elisa-Madeleine, née Nicet, 28, Cholle, Emile-Eugène, né en 1883, ancien ouvrier vigneron à Colombier, veuf de Valentine-Alice, née Aubert; Juvet, Jules-Samuel, né en 1902, horloger à Buttes, époux de Suzanne-Emilia, née Favre.

Naissances

Monsieur et Madame Alfonso COSENTINO-FERRANTI ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Toni 28 octobre 1969 Maternité Pourtales Marin Courtils 2

Monsieur et Madame Francis CLAUDE, Catherine et Bernard ont la grande joie d'annoncer la naissance de

François 28 octobre 1969 Maternité Pourtales Petit-Catéchisme 10 Neuchâtel

A L'ÉTRANGER

Liban: oui aux fedayins mais...

LE CAIRE (AP). — M. Hassan Sabry el Kholy, représentant du président Nasser dans ses efforts de médiation au Liban, a déclaré mercredi que Beyrouth a accepté en principe d'accorder aux commandos palestiniens la liberté d'action à l'intérieur du pays à condition que cela ne soit pas en contradiction avec la sécurité et la souveraineté du Liban. Il a ajouté que l'Egypte a accepté d'user de ses bons offices auprès des autorités libanaises et des commandos palestiniens pour résoudre la crise. Les deux parties sont parvenues à un accord sur la base de diverses propositions présentées par le général Emile Boustani, commandant en chef de l'armée libanaise, durant ses entretiens du Caire. Les deux parties, l'Egypte et le Liban, ont décidé d'inviter M. Yasser Ararat, chef de l'organisation de la libération de la Palestine, à venir au Caire participer à leurs entretiens. De son côté, M. Rachid Karamé, ancien premier ministre libanais, partira aujourd'hui pour le Caire où il participera aux négociations qui se déroulent dans la capitale égyptienne, apprenant de source bien informée.

Dernière minute

Démenti libanais: pas de cessez-le-feu

BEYROUTH (AP). — Les autorités libanaises ont démenti, mercredi soir, avoir demandé un cessez-le-feu de vingt-quatre heures, ainsi que l'avait annoncé un groupe de maquisards de l'organisation «Al Fatha», à Amman. Elles ont, d'autre part, nié que les militaires libanais avaient violé cette trêve en ouvrant le feu sur une ambulance du Fatah, près de Rachaya, dans l'est du pays. Dans une déclaration diffusée par Radio-Beyrouth, le gouvernement libanais a souligné: «Nous déplorons la propagation de telles rumeurs et déclarons que le cessez-le-feu ne constitue qu'une éventualité soulevée par les fedayins. Ce qui est important pour nous, comme nous l'avons déjà affirmé à plusieurs reprises, est que nous ouvrons le feu uniquement par mesure de défense et lorsque l'on tire sur nous.»

GENÈVE

Un compositeur neuchâtelois joué à Genève

Le Centre de musique contemporaine et de premières auditions de Genève, que dirige Mlle Clerc, a organisé récemment son 115e concert, lequel nous permit d'entendre des œuvres fort diverses d'un intérêt très inégal. Les «Présences», 5 pièces pour piano de Jean-Frédéric Perrenoud, compositeur de Neuchâtel, jouées par Mme Marie Tapolet, ont retenu notre attention. Elles se caractérisent par une polyrythmie et des tensions harmoniques qui leur donnent tour à tour force, poésie, emportement et nostalgie.

CORCELLES-CORMONDRECHE Démission

(c) M. Willy Farine, chef cantonnier, quitte à fin octobre son emploi pour raison de santé. Ce fidèle employé aura ainsi passé 25 ans au service de la commune, s'occupant spécialement de la voirie de nos deux villages à la satisfaction de tous. Il renonce à sa profession pour entrer dans l'industrie privée.

CORCELLES Noces d'or

Demain 31 octobre, M. et Mme Charles Kropf-Petit-Richard, domiciliés à la Grand-Rue 4 C à Corcelles, célébreront le cinquantième anniversaire de leur mariage. Les jubilaires, qui seront entourés de leur parenté, sont très connus dans la localité. Le mari était mécanicien et sa femme a tenu pendant de longues années une épicerie dans le village.

Diplômés de l'Ecole polytechnique fédérale

L'Ecole polytechnique fédérale vient de décerner ses diplômes aux étudiants qui ont subi avec succès les épreuves des examens du premier semestre 1969. Voici la liste de ceux qui intéressent notre région (les localités entre parenthèses représentent l'origine des étudiants, les autres leur lieu de domicile): Architectes: Philippe-Charles Joye, originaire de Romont, domicilié à Fribourg; Beat Maeschi (Buren-sur-Aar), Bienne. Ingénieurs civils: André Allemant (Eviard), Berne; Jean-Louis Pellaton (Tavers), Neuchâtel; Roland Rothpletz (Aarau), Neuchâtel. Ingénieurs mécaniciens: Pierre Chuard (Cugy), Dornodier; André Firmann (Winterthur), Bulle; Philippe Huguenin (le Locle), Zurich; Willi Kollros (la Chaux-de-Fonds), Lucerne; Rolf Schneider (Bienne), la Chaux-de-Fonds; Bernard Wettstein (Zürich), Neuchâtel. Ingénieurs électriciens: Jean-Claude Brabier (Lajoux), Zurich; Thierry Lalive d'Epinay (Fribourg), Ennetbaden. Ingénieur agronome: Rudolph Gilomen (Lengnau), Bienne. Ingénieur rural: Jean Hodler (Gurzelen), Fribourg. Diplômés en sciences mathématiques: Jean-Claude Casati (Portalban), Bulle; Robert-Paul Eckerlin (Bâle), le Locle; Martin-Ermann Gutknecht (Châtres), Liebefeld; Charles-Arthur Perrier (Montgenève), Delémont. Diplômés en sciences physiques: Jean-Pierre Chassot (Bussy), Zurich; François-Xavier Gentit (Danvant), Porrentruy; Bernard Guhl (Steckborn), Fribourg.

COMMUNIQUÉ

A Colombier «Paulus» de Mendelssohn

Le célèbre oratorio de F. Mendelssohn sera donné deux fois: samedi 1er novembre à 20 h, et dimanche à 16 h 30, au temple de Colombier. Lors de sa création en 1836, cet ouvrage connut un succès triomphal et le compositeur fut désormais considéré dans le domaine de la musique religieuse, comme le digne successeur de Bach et de Haendel. Aujourd'hui encore, on ne peut qu'admirer la beauté des airs et des chœurs, la richesse de la polyphonie, le ton tour à tour dramatique, lyrique ou descriptif de la partition. Scénaristes que le Chœur mixte de l'Eglise réformée de Colombier, dirigé par Georges H. Pantillon, remporte le même succès qu'il y a trois ans, avec «Elie», l'autre grand oratorio de Mendelssohn... Ce sera sans doute le cas, d'autant plus que cette société a tenu à s'assurer les concours des meilleurs solistes: Renée De-fraiteur, soprano; Charles Sauquier, ténor; Arthur Loosli, basse; et l'organiste Guy Bovet.

Avis de remerciements en page 16

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfarth Rédacteur en chef: Jean Hostettler

«Quo Vadis» au Centre de loisirs Un témoignage des Tréteaux libres de Genève

La troupe des «Tréteaux libres» de Genève, héritière de techniques mises au point par le Living Theater, commence à jouer d'une certaine célébrité: elle a participé à différents festivals internationaux et, tout récemment, s'est faite expulser du Théâtre de poche de Bienne pour atteinte aux bonnes mœurs, lors de la première mondiale de son second spectacle, inspiré de «Roméo et Juliette». Elle présente ces jours, au Centre de loisirs de la Boine sa première création collective, intitulée «Quo Vadis». Le «spectacle» est en soi d'une simplicité absolue et d'une construction parfaitement linéaire. En plusieurs séquences, la troupe explique un monde et une société qu'elle refuse, présente une solution idéale mais impossible, expose un manifeste anarchique à partir duquel l'aurait possible de reconstruire un monde meilleur, et termine la soirée par une manière de happening impliquant la participation du public. Ce spectacle, donc, en forme de questions et de réponses, n'est pas un. Il ne s'intègre dans aucun système et interdit par là même toute critique. On peut admettre les idées des Tréteaux libres, être sensible ou non à leur mode d'expression. L'absence — ou le refus — d'un code de communication entre les acteurs et la salle oblige à recourir aux impressions personnelles... Les «Tréteaux libres» prêchant la transformation d'une société abjecte par «la révolution intérieure conduisant à l'action extérieure», par le refus de toute contrainte personnelle s'expriment, si j'ose dire, de l'intérieur vers l'extérieur, et de façon fort naturaliste. Le Viet-nam, les exportations d'armes, Nixon, les condamnations sans jugements, les répressions les dégoûtent, les font vomir? Ils vomissent, ou presque, sur scène et dans la salle. La société les étouffe? Ils suffoquent avec des râles que ne désapprouverait pas une jeune fille découvrant qu'on l'a fiancée à Frankenstein. Ils veulent exprimer la bestialité originelle de l'homme qui a survécu à l'invention du réfrigérateur et de la bombe A? Ils se flagellent mutuellement, et tentent de faire participer le public en lui et une victime consentante, et l'instrument du supplice, une ceinture tressée. Pour décrire la grande harmonie universelle, douceur et plénitude, ils caressent les spectateurs avec des sourires extatiques, débordent on ne peut plus visiblement d'amour. Et finalement, miment la renaissance de chaque participant avec un réalisme qui ignore toutefois les techniques modernes d'accouchement sans douleur. La méthode a ceci de bon qu'elle oblige

au moins le spectateur à réagir. Les uns détournent la tête, gèlent, d'autres admettent le message, et quelques-uns parviennent à rester «en dehors», à refuser toute participation, ce qui doit exprimer une bonne conscience inébranlable et solennement hélicoïde. L'ennui est que certaines scènes intimes, si l'on croit à la sincérité absolue des acteurs des «Tréteaux libres», transforment ces non-participants en voyeurs. Ils en arrivent immanquablement à se gausser de convictions personnelles, et donc — n'en déplaise aux auteurs du «Petit livre rouge» helvétique — infiniment respectables. Les «Tréteaux libres» ne l'ont certainement pas désiré, mais il demeure que la forme exagérément bestiale et simpliste qu'ils ont voulu donner à leurs scènes de prosélytisme peut ne pas convenir à chacun. Il conviendrait donc d'en avertir le public à l'entrée. A.B.

Avis mortuaires

Madame Jean Baettig-Châtelain; Madame Liliane Wartmann-Favre, à Romont, ses enfants et petits-enfants, au Canada et à Fribourg; Monsieur William Châtelain, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean BAETTIG

leur très cher époux, frère, beau-frère, gendre, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 62me année, après un tragique accident. Neuchâtel, le 29 octobre 1969. (Falaises 26)

Dieu est amour. Je sais en qui j'ai cru. II Tim. 1: 12.

L'incinération aura lieu vendredi 31 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de Fael S.A., Saint-Blaise, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean BAETTIG

leur fidèle employé et collègue. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Madame Henri Aellen-Ansermier, à Lignières, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Michel Droz-Rollier et leur fils, à la Combe-du-Sapin s/ Lignières; Monsieur et Madame Charles Aellen-Grezet; Monsieur et Madame Hermann Sommer-Aellen, à Berne; Madame Mirthe Améz-Droz-Aellen, à Peseux, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles Aellen, Ansermier, parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri AELLEN

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 55me année, après une longue maladie vaillamment supportée. Lignières, le 29 octobre 1969. (Combe-du-Sapin)

Votre Père, sait de quoi vous avez besoin avant que vous le demandiez. Matt. 6: 8.

L'enterrement aura lieu à Lignières, vendredi 31 octobre.

Culte au temple à 14 h 30.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. Mat. 5: 9.

Madame et Monsieur Charles Quinche-Chollet et leurs fils Blaise et Marcel, à Colombier; Madame et Monsieur Pierre Dubied-Chollet et leurs enfants Pierre et Eliane, à Colombier; Madame Julia Aubert-Duboule, à Peseux, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile CHOLLET

leur cher père, beau-père, grand-père, oncle, beau-frère et ami, enlevé à leur tendre affection, le 28 octobre 1969, dans sa 87me année, après une très longue maladie. Colombier, le 28 octobre 1969. (Rue Basse 22)

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 30 octobre 1969.

Culte au temple de Colombier, à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Parti socialiste suisse, section de Colombier, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Emile CHOLLET

père et beau-père de Madame Héloïse Dubied, conseillère générale, de Monsieur Pierre Dubied, président, et de Monsieur et Madame Charles Quinche, membres de la section. L'ensevelissement aura lieu jeudi 30 octobre 1969.

Culte au temple de Colombier, à 13 h 30.

53604 ou 31720 POMPES FUNÈBRES Evard-Flühmann Neuchâtel Toutes formalités Transports en Suisse et à l'étranger

À la Belette SOUS LES ARCADES Grand choix pour le deuil et le demi-deuil (robes et costumes)

Le père spirituel de « Zorba le Grec » vu par Mme Eleni Kazantzaki à la Salle des conférences

Introduite par Mme Yves de Rougemont, Mme Eleni Kazantzaki a donné, mardi soir, au Lycéum de Neuchâtel, devant une salle comble, une conférence très intéressante et très vivante sur son mari, le grand écrivain hellénique, Nikos Kazantzaki.

de douze ans, et, pour stimuler son patriotisme, lui fit voir et même toucher des pendus. Et tous deux se prosterneront devant eux. La nature de la mère était tout autre. C'était une femme pleine de douceur, de patience et de bonté.

le poète Sikelianos, qui espérait faire revenir Apollon sur la terre; tous deux se rendirent au Mont-Athos pour retrouver les traces des anachorètes et créer, si possible, une nouvelle religion.



Les nouveaux timbres « Pro Juventute » sont l'oeuvre d'un graphiste neuchâtelois

Les timbres Pro Juventute 1969, qui seront en vente dès le 27 novembre aux guichets postaux, constituent la suite de la série « Oiseaux indigènes » commencée l'année dernière.

La section neuchâteloise de la Fédération romande des consommatrices a tenu hier son assemblée générale

C'est au restaurant Beau-Rivage qu'étaient convoqués, hier après-midi, les membres de la Fédération romande des consommatrices, section neuchâteloise.

PRISE DE CONSCIENCE DE LA FEMME

Après la séance administrative, la parole a été donnée à Mme Nora Portenier-Cherret, médecin-dentiste à Neuchâtel, qui a parlé de « La Santé publique, prise de conscience de la femme ».

AU PROCHAIN CONSEIL GÉNÉRAL

Vente d'un terrain à une entreprise en développement

Lundi soir, à l'ordre du jour du Conseil général, figure notamment une demande du Conseil communal au législatif concernant la vente d'une parcelle de terrain de 1500 mètres carrés au Verger des Cadolles, au prix de 30 fr. le m2.

AUDIENCE DU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Les charmes de sa femme lui rapportent puis lui coûtent

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer, assisté de MM. R. Wymann et H. Meseiller, jurés. M. H. Schupbach, procureur général, représentait le ministère public et Mme C. Quinche assumait les fonctions de greffier.

TOUR DE VILLE

Advertisement for 'TOUR DE VILLE' featuring a map of Neuchâtel with numbered locations (1-13) and descriptions of local sites like 'LA ROCHE-À-BIAUFOND' and 'LES SAIGNOLIES'.

Politique

Le conseiller d'Etat Fritz Bourquin directeur général des P.T.T. ?

Le bruit court avec insistance, à Berne et dans les milieux politiques neuchâtelois, que le conseiller d'Etat Fritz Bourquin pourrait être l'un des candidats au poste romand du directeur des PTT à Berne, poste qui sera bientôt vacant à la suite de la démission attendue de M. Charles-Frédéric Ducommun.

ont été pris hier par notre rédaction, M. Fritz Bourquin a confirmé à ses amis politiques qu'il avait été contacté à titre officieux et qu'il réservait sa décision.

AVEC LA CRÉATION DE 24 RÉSERVES 60% de la superficie totale du canton seraient définitivement protégés

Il y a des dates qui comptent dans l'histoire d'un pays et celle du 14 février 1966 en fut une pour le canton de Neuchâtel. Le Grand conseil discutait alors de la protection des sites naturels du canton et lorsque tout le monde se fut exprimé, le conseiller d'Etat Grosjean résuma le problème :

1) Lors des dernières sessions, le gouvernement a exprimé, et à maintes reprises, les problèmes que pose l'industrialisation dans notre petit pays et son extension territoriale. Il a cherché à en dégager les conséquences sociales et politiques.

2) ... Lors des dernières sessions, le gouvernement a exprimé, et à maintes reprises, les problèmes que pose l'industrialisation dans notre petit pays et son extension territoriale. Il a cherché à en dégager les conséquences sociales et politiques.

3) Seul bas-marais qui subsiste encore dans tout le canton, le Bois-du-Clos héberge encore une rare variété de gentiane qui a disparu du Plateau de Lignières depuis les drainages.

4) Les Roches-de-Châtillon ? abritent deux associations végétales fort différentes: déjà, une « chaîne buissonnante » (lis flamboyant par exemple, variétés (lis flamboyants par exemple, variétés très rare et qui est menacée de disparition si elle n'est pas protégée avec la dernière rigueur) et, d'autre part, une « hêtre à laiches » qui héberge des espèces peu fréquentes et représentatives de ce milieu (ainsi un épipactis à petites feuilles, très rare). Quant à la faune entomologique, elle est très riche en espèces méridionales.

5) Les Jumes-sur-le-Landeron constituent l'une des plus belles et des plus grandes « garides » du pied du Jura formée par un ensemble de pelouses maigres, de buissons et de dalles rocheuses à végétation pionnière. C'est un refuge pour des espèces-reliques rares, peut-être même le seul endroit de Suisse où l'on trouve réunies nos quatre espèces d'orchidées. On peut compter ici seize espèces d'orchidées qui disparaîtraient définitivement si cette région devait être affectée à la construction ou si l'on y intensifiait l'usage de la fumure ou des engrais chimiques.

6) La tourbière du Rond-Buisson a le mérite de présenter d'une part différents stades successifs d'évolution de la végétation, d'autre part différents biotopes tels que d'anciens fossés d'exploitation de la tourbe, des bas-marais acides, une haute tourbière boisée et des landes non boisées. Ces conditions variées permettent l'établissement d'une faune et d'une flore diversifiée et le groupe d'études ornithologiques de Neuchâtel a choisi cet endroit comme centre d'observation et de baguage. Par sa situation géographique, cette tourbière se trouve en effet sur une des voies de migration empruntée par les oiseaux venant du nord pour gagner la vallée du Rhône.

7) Entre Môtiers et Fleurier, on peut observer sur les bords de la Vieille-Areuse, les ceintures successives de végétation correspondant aux différents niveaux de la rivière: l'une dominée par le péta-site hybride, l'autre par les saules. De nombreux oiseaux s'abritent dans ces plantes et dans les mousses qui tapissent le fond de la rivière vit une importante population de crevettes d'eau douce, crustacés qui fournissent une nourriture abondante aux truites tout comme les larves de phryganes et d'éphémères, innombrables sous les pierres et dans les trous d'eau. La musaraigne aquatique trouve là un biotope particulièrement favorable et la végétation riveraine très dense permet l'établissement d'une faune variée d'hyménoptères, de diptères et de coléoptères.

8) C'est à la Roche-Devant que le chène n'a atteint son record d'altitude dans le canton (1380 mètres). Cet hémicycle rocheux presque parfait et d'une grande harmonie est avec le Creux-du-Van le « locus classicus » d'une série topographique d'associations végétales sur éboulis.

9) La Ronde-à-Biaufond, c'est l'embouchure de la Ronde dans le Doubs et la seule station dans le canton d'espèces disparues du lac et de la Vieille-Thielle. Si la pollution du Doubs et de la Ronde ne diminue pas au cours des prochaines années, il est cependant à craindre qu'ici aussi ces espèces ne disparaissent.

10) Aux Râpes-sur-Hauterive, on se trouve en présence d'un bois de chènes pubescents avec un sous-étage compact de buis, exemple unique en Suisse avec celui de la Sarraz. Les dalles rocheuses des clairières hébergent en outre plusieurs espèces submédierranéennes rares. Les prairies sont riches en orchidées. La forêt, la lièze et ces prairies maigres constituent un ensemble harmonieux de biotopes qui ne devraient pas être séparés. Encore une fois, il est recommandé d'éviter toute fumure pour les prés!

11) Les Goudebais, enfin, prairies périodiquement inondées lors des crues du Doubs, forment un biotope semi-naturel qui n'existe nulle part ailleurs en Suisse. On y trouve une faune de batraciens et une flore très spéciale dont la plante représentative est la fritillaire, un genre de lilacée. A noter également de nombreuses laiches (carex) en voie de disparition dans les prairies drainées.

12) Aux Saignolles, le centre de la tourbière comporte un haut-marais à sphagnum avec linagrette, canneberge, andromède, airelle bleue et quelques pins de montagne rabougris. Vers la périphérie, les pins deviennent plus vigoureux et forment une véritable forêt avec le bouleau pubescent. Plus loin encore vers l'extérieur, le pin de montagne est remplacé par l'épicéa sur les sols tourbeux. De part et d'autre de la tourbière, on observe une chaîne d'empois qui drainent l'eau du marais et hébergent une faune de mammifères attirante pour les chasseurs et les promeneurs. L'avifaune est également abondante et caractéristique. On peut y voir par exemple le bec croisé et un passereau, le tarin des aulnes. Le rare hibou des marais y a été signalé.

13) Seule tourbière boisée d'épicéas, du nord-ouest du canton, la Joux-du-Plan a un taux de boisement très élevé et comporte plusieurs essences, notamment l'épicéa, les bouleaux pubescents et les pins de montagne. Comme aux Saignolles, on y trouve une abondante flore de sphagnum et de phanérogame d'origine arctique. Sa situation géographique en fait un refuge pour les micromammifères, pour un certain nombre d'espèces d'oiseaux liées à ce milieu (bruants, pipits, mésanges) et un point de ponte pour les batraciens.

14) Lors des dernières sessions, le gouvernement a exprimé, et à maintes reprises, les problèmes que pose l'industrialisation dans notre petit pays et son extension territoriale. Il a cherché à en dégager les conséquences sociales et politiques.

15) Lors des dernières sessions, le gouvernement a exprimé, et à maintes reprises, les problèmes que pose l'industrialisation dans notre petit pays et son extension territoriale. Il a cherché à en dégager les conséquences sociales et politiques.

16) Lors des dernières sessions, le gouvernement a exprimé, et à maintes reprises, les problèmes que pose l'industrialisation dans notre petit pays et son extension territoriale. Il a cherché à en dégager les conséquences sociales et politiques.

17) Lors des dernières sessions, le gouvernement a exprimé, et à maintes reprises, les problèmes que pose l'industrialisation dans notre petit pays et son extension territoriale. Il a cherché à en dégager les conséquences sociales et politiques.

18) Lors des dernières sessions, le gouvernement a exprimé, et à maintes reprises, les problèmes que pose l'industrialisation dans notre petit pays et son extension territoriale. Il a cherché à en dégager les conséquences sociales et politiques.

19) Lors des dernières sessions, le gouvernement a exprimé, et à maintes reprises, les problèmes que pose l'industrialisation dans notre petit pays et son extension territoriale. Il a cherché à en dégager les conséquences sociales et politiques.

20) Lors des dernières sessions, le gouvernement a exprimé, et à maintes reprises, les problèmes que pose l'industrialisation dans notre petit pays et son extension territoriale. Il a cherché à en dégager les conséquences sociales et politiques.

21) Lors des dernières sessions, le gouvernement a exprimé, et à maintes reprises, les problèmes que pose l'industrialisation dans notre petit pays et son extension territoriale. Il a cherché à en dégager les conséquences sociales et politiques.

22) Lors des dernières sessions, le gouvernement a exprimé, et à maintes reprises, les problèmes que pose l'industrialisation dans notre petit pays et son extension territoriale. Il a cherché à en dégager les conséquences sociales et politiques.



Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 5 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.—. Réclames Fr. 1.35. Naissances, mortuaires 60 c. Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.—	28.50	14.50	5.50

ETRANGER

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)

la veille avant 8 h 30. Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30. Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

Plein centre

A louer au 1er étage, locaux

environ 60 m², pour bureaux ou commerces. Tout confort. Adresser offres écrites à SP 2650 au bureau du journal.

CHAMBRES

Plein centre

A louer chambres meublées

indépendantes, tout confort. Entièrement renouées, meubles neufs.

Adresser offres écrites à RO 2649 au bureau du journal.

DEMANDES À LOUER

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel, cherche pour son personnel

APPARTEMENTS de 3 PIÈCES

Faire offres au service du personnel, tél. (038) 5 72 31.

Pouvez-vous nous procurer, pour un de nos employés, dans la région de Neuchâtel (10 km),

appartement de 3 à 4 pièces

avec confort ou semi-confort?

Date: 24 avril 1970.

Adresser offres avec prix au chef technique de la «Feuille d'avis de Neuchâtel», rue Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel.

On cherche appartement de 3 ou 4 pièces

pour jeune médecin, à Neuchâtel ou aux environs. Tél. (039) 3 31 40.

Récompense Fr. 100.—

Jeune couple cherche logement

de 2-3 pièces, tout confort, meublé ou non, en ville. Tél. 5 63 89, après 18 heures.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Chambre meublée

ou studio meublé

est cherché pour le 1er novembre, par comptable, Suisse, à Neuchâtel ou aux environs immédiats.

Prière de téléphoner au (021) 32 26 58.

OFFRES D'EMPLOIS

Snack-bar de la ville cherche

sommelière

Horaires de travail agréables, congés réguliers, bonne rémunération.

Tél. (038) 4 09 12, de 9 à 14 h et de 17 à 22 heures.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel

cherche

UN HORLOGER COMPLET QUALIFIÉ

(logement à disposition)

Faire offres sous chiffres AS 35,039 N, aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHATEL Tél. 5 55 01

cherche GARÇONS D'OFFICE

Faire offres ou se présenter à la Direction.

Clinique CECIL, à Lausanne, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir:

laborantine expérimentée (chimie clinique et hématologie)

infirmière instrumentiste

infirmière de salle d'opérations

aide-gouvernante de maison (18 à 20 ans)

aide-infirmière (17 à 20 ans)

commis de cuisine

Postes à l'année.

Faire offres à la Direction de la Clinique CECIL, 53, av. Ruchonnet, 1003 Lausanne.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir, à mi-temps,

employée de bureau

bilingue français-allemand.

Travail intéressant et varié pour personne sachant prendre des responsabilités et aimant un travail indépendant.

Faire offres sous chiffres TR 2651 au bureau du journal.

Maison Import-Export cherche, pour date à convenir,

employé(e) de bureau

Travail intéressant et varié pour personne sachant prendre des responsabilités et aimant un travail indépendant. Place stable et bien rétribuée.

Faire offres, avec copies de certificats et photo, sous chiffres AY 2635 au bureau du journal.

Nous engagerons tout de suite ou pour date à convenir

jeune homme

comme

commissionnaire

et pour divers travaux de magasin.

Place stable, bien rémunérée. Semaine de 5 jours, chambre et pension à disposition.

S'adresser: magasin Lehnerr Frères, place du Marché, tél. 5 30 92.

Etude d'avocats et notaire

engagerait immédiatement ou pour date à convenir:

une secrétaire

une sténodactylographe

(cette dernière éventuellement à mi-temps)

Téléphoner pendant les heures de bureau au No (038) 4 35 22 ou faire offres écrites à: Etude Galland, Knöpfler, Blaser, avocats et notaire, Saint-Honoré 3, 2000 Neuchâtel.

On cherche

JEUNE FILLE

de confiance pour aider au commerce (confiserie - tea-room). Congé le dimanche et un demi-jour par semaine. Bon salaire. Case postale 24, 3601 Thounne.

DUBIED

Nous cherchons, pour notre service central des achats, une

STÉNOACTYLO

de langue maternelle française, ayant quelques années d'expérience. Nous offrons une activité variée et intéressante dans une ambiance de travail agréable. Date d'entrée à convenir.

Les candidates sont priées de faire leurs offres ou de prendre directement contact avec le service du personnel de EDOUARD DUBIED & CIE S.A., rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 5 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

Métaux Précieux S.A., Neuchâtel

cherche

UN TRÉFILEUR

expérimenté.

Nous offrons place stable et bien rémunérée ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel.

Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.



engagerait

PERSONNEL FÉMININ

Faire offres au département PIGNONS, 2054 Chézard, tél. (038) 7 12 75.

On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, une

jeune fille

pour aider au ménage et garder une petite fille de 2 ans. Bon salaire et vie de famille; mercredi après-midi et dimanche, congé.

Walter Weibel, boucherie-charcuterie, 3283 Kallnach. Tél. (032) 82 14 08.

Fiduciaire et gérances de la place engageraient à la demi-journée, pour le 1er janvier 1970,

employée de bureau qualifiée

Faire offres sous chiffres BZ 2636 au bureau du journal.

Nous cherchons

jeune sommelière

bons gains; nourrie, logée, congé le dimanche.

Tél. (038) 3 17 96.

On demande, pour Zurich, monsieur (ou dame),

comptable de métier

pour s'occuper d'une grande comptabilité des débiteurs; clients de la Suisse française. Faire offres sous chiffres 44-49,302 à Publicitas, 8021 Zurich.

Munari Frères S.A., pierres d'horlogerie, la Neuveville.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

ouvriers et ouvrières

de nationalité suisse, ou étrangers (ères) au bénéfice du permis C et B (hors plafonnement).

Se présenter au bureau ou téléphoner au (038) 7 91 19.

IMMEUBLES

CORCELLES

Vente d'immeubles aux enchères publiques

Par le ministère du notaire soussigné, les héritiers de Monsieur Charles-Tell Jeanneret mettent en vente aux enchères publiques

mardi 11 novembre 1969, à 15 heures, à l'hôtel de la Gare, à Corcelles, l'art. 1669 du cadastre de Corcelles, en nature de bâtiment et places de 186 m². (Immeuble locatif de 3 appartements, sis Grand-Rue 25) l'art. 2531 du même cadastre, jardin de 231 m². Mise à prix 60,000 fr. L'échute est réservée.

Pour visiter et prendre connaissance des conditions d'enchères, s'adresser à l'étude du notaire Henry Schmid, à Corcelles, tél. (038) 8 15 43.

Le notaire chargé des enchères: H. Schmid

A vendre maison familiale

région Neuchâtel. Vue imprenable sur le lac. Living avec cheminée. Terrasse couverte, verger et jardin. Tout confort. Adresser offres écrites à PN 2648 au bureau du journal.

Nous CHERCHONS à Neuchâtel

VILLA LOCATIVE

de 2 ou 3 appartements, à proximité immédiate de voies de communications. Faire offres: de Rham & Cie, Mon Repos 14, 1005 Lausanne.

A vendre à Marin parcelle pour villa

de 900 m². Prix: 55 fr. le m². Faire offres sous chiffres P 900271 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

A vendre à l'est de la ville, splendide situation avec vue imprenable, très belle

VILLA

de 6 pièces, carnotzet, cheminée, chauffage général à mazout, garage, jardin et verger d'environ 1500 m².

Faire offres sous chiffres P 22,773 N à Publicitas S.A. 2001 Neuchâtel.

A LOUER

Gérances et Contentieux S.A. offre à louer

APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

Situation: rue Gibraltar, Neuchâtel.

Location: Fr. 520.—, charges comprises.

Libre: novembre 1969.

Pour traiter: place Pury 4. Tél. (038) 5 52 52.

A LOUER

A Cormondrèche, dès terminaison des travaux, 24 mars-24 avril 1970, situation tranquille au centre du vieux village:

appartements de 3 1/2 pièces avec balcon, dès Fr. 320.—

appartements de 2 pièces dès Fr. 250.—

studio à Fr. 200.—

garages à Fr. 50.—

sans les charges. Construction neuve, soignée.

Chauffage et service d'eau chaude généraux, service de concierge.

Etude Ch.-Ant. Hotz & B. de Montmollin, rue du Seyon 2, Neuchâtel.

Tél. 5 31 15.

A LOUER

deux, trois ou quatre chambres, cuisine moderne, aux

Vieux-Prés, sur Cernier

tout de suite ou pour date à convenir. Situation très tranquille. Téléphoner au (051) 80 21 46.

A louer pour le 1er novembre, à Saint-Blaise,

UN APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

meublé.

Tél. (038) 3 28 70.



engage **ouvrières** pour travaux propres et intéressants. Etrangères hors contingents acceptées. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres ou se présenter: tél. 5 84 44.

Toujours satisfait... tel est l'annonceur qui confie sa publicité à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL FAN

Nous cherchons jeunes gens qui désirent faire une carrière rapide. Une carrière rapide n'est possible qu'en se donnant à fond et en étant prêt à travailler plus que les autres. Etes-vous fier, dynamique et décidé à atteindre coûte que coûte votre but? **COLLABORATEURS du service extérieur** Nous vous donnerons la possibilité d'arriver loin au-dessus de la moyenne. Nous vous assurerons une base financière intéressante mais votre salaire définitif sera fixé par vous-même. Des connaissances spéciales ne sont pas nécessaires car notre formation de vente affirmera vos capacités. Un entretien personnel sera accordé à toutes les personnes qui remplissent ce talon, à envoyer sous chiffres P 900,273 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Nom: _____ Localité: _____
Prénom: _____ Rue et No: _____
Profession: _____ No de tél. _____
Discrétion assurée.

Gonset



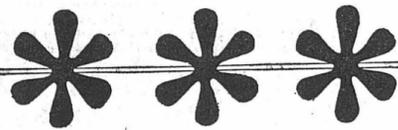
«Shift» gai et pimpant, très seyant, un nouveau tablier-robe pratique et indispensable pour tous vos travaux.

Tablier-robe façon «Shift», coton imprimé sur fond marine ou orange, manches trois-quarts, longue fermeture éclair, tailles 40 à 50

18.-

seulement

aux Gourmets



Bolets secs de Roumanie **22.-** net
sachets de 200 et 500 g par kg

Rosso Antico 950
à présent avec chaque bouteille gratuitement un seau à glace.

Pyjama CALIDA
pour enfants avec animaux préférés...
... ou beaucoup d'autres motifs.



Nous appliquons les motifs préférés de nos petits clients sur les pyjamas CALIDA; selon votre choix.

Pyjama CALIDA en pur coton, dès 12.90
en Frotté-Stretch, dès 17.90

Voici un charmant cadeau de Noël pour votre petite nièce ou votre filleul.

CALIDA

En vente à notre stand spécial au rez-de-chaussée

armourins
neuchâtel

TOUS LES JOURS
PRIX DISCOUNT
avec timbres **COOP**

3 PRIX DISCOUNT
parmi tant d'autres

HUILE d'arachides
COOP le litre **2⁹⁰** au lieu de 3.10

HUILE de tournesol
Dorina le litre **3³⁰** au lieu de 3.75

VINAIGRE aux herbes
Picanta le litre **1** au lieu de 1.30

AVEC TIMBRES COOP
DANS TOUS NOS MAGASINS

OFFRES D'EMPLOIS

Suchard

Nous engageons des

**OUVRIERS
OUVRIÈRES**

de nationalité suisse ou personnes étrangères libérées du contingentement. Travail stable à horaire complet, et possibilité d'avancement selon les compétences personnelles.

Prière d'écrire, de se présenter, ou de s'annoncer au service du personnel d'exploitation de CHOCOLAT SUCHARD S.A., 2003 Neuchâtel-Serrières, tél. (038) 5 64 32.

**OUTILLEURS
RECTIFIEURS
FRAISEURS**

A la suite d'une nouvelle extension de nos affaires, nous cherchons des collaborateurs pour la fabrication de pièces spéciales pour les machines transfert.

- Fraisage sur Aciera F4, moyennes, petites séries et pièces spéciales.
- Rectifiage intéressant et varié sur rectifieuse intérieure, extérieure ou planeuse.

Nous fabriquons des machines automatiques de haute précision, vendues dans le monde entier.

Nous disposons d'une organisation stable et vous assurons une atmosphère agréable. Notre entreprise est encore à l'échelle humaine, ce qui favorise les rapports sociaux.

Faire offres à MIKRON HAESLER S.A., fabrique de machines transfert, 23, rue du Collège, 2017 BOUDRY. Tél. (038) 6 46 52.

MIKRON HAESLER

ELECTRONA

cherche pour son département d'accumulateurs

ouvriers

et, pour son atelier de presses pour matières plastiques,

ouvriers pour travail en 2 équipes

(Horaire 04 h - 13 h 18 ou 13 h 18 - 22 h 36.)

Service de transport pour le début de l'équipe du matin assuré par nos soins.

Possibilités d'avancement pour personnes capables.



Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours.

Prière de se présenter ou de téléphoner à Electrona S.A., 2017 Boudry (NE). Tél. (038) 6 42 46.

Nous cherchons **ouvriers ouvrières**

pour travaux d'atelier faciles. Se présenter à la Fabrique C. HUGUENIN-SANDOZ, Plan 3. Tél. 5 24 75.

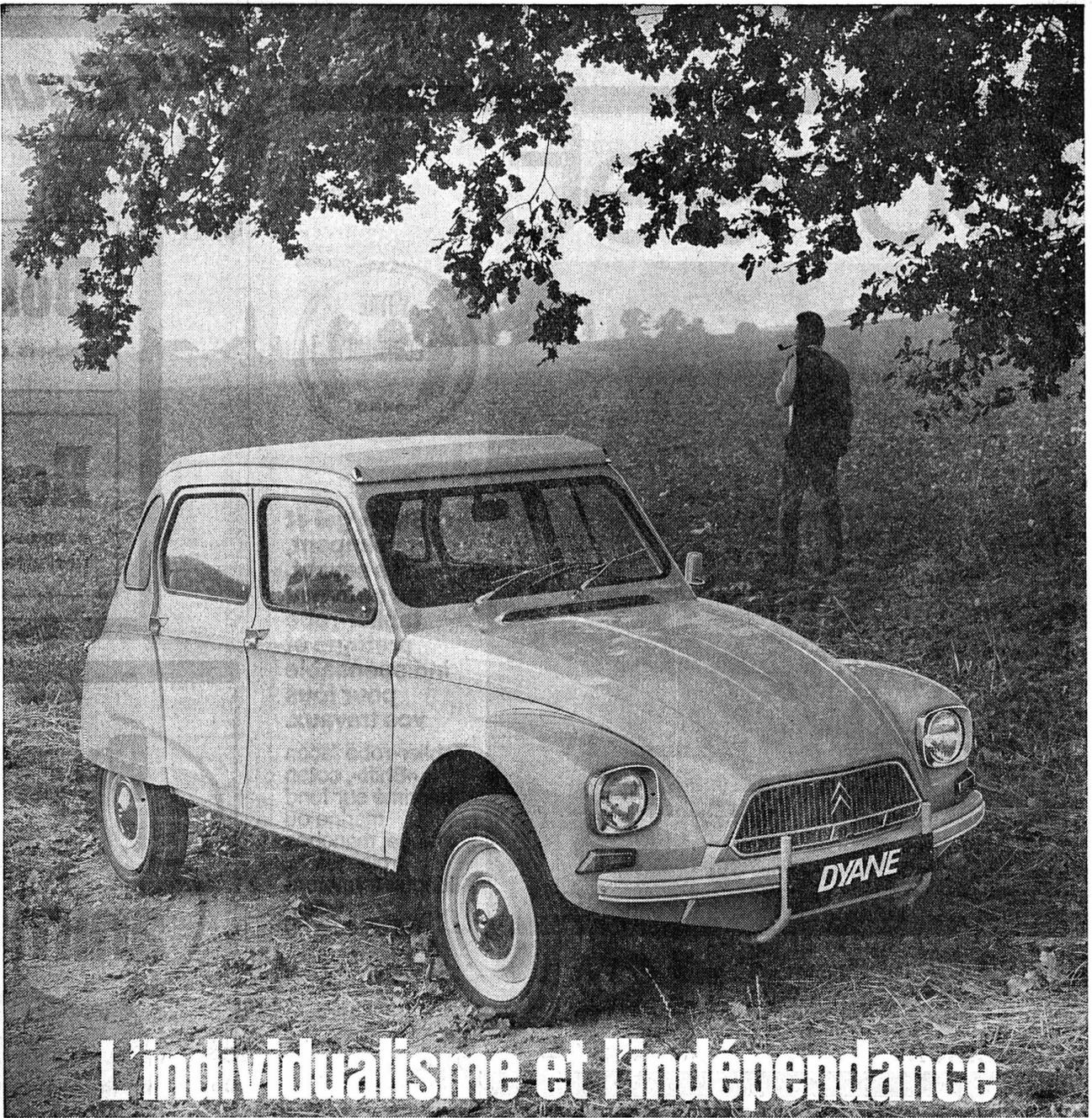
Atelier de reliure demande

quelques ouvrières

pour un coup de main.

Se présenter : Reliure J.-V. Attinger, 7, place Piaget, Neuchâtel. Tél. 5 21 92.

Restaurant Bagatelle cherche **garçon d'office** Tél. (038) 5 82 52.



L'individualisme et l'indépendance

...à moins de 5000 francs!

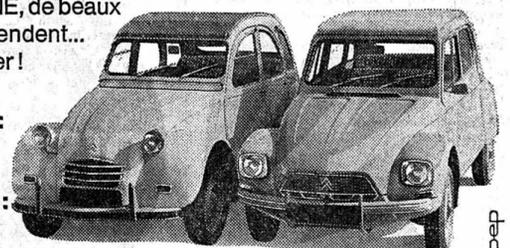
Vous êtes épris d'individualisme, amoureux d'indépendance. Avec les deux jumelles Citroën, vous ressentirez vraiment ce sentiment d'indépendance : indépendant de vos déplacements, indépendant du temps, indépendant des conditions de route... En un mot indépendant de toute préoccupation.

2 CV et DYANE sont des voitures tellement fidèles que l'on éprouve facilement de l'affection pour elles... (Connaissez-vous des propriétaires de 2 CV qui ne leur aient pas donné un petit nom ?)

2 CV ou DYANE, c'est plus qu'une voiture, c'est une compagne. Vous qui aimez sortir des sentiers battus, avec 2 CV ou DYANE, de beaux jours vous attendent... même en hiver!

2 CV nouveau prix: Fr. 4 495.-

DYANE nouveau prix: Fr. 4 995.-



Les techniques les plus avancées aux prix les plus accessibles:

Fr. 5995.- Fr. 6745.- **CITROËN**

Neuchâtel : Garages Apollo S.A., tél. 5 48 16 ● Colombier : H. Baldi, tél. 6 20 20 ● Fleurier : E. Gonard, tél. 9 14 71 ● Fontainemelon : W. Christinat, tél. 7 13 14 ● Peseux : Ducommun, Garage Central, tél. 8 12 74 ● Saint-Blaise : J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 3 21 88 ● Valangin : Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 6 91 30 ● Yverdon : Nord-Apollo, tél. (024) 2 35 86.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMÉLON SA 2052 FONTAINEMÉLON

Engagerait tout de suite ou pour époque à convenir :

- UN MÉCANICIEN DE PRÉCISION**
- UN MÉCANICIEN EN ÉTAMPES**
- UN EMPLOYÉ DE FABRICATION**

pour son service de mécanique,

Planning, gammes opératoires, gérance du stock. Formation mécanique souhaitée.

UN (UNE) DESSINATEUR (TRICE)

en machines outils et outillage.

Les candidats suisses, ou étrangers ayant 5 ans et plus de résidence en Suisse sont invités à soumettre leurs offres ou à prendre contact au Service du personnel de l'entreprise.

Tél. (038) 7 22 22.

Maison affiliée à FBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international

FABRIQUE D'HORLOGERIE

Ogival S.A.

Tél. (038) 6 31 68 2013 Colombier

cherche, pour différents travaux en atelier (à domicile exclu),

PERSONNEL FÉMININ

Etrangères avec permis C ou hors plafonnement acceptées.

Mise au courant rapide.

Se présenter ou téléphoner au 6 31 68.

**MONTEURS ÉLECTRICIENS
AIDES-MONTEURS**

Entreprise d'électricité, téléphone, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir des

désirant se perfectionner dans les secteurs électricité générale, téléphone, télévision.

Bon salaire. Prime d'avancement. Avantages sociaux.

Adresser offres écrites sous chiffres BV 2598 au bureau du journal.

On cherche, pour entrée immédiate,

deux filles d'office

Nourries, logées.

HOTEL DU LAC, Auvonnier. Tél. (038) 8 21 94.

Nous engageons, en atelier uniquement :

HORLOGERS COMPLETS

pour le décottage ;

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux fins d'horlogerie, pitonnage, coupage et éventuellement 1er comptage. Préférence serait donnée à personnes ayant déjà travaillé sur le spiral.

VILLARD WATCH, fabrique d'horlogerie, 2035 CORCELLES (NE). Tél. (038) 8 41 48.

FLUCKIGER & Co

Tél. 8 13 94, 2, av. Fornachon, Peseux, cherchent

jeune femme

habile pour travaux de visitage et contrôle.

FAVAG

cherche :

MÉCANICIENS-OUTILLEURS

spécialisés dans la fabrication des étampes ;

OUVRIERS

pour divers travaux d'atelier, et comme magasiniers.

Faire offres écrites à :

FAVAG SA

Tél. (038) 5 66 01

2000 NEUCHÂTEL - Monruz 34

LA CHAUX-DE-FONDS

LA CHAUX-DE-FONDS

EN MARGE D'UNE VISITE À LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE

Les Etats-Unis: pôle d'attraction pour l'industrie horlogère suisse

De notre correspondant : M. Shelby Cullom Davis, ambassadeur des Etats-Unis en Suisse, était mardi l'hôte de la Chambre suisse de l'horlogerie à la Chaux-de-Fonds. Au cours d'une visite de la région horlogère, il aura pu se rendre compte de l'importance que revêt cette industrie pour la Suisse. Il aura également, au terme de divers contacts avec les principaux responsables des associations horlogères du pays, pu s'apercevoir que les Etats-Unis présentent un véritable pôle d'attraction pour l'industrie horlogère suisse.

Sur un plan plus général déjà, les Etats-Unis sont actuellement le premier partenaire commercial de la Suisse — 10 % de nos exportations partent vers ce marché et 9 % de nos importations en proviennent. L'importance du marché américain est particulièrement évidente si l'on s'attache à la position de l'industrie horlogère. Cette dernière figure en tête des exportateurs suisses vers les Etats-Unis, avec des ventes qui ont atteint près de 500 millions de francs en 1968, soit 27 % du total des livraisons suisses aux Etats-Unis. L'horlogerie

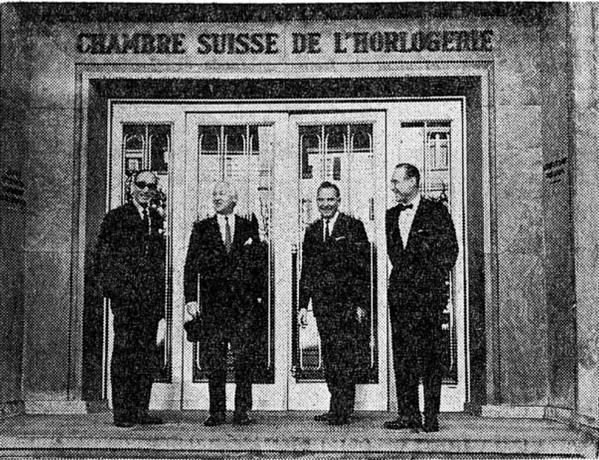
précède, ainsi notamment l'industrie des machines, celle des instruments et appareils, le secteur des chimiques et pharmaceutiques et celui des colorants. Les possibilités ainsi offertes par le débouché américain permettent toute leur valeur si l'on sait que l'industrie horlogère suisse livre sur les marchés extérieurs 97 % environ de sa production.

Les chiffres, d'ailleurs, ne trompent pas et désignent les Etats-Unis comme un marché horloger par excellence: en 1968, quelque 45 millions de montres y ont été consommées, soit le tiers de la production mondiale (estimée à environ 150 millions de pièces pour 1968). En ce qui concerne la Suisse, en 1968, à l'instar des années précédentes, les Etats-Unis ont acheté 30 % en nombre de pièces de l'ensemble des montres et mouvements exportés de Suisse. Cet accroissement a couvert 45 % de la consommation américaine des produits en cause.

Important déjà sur le seul plan de la quantité, le marché américain représente pour l'horlogerie suisse un stimulant remarquable. Les conditions qu'y rencontrent les fabricants suisses sont une préfiguration de celles qui caractériseront ultérieurement d'autres débouchés. Et cela tant du point de vue esthétique et technique qu'en matière de distribution ou de service à la clientèle.

En matière horlogère, les relations entre les deux pays ont connu des heures lumineuses et d'autres qui l'étaient moins. Mais du côté américain, le « rollback » de janvier 1967 et les concessions tarifaires accordées lors des négociations du « Kennedy round » ont amélioré déjà les conditions d'entrée réservées aux produits horlogers suisses. Sur le plan national, l'abrogation — à partir du 1er janvier 1969 — du régime des symboles et des « export-permis » a sensiblement allégé les dispositions président à l'exportation de montres et de mouvements suisses vers les Etats-Unis.

Même si les tendances protectionnistes qui apparaissent au sein de certains milieux américains ne manquent pas d'être préoccupantes, l'avenir est à considérer avec confiance.



De gauche à droite : M. Blaise Clerc, président de la Chambre suisse de l'horlogerie ; M. Shelby Cullom Davis, ambassadeur des Etats-Unis ; M. C.-M. Wittwer, directeur général de la Chambre suisse de l'horlogerie ; M. Robert Huffman, attaché commercial près l'ambassade des Etats-Unis.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Violente controverse devant un distributeur de cigarettes

Le tribunal de police a tenu audience mercredi, sous la présidence de M. Frédy Boand, président, assisté de Mlle Marie-José Fivaz, commis greffier. Le président ouvre l'audience en donnant connaissance du jugement condamnant A.V. à une amende de 50 francs et aux frais de 45 fr., pour infraction à la loi sur la circulation routière. Il est prévenu de n'avoir pas adapté sa vitesse aux conditions de la circulation, observé un espace suffisant avec le véhicule qui le précédait et déplacé sa voiture après l'accident sans en avoir marqué au préalable l'emplacement sur le sol.

PERMIS PROVISOIRE

Le 4 juin 1969, vers 21 heures, D. N. âgé de 18 ans, circulant avec un permis d'éleveur conducteur et sans être accompagné, accrocha une voiture en traversant le carrefour du casino. Il s'en alla sans s'inquiéter de rien. Au cours de son interrogatoire il avoua naïvement : « Je pensais passer entre les gouttes ». Son permis lui a été retiré pour une durée de 6 mois. Le tribunal lui inflige une amende de 200 francs avec le paiement des frais s'élevant à 70 francs.

INFRACTION

R. W. et P. G. sont prévenus d'infraction à l'ordonnance sur le travail des employés des transports routiers. Il est reproché au chauffeur R. W. d'avoir dépassé le temps réglementaire de 9 heures au volant de son véhicule. Il fut intercepté par un agent de la police locale sans être en possession du livret de travail. Cette infraction vaut à R. W. ainsi qu'à son employeur P.G. une amende de 40 francs avec 20 francs de frais pour chacun.

AUDACE ET COUPS

Le 27 juillet 1969, vers 16 heures, B.F. accompagné de sa femme et de sa fille âgée de 15 ans, se promenaient paisiblement le long de l'avenue Léopold-Robert. Ils furent arrêtés par un passant J. A.-D. d'origine espagnole, qui adressa des compliments à la fillette en l'invitant à sortir avec lui le soir. Devant cette audace, le père se fâcha. Frappé par J. A.-D. il répondit aux

coups jusqu'à l'arrivée de la police qui dressa contravention.

J. A.-D. qui fait défaut à l'audience est condamné à une amende de 50 francs et au paiement des frais s'élevant à 20 francs. Les époux B. F. et V. F. sont évidemment libérés.

A. P. est prévenu d'avoir frappé P.Z. qui porta plainte. A la demande du président P. Z. se déclare favorable à un arrangement, mais exige le paiement de la facture de l'hôpital, s'élevant à 90 fr. 75, pour les soins reçus. Avec un peu de peine A. P. finit par acquiescer.

V. B. heurté par une automobile dont les freins ne fonctionnaient pas, commet l'imprudence de déplacer son véhicule du lieu du choc. Le tribunal admet ses explications et le libère de l'infraction retenue contre lui.

H. N. en se déplaçant sur la chaussée au volant de son véhicule heurta une voiture et provoqua un accident se résumant à des dégâts. Il reconnaît sa culpabilité, mais a néanmoins fait opposition au mandat de répression du procureur général en espérant que le tribunal réduirait la peine. H. N. se range aux conseils du président, retire son opposition et paie l'amende de 80 francs qui lui a été infligée.

SCANDALE

A. D.-E. et J. W. sont prévenus de scandale le long de l'avenue Léopold-Robert. Ils se rencontrèrent devant un distributeur à cigarettes, s'investirent au sujet du fonctionnement de l'appareil, puis se battront sauvagement. Le tribunal condamne A. D.-E. à une amende de 30 francs et aux frais de 30 francs et J.W. à une amende de 50 francs et aux frais de 50 francs.

Le 18 juin 1969, M. H. pour avoir arrêté sur le bord du trottoir son véhicule, à un endroit interdit, fut l'objet d'un rapport de la police locale. Le prévenu fait part qu'il déchargea un colis et laissa son véhicule en stationnement pendant environ une dizaine de minutes seulement. Devant le peu de gravité du délit, le tribunal

libère le prévenu et met les frais à la charge de l'Etat.

Le 2 juillet 1969, Mme M. F. qui circulait à la rue Numa-Droz bifurqua pour se rendre sur la rue de Pouillerel. Un peu plus tard, elle fut rejointe par un agent qui lui demanda son permis de conduire en l'informant qu'elle venait de provoquer un accident. Avant de s'engager sur la rue de Pouillerel, elle dépassa deux fillettes en bicyclette dont l'une tomba au moment où elle faisait sa manœuvre. Blessée, elle a dû être transportée à l'hôpital. La prévenue certifie qu'elle ne se rendit pas compte de l'accident. Interrogée, la fillette blessée dit qu'elle se trouva soudain devant une automobile au moment de sa chute; sa camarade ne se souvient de rien. Le tribunal, ne pouvant établir de façon absolue si la bicyclette a heurté l'automobile, libère Mme M. F. et met les frais à la charge de l'Etat.

A.H.

Enfant imprudent renversé

Hier à 18 h 55, le petit César Auguste, âgé de 9 ans, traversa la rue du Haut-de-Cornes. Il se précipita au-devant de la voiture de M. Heinis, qui ne put éviter la collision. L'enfant a dû être transporté à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds. Il souffre d'une plaie au front et d'une contusion au genoux.

Perte de maîtrise

Hier à 20 h 35, M. Guy Rebetez, qui circulait en voiture le long de la rue des Crétets, perdit la maîtrise de son véhicule. La voiture zigzagua sur 200 mètres et vint s'écraser contre un arbre, à gauche de la chaussée. M. Rebetez a été éjecté de son véhicule. Il a été transporté à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds souffrant d'une plaie à la lèvre supérieure et d'une commotion. Sa voiture est démolie.

À LA SALLE DE MUSIQUE CONCERT D'ABONNEMENT

La joie et la perfection avec Sandor Vegh. Les Opus 95, 131, 18, représentent les trois manières de Beethoven; ces trois quatuors du grand sourd ont paru plus faciles à suivre que ceux d'avant-hier. « Opposé à l'échantillonnage du concert traditionnel, cette formule — équivalente de l'exposition dans le domaine des arts plastiques — permet de mieux comprendre la pensée de l'auteur, d'en suivre la démarche, d'assister à la naissance d'un style ». Nous citons « Le Monde car nous nous plaisons à constater que ces lignes contiennent admirablement au programme d'hier soir.

Nous avons constaté que, dans l'Opus 95, Beethoven ne dépasse pas les possibilités du style quatuor; il ne conçoit pas en grand mais à la mesure des quatre instruments; à cet effet le choral (Cantus firmus) est tout à fait démonstratif par son mystère.

Opus 131 donne la possibilité de suivre la démarche de Beethoven; le très lent adagio de l'introduction est certainement la chose la plus mélancolique que jamais la musique ait exprimé. Wagner admirait

cette plainte désespérée, ce désenchantement; dans l'andante ma non troppo et molto cantabile il voyait un travail magique destiné à dépeindre une figure idéale d'innocence intérieure. Disons tout simplement que c'est l'apogée de la grande variation. Par la suite dans l'air léger, il voyait la danse du monde menée par un formidable métronome. Disons que nous ressentions simplement une joie frénetique; en écoutant cette œuvre en do dièse mineur nous comprimions pourquoi Beethoven la préférait à toutes ses autres œuvres de musique de chambre.

L'Opus 18, numéro 2 est aimable; on l'appelle: « Quatuor des Réverences ». On imagine une ouverture de fête dans une salle de réception — de style rococo — et à toutes les salutations cérémonieuses et révérences qui s'ensuivent. On évoque Haydn et Mozart; dans le dernier allegro on constate une joie enivrante.

Les quartettistes donnèrent comme avant-hier des interprétations transcendentes; perfection et lyrisme résumant la dernière séance. M.

Avec les boulistes

Vendredi 24 et samedi 25 octobre s'est jouée la troisième manche du Championnat intercantonal de boules, sur le Jeu du café des Amis, aux Geneveys-sur-Corfanne, organisée par le club du Val-de-Ruz.

Voici les principaux résultats : **Equipes** : 1. Val-de-Ruz 715 quilles — 2. Erguel 706 — 3. Le Locle 683 — 4. L'Épi 662 — 5. La Chaux-de-Fonds 655. **Individuels** : 1. G. Genier 124 quilles — 2. J. Monnier 122 — 3. M. Isler 122 — 4. Ch. Sauser 122 — 5. A. Fahry 121 — 6. P. Rubin 121 — 7. M. Daglia 121 — 8. R. Geiser 118 — 9. F. Haenni 118 — 10. G. Bernard 117 — 11. F. Gurtner 116 — 12. G. Huguélet 116 — 13. M. Rey 116, etc.

Classement général après trois manches : **Equipes** : 1. Erguel 2129 quilles — 2. Val-de-Ruz 2124 — 3. L'Épi 2088 — 4. Le Locle 2017 — 5. La Chaux-de-Fonds 2017. **Individuels** : 1. G. Genier 363 quilles — 2. G. Huguélet 361 — 3. J. Monnier 355 — 4. M. Isler 355 — 5. A. Fahry 355 — 6. P. Rubin 355 — 7. H. Barfuss 354 — 8. M. Rey 351 — 9. E. Brugger 349 — 10. G. Robert 347 — 11. D. Robert 347 — 12. H. Bourquin 346, etc.

AUJOUR'HUI DANS LES MONTAGNES

• AU LOCLE

CINÉMAS. — Lux, 20 h 30 : Les 400 coups. Casino, 20 h 30 : Incident New-York, 3 heures du matin. EXPOSITIONS. — Centrexpo : Noël Saladay, peintre. Musée des beaux-arts : E. Dominique, peintre. Pharmacie d'office : Moderne. Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

• A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — Eden : If. Ritz : Erotissimo. Scala : Jeff. Corso : L'Astragale. EXPOSITIONS. — Galerie du Manoir : Peintures de Claude Frossard. Galerie du Club 44 : Œuvres d'Hermann Braun. VARIÉTÉS. — Cabaret 55 : Nouveau programme de variétés. Pharmacie d'office. — Pharmacie Coopérative, avenue Léopold-Robert 108. Permanences médicale et dentaire. — Le 210 17 renseignera.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Aux portes de l'hiver, l'eau commence à manquer

De notre correspondant : L'eau commence à manquer à la montagne. Le baromètre baisse très légèrement depuis un jour ou deux. Profitant du beau temps, les agriculteurs ont mis les bouchées doubles pour terminer les travaux extérieurs. Les labours sont quasi achevés, les blés d'automne ont levé dans de bonnes conditions ainsi que les colzas. Dans les champs, les troupeaux broutent la dernière herbe de la saison. La terre est sèche par places, archi-sèche et seule la rosée permet aux cultures et aux herbages de ne pas sécher sur pied. Nous l'avons signalé récemment, les nappes d'eau profondes dans le vallonnage baissent régulièrement. Quant aux réserves habituelles situées à huit mètres de profondeur, elles diminuent elles aussi régulièrement et on envisage, si le temps sec se maintient, de prendre des mesures pour diminuer la consommation d'eau, la nouvelle conduite prévue au Pré-Royers n'étant pas installée.

ces n'avaient plus été alimentées pratiquement depuis la fonte des neiges de l'hiver 1961-62. Les nappes souterraines n'avaient pas été alimentées au maximum, la neige ayant fondu au printemps surtout par évaporation. Les premières restrictions avaient été ordonnées par la commune de Boudevilliers au début de juillet 1962 déjà. Dès le mois d'août, d'autres villages s'étaient vus contraints de limiter la consommation d'eau en interdisant les arrosages, le remplissage des fosses à purin, le lavage des autos, puis les lessives à leur tour furent interdites et, par places, l'eau fut coupée pendant la nuit. La situation risquait à chaque instant de devenir catastrophique. Il fallut attendre jusqu'au milieu de novembre pour voir réapparaître la pluie.

En effet, c'est dans la nuit du 13 au 14 novembre qu'il plut, mais tellement peu que la terre fraîchement labourée n'eut que jusqu'à trois centimètres de profondeur. A la montagne, toutes les sources étaient tarées et tous les puits vides. Les camions-citernes furent mis à contribution pendant plusieurs semaines. Du matin au soir, ils transportaient de l'eau dans les fermes isolées. Pour certains paysans, la facture fut lourde à payer et certains envisageaient même de descendre leur bétail dans le vallonnage. Une autre année de sécheresse il y a exactement 20 ans. En 1949, les premiers voiturages avaient été faits au début de novembre au Côté et à la Joux-du-Plâne. Enfin, en 1893, nous dit un agriculteur de Saules, les troupeaux étaient conduits dans les forêts pour pâturer car la sécheresse était grande.

ET SI LA SÉCHERESSE DEVAIT SE PROLONGER

Si la situation actuelle n'a pas encore un caractère alarmant, elle pourrait devenir catastrophique d'ici à quelques semaines à la veille de l'hiver. Il est absolument nécessaire que l'eau du ciel pénètre jusqu'aux sources et que les citernes puissent se remplir avant que le sol ne gèle.

A. S.

FONTAINEMELON

PROTECTION CIVILE: ORIENTATION

De notre correspondant : Lundi dernier, M. Charles Matile, chef local de la protection civile, a convoqué pour une orientation générale, ainsi que pour une visite de matériel, les instructeurs ayant déjà suivi un cours de formation et les personnes qui se rendront prochainement au centre d'instruction intercantonal de Sugiez.

Dans son exposé, M. Matile précisa que la protection civile ne dépend pas du département militaire fédéral, mais bien du département fédéral de justice et police; elle n'a pas de tâches de combat, mais elle peut être appelée, en temps de paix, par les cantons et par les communes, à porter secours en cas de catastrophes.

Les organismes de la protection civile sont les suivants : dans les communes, des organismes de protection locaux; dans les établissements, des organismes de protection d'établissements; dans les immeubles, des gardes d'immeubles.

Fontainemelon est une commune de plus de mille habitants qui est astreinte aux constructions de protection civile et qui doit créer un organisme local. Actuellement, cent trois personnes sont incorporées dans l'organisme de protection local, c'est-à-dire environ la moitié du nombre fixé par la législation qui, par ailleurs,

laisse aux communes quelques années pour la mise en place de tous les dispositifs prévus.

En vertu des prescriptions légales en vigueur, les effectifs réglementaires sont fixés à 550,000 personnes pour l'ensemble du pays; le Conseil fédéral est autorisé à prendre les mesures nécessaires pour porter — à une date actuellement indéterminée — l'effectif à un million de personnes.

Après avoir commenté les différents plans déjà établis : dispositif communal, abris, gardes d'immeubles, dangers, et parlé des divers services que comporte l'organisme local, le chef de la protection civile présenta l'important matériel à disposition des sous troupes. Ce sont 80,000 fr. qui ont déjà été engagés pour l'achat du matériel des gardes d'immeubles — avec trois petites motopompes pour les flots prévus — du matériel des pompiers de guerre qui disposeront d'une grande motopompe, du matériel de la section des pionniers avec un compresseur et tout ce qui est nécessaire, enfin du matériel sanitaire indispensable.

M. Aimé Jaquet, directeur de l'office communal de protection civile, remercia le chef local et ses collaborateurs déjà engagés dans une action qui prendra toujours plus d'importance et qui exigera beaucoup de dévouement.

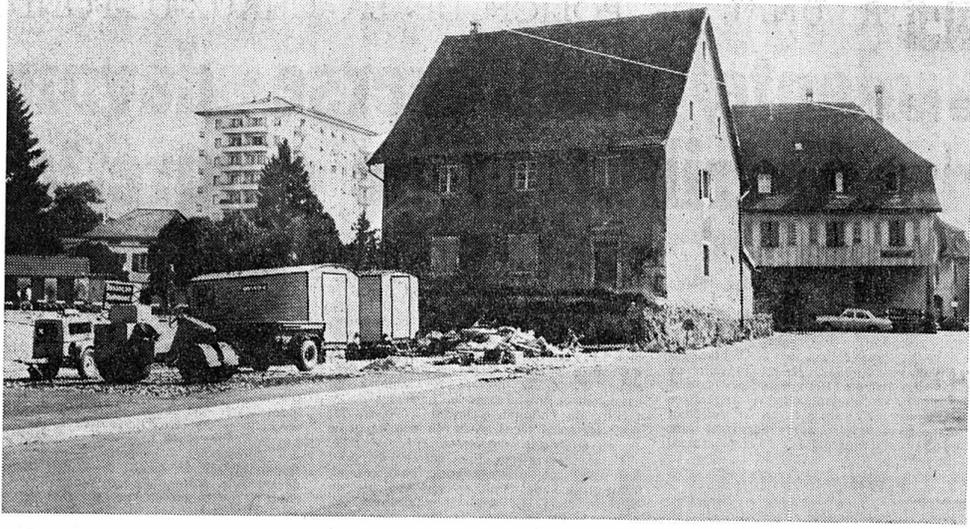
CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

La rédaction de la FAN dans les Montagnes neuchâteloises

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » a confié à un journaliste professionnel, M. Daniel Eigenmann, la responsabilité de sa rédaction pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle. Toutes informations, invitations ou communiqués peuvent lui être adressés à l'adresse suivante :

Daniel Eigenmann
Case postale 530
2301 La Chaux-de-Fonds
Télex 3.52.82 Tél. (039) 3 30 65



La maison qui vient d'être démolie. (Avipress - Bévi.)

UN CARREFOUR QUI S'AMÉLIORE A COUPS DE PELLE MÉCANIQUE

Depuis des années, on parle à Porrentruy de la suppression du passage à niveau de Saint-Germain, dont l'approche est pleine d'embûches pour l'automobiliste, de quel côté qu'il arrive, et dont la configura-

tion tourmentée vient à bout des suspensions les plus solides.

Mais désormais tous les espoirs sont permis, puisque les travaux ont démarré et sont même déjà avancés. Les travaux d'approche tout au moins. Le quartier de la gare a été entièrement remodelé et de nouvelles routes amèneront l'usager en douceur à ce fameux passage qu'il redoutait tant. Mais, pour mener les travaux à bien, il faut jouer sérieusement de la pelle mécanique! Et c'est en effet à coups de buttoirs qu'on a procédé avant-hier à la dé-

molition d'une maison ancienne qui se trouvait exactement au centre des deux nouvelles routes. Les virages pourront être ainsi corrigés, et la visibilité s'en trouvera considérablement améliorée. Personne ne s'en plaindra!

« Le jour où la pluie viendra » (CHANSON JURASSIENNE ACTUELLE)

Le beau temps persistant dans le Jura a eu comme conséquence de mettre les réservoirs de certaines communes jurassiennes à la cote d'alarme. La localité la plus touchée est sans doute le Noirmont, dans les Franches-Montagnes, mais la situation est loin d'être catastrophique. Des travaux sont entrepris pour procéder à de nouveaux captages. Les Noirmontais subissent évidemment de très grandes restrictions et ne peuvent obtenir de l'eau toute la journée. Cependant, les fermes du Noirmont sont rattachées au réseau du syndicat des Franches-Montagnes et, de ce fait, sont moins touchées que le reste de la commune.

A Saignelégier, on ne signale aucune restriction. A Porrentruy, les habitants ont de l'eau toute la journée, cependant, il est interdit de laver les voitures ou d'arrosier les jardins. La situation n'est donc pas encore normale. Dans la Haute-Ajoie, on ne signale aucune situation problématique et le réseau d'eau donne pour le moment satisfaction.

Ni Delémont, ni Montier ne subissent des restrictions d'eau. Les gros villages de Malleray et de Bèvilard, ainsi que Champoz et Pontenet, sont soumis à des restrictions semblables à celles de Porrentruy. On comprendra ai-

Fornet-Dessus, un peintre qui ne craint pas le verdict du public

De notre correspondant :

Depuis longtemps les expositions de peinture ne sont plus l'apanage des galeries. Elles se déplacent au gré de la fantaisie et des possibilités de l'artiste : elles descendent dans les cases, montent dans les greniers, s'arrêtent dans les couloirs des écoles ou dans leurs aulx.

A Lajoux — à Fornet-Dessus plus exactement — une exposition vient même de s'installer dans une vieille ferme transformée en colonie de vacances. Et ceux qui l'ont visitée s'accordent à dire qu'elle ne pouvait trouver cadre mieux adapté, étant donné que l'artiste qui accroche là ses toiles est un paysagiste, et qu'il est attiré presque exclusivement par les vieilles fermes jurassiennes, les vieux bourgs, les hameaux, les pâturages et les sapins du Haut-Plateau. Il est vrai qu'il n'existe pas pour lui de frontières cantonales et qu'il quitte à l'occasion le Jura des Jurassiens pour celui des Neuchâtelois. Il fixera alors sur sa toile un paysage des Bayards ou de la Brévine. N'empêche qu'entre les vieux murs restaurés de la ferme-colonie de Fornet, sous les poutres noircies, ses toiles cadrent magnifiquement. C'est la ferme-peinture exposée dans la ferme-réalté!

Sylvère Rebetez, qui vient de franchir la trentaine, expose pour la seconde fois seulement. Depuis longtemps pourtant, depuis toujours, il occupe ses loisirs à peindre et à dessiner. Il a atteint désormais le niveau qu'il s'était fixé et ne craint plus le verdict du public. Et il faut bien dire que son exposition est accueillie chaleureusement. Cette peinture, figurative certes, mais qui se veut interprétation de la nature plutôt que plate imitation, plaît à un large public. On aime ces grisaille, ces tons un peu monotones, ces grands ciels structurés et pesants, ces paysages hivernaux, ces printemps quinteux. Il y a parfaite correspondance entre le peintre qui est né là où il vit, et ces paysages qu'il traquait « de l'intérieur », pourrait-on dire, tant il les « sent ».

Au gré des itinéraires d'automne, un passage à Fornet-Dessus, un détour même, donneront à tous ceux qui aiment les paysages de chez nous une profonde satisfaction.



Sylvère Rebetez, alors qu'il peint. (Avipress - Bévi.)

LAUFON La voiture évite un chat: UN MORT

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, peu avant minuit, M. Kurt Grütter, ingénieur-chimiste, directeur de l'usine von Roll de Choindoz et sa femme, Mme Lily Grütter, née Wältli, âgée de 39 ans, rentraient de Bâle en voiture en direction de Delémont. A l'entrée de Laufon, dans un large virage, le conducteur donna un brusque coup de frein pour éviter un chat qui traversait la route. La voiture fit alors un tête-à-queue, puis fut déportée sur la gauche où elle enfonça une barrière et brisa un poteau de bois avant de retomber trois mètres plus bas dans la cour d'une fabrique. Alors que le conducteur sortait indemne de cette embardée, sa femme, grièvement blessée à la tête, décéda un peu plus tard à l'hôpital de Laufon. Mme Grütter était mère de trois jeunes enfants.

sément dès lors que dans certaines localités jurassiennes on souhaite qu'il pleuve.

PORRENTRUUY OUVRIER TUÉ en tombant

(c) Un accident mortel de travail s'est produit hier après-midi, vers 15 h, dans le quartier de la gare à Porrentruy, aux dépôts de l'entreprise de construction Parietti-Gindrat. Un magasinier, M. Paul Gigon-Voisard, de Fontenais, s'employait à réparer la machinerie supérieure d'un silo à béton. Il était avec le chef mécanicien à celui sur lequel il se trouvait. Il s'ensuivit une poussée d'air qui jeta l'ouvrier 18 m plus bas au pied de l'installation. En tombant, il heurta encore au passage des plaques d'aluminium. Le second ouvrier réussit à s'agripper à une barre et évita ainsi une mort certaine. Une troisième personne encore avait participé à la réparation, mais elle était déjà engagée dans la descente lorsque l'accident se produisit. La victime était âgée de 45 ans, père de 5 enfants, âgés de 9 à 22 ans. Sur le plan local, M. Gigon-Voisard faisait partie de plusieurs commissions communales et paroissiales et il était administrateur de la Caisse de Crédit mutuel.

Association francophone

Nous avons signalé en son temps que le groupe «Bélier» avait participé aux journées francophones de Liège. A ce propos, il a diffusé hier le communiqué suivant, retardé en raison de difficultés techniques : « Dans le cadre des journées francophones de Liège, les 11 et 12 octobre derniers, des représentants du Front des jeunes progressistes de France (F.J.P.), des jeunes du Front démocratique des Bruxellois francophones (J.S.D.F.) et du groupe «Bélier» ont pris contact en vue de la formation de «Francophonie combattante». Cette association, indépendante de tout organisme officiel, s'est donnée les buts suivants, dans les domaines politique, économique et culturel : * Coopération avec les pays francophones en voie de développement. * Recherche d'une position commune des associations francophones dans les problèmes internationaux. * Information et études au sujet des problèmes de minorité. «Francophonie combattante» regroupera, à travers des contacts permanents, les diverses associations combattantes représentatives des pays francophones. Son siège provisoire sera situé à Bruxelles. Les groupements représentés à Liège se rencontreront prochainement afin d'élaborer les statuts et de fixer les objectifs de «Francophonie combattante». F.J.P. - J.S.D.F. et groupe «Bélier».

Direction du dépôt fédéral des chevaux

Le colonel P. Mange, commandant du dépôt fédéral des chevaux de l'armée, prend sa retraite pour raisons de santé à la fin de ce mois. Le département militaire fédéral a confié la direction de ce dépôt au colonel E.M.G. Hans-Jürg Baudenbacher, né en 1914, de Morat, officier instructeur, à titre intérimaire, à partir du 1er novembre.

SORNETAN Deux grands musiciens

C'est dimanche prochain, dans le cadre de l'Eglise de Sornetan, que se déroulera un concert d'un... valeur exceptionnelle. Exceptionnelle par la valeur des œuvres choisies : Frescobaldi, Leibel, Buxtehude, Telemann, Bach, tous les grands noms de la musique classique promettent une heure de grande musique qui attirera certainement les mélomanes de toute la région. Exceptionnelle aussi par la qualité des interprètes : André Luy est un organiste bien connu des Jurassiens ; né à Tramelan, il fut durant plusieurs années le maître des organistes jurassiens et l'organiste de la paroisse de Saint-Imier ; aujourd'hui, c'est à la cathédrale de Lausanne qu'il exerce son art. Le petit orgue de l'église de Sornetan n'est bien sûr pas à comparer avec l'instrument de la Cathédrale de Lausanne. Pourtant, il est suffisamment coloré dans ses registres pour permettre à un homme comme André Luy de faire des merveilles! Hubert Faquex est un haut-boïste de grande qualité ; premier prix de virtuosité du Conservatoire de Zurich.

LAJOUX Les raisons de la fermeture d'un atelier d'horlogerie

Dans un article publié dans notre numéro du 28 octobre, sous le titre : «Une fabrique dont les portes sont trop bien huilées», un de nos correspondants avait écrit qu'ayant refusé une proposition de rachat de la principale fabrique de Lajoux, une grande fabrique d'horlogerie de Saint-Imier qui avait loué depuis un certain temps un atelier dans ce bâtiment, venait de renoncer à la location de cet atelier. La Compagnie des montres Longines Francillon S.A. nous demande de préciser à ce propos que : «Le propriétaire du bâtiment en question a résilié le bail de l'atelier que nous occupions, en nous mettant en demeure, si nous voulions y rester, d'acheter tout ce bâtiment. Pour des raisons que nous n'avons pas à exposer ici, nous avons renoncé à cet achat. Par contre, nous autres, voulons maintenir pendant plusieurs années encore l'atelier que nous avions loué, et avons demandé au propriétaire de nous accorder une importante prolongation de bail. Il fut répondu par la négative à notre requête. Si donc notre atelier de Lajoux va se fermer, nous n'en sommes pas responsables et il est donc erroné de dire que «la fabrique en question vient même de renoncer à la location».

FRIBOURG LES PÊCHEURS VEULENT LUTTER CONTRE LA POLLUTION DES EAUX

De notre correspondant : Lors de l'assemblée de la Fédération fribourgeoise des sociétés de pêche, tenue dimanche dernier à Damin de Week, la présidence de M. Roman de Week, avocat, les pêcheurs se sont insurgés contre l'inertie des milieux responsables de la protection des cours d'eau et de la lutte contre la pollution. Des propositions furent émises en vue d'obtenir des modifications de l'arrêté sur la pêche, qui est promulgué tous les deux ans par le Conseil d'Etat. La priorité des pêcheurs de rive sur les pêcheurs à la traîne, la suppression de la mesure minimum pour la perche, le retour de l'Hongrin (affermé pour six ans aux pêcheurs à permis), l'introduction de réserves provisoires sur le cours de la Glâne seront demandés. On souhaite également que soit interdit à chaque pêcheur du lac de Montsalvens d'utiliser plus d'une ligne, de capturer plus de six poissons nobles par jour et plus de pêcheur au vif. La surveillance devrait être intensifiée par les gardes-pêche, qu'on voudrait voir secondés par des auxiliaires. La fédération entreprendra à ses frais une traduction officieuse de l'arrêté sur la pêche, et son impression en italien et en espagnol. Les pêcheurs demandent que des mesures soient prises pour protéger la Glâne, infectée de Romont à Villaz-Saint-Pierre à la suite de l'exploitation du parc automobile de l'armée de Romont, et menacée par la création de la place d'armes de Drognegn. On voudrait obtenir aussi l'interdiction de tout dragage de cours d'eau.

FRIBOURG Deux motocyclistes blessés

(c) Hier, vers 17 heures, M. Gallus Berlinger, étudiant, domicilié à Granges-Paccot, circulait au guidon d'une motocyclette du pont de Zechringen en direction de Bourguillon. Il aborda le virage de la Tour-Rouge à trop vive allure et perdit la maîtrise du véhicule qui alla s'écraser contre une barrière de sécurité. Le conducteur, ainsi que son passager, M. Niklaus Studer, étudiant, domicilié à Daeniken (Soleure) furent blessés et durent recevoir des soins à l'hôpital cantonal. M. Berlinger est commotionné et son compagnon est blessé à un genou.

FRIBOURG Deux condamnations

(c) Hier matin, le tribunal criminel de la Sarine a condamné un ouvrier âgé de 21 ans, célibataire, à 7 mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, pour attentat à la pudeur des enfants. Il s'en était pris à une jeune fille âgée de quinze ans. A Châtel-Saint-Denis, le tribunal criminel de la Veveyse a jugé hier après-midi un agriculteur célibataire, âgé de 21 ans. Il l'a condamné à 7 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, pour attentat à la pudeur des enfants et infractions à la L.G.R. Il avait profité d'une jeune fille de quinze ans et transporté un passager sur son cyclomoteur, alors qu'il était ivre.

SEMSALES Deux voitures démolies dans le brouillard

(c) Hier, vers 8 heures, un automobiliste hindou domicilié à Genève, M. Pradeep Bhattacharya, 24 ans, circulait au volant d'une voiture de Châtel-Saint-Denis en direction de Semsales. Alors qu'un brouillard intense régnait, au lieu dit «en Ayoux», il entreprit le dépassement d'un camion. Une voiture conduite par un automobiliste de Rose survint au même instant en sens inverse, et la collision fut inévitable. Le conducteur hindou heurta également la roue arrière gauche du camion. Les deux voitures sont démolies, mais pas blessés.

canton de Fribourg furent au nombre de 4349 en 1968, dont 1066 permis de vacances. Le district de la Sarine en a encaissé le plus grand nombre, soit 36,7%. Il est suivi de la Gruyère avec 26,7%. Une somme de 63,000 fr. a été dépensée pour le repeuplement, au lieu des 45,000 fr. prévus. De plus, les EEF ont repeuplé le lac de Montsalvens à leurs frais. Les amendes, encaissées par les préfetures, vont à la caisse de l'Etat. Dès lors, les pêcheurs ne manquent pas de justifications, lorsqu'ils demandent à l'Etat d'intervenir avec plus de célérité contre tous les facteurs de pollution des eaux.

FRIBOURG Deux motocyclistes blessés

(c) Hier, vers 17 heures, M. Gallus Berlinger, étudiant, domicilié à Granges-Paccot, circulait au guidon d'une motocyclette du pont de Zechringen en direction de Bourguillon. Il aborda le virage de la Tour-Rouge à trop vive allure et perdit la maîtrise du véhicule qui alla s'écraser contre une barrière de sécurité. Le conducteur, ainsi que son passager, M. Niklaus Studer, étudiant, domicilié à Daeniken (Soleure) furent blessés et durent recevoir des soins à l'hôpital cantonal. M. Berlinger est commotionné et son compagnon est blessé à un genou.

FRIBOURG Deux condamnations

(c) Hier matin, le tribunal criminel de la Sarine a condamné un ouvrier âgé de 21 ans, célibataire, à 7 mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, pour attentat à la pudeur des enfants. Il s'en était pris à une jeune fille âgée de quinze ans. A Châtel-Saint-Denis, le tribunal criminel de la Veveyse a jugé hier après-midi un agriculteur célibataire, âgé de 21 ans. Il l'a condamné à 7 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, pour attentat à la pudeur des enfants et infractions à la L.G.R. Il avait profité d'une jeune fille de quinze ans et transporté un passager sur son cyclomoteur, alors qu'il était ivre.

• Lire d'autres informations fribourgeoises en page Montagnes

BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS - LIBRES OPINIONS - LIBRES OPINIONS DURRENMATT ET NOUS

On n'a pas fini d'épiloguer sur le discours prononcé par notre plus éminent auteur dramatique samedi passé au Théâtre municipal de Berne, devant une assistance hétéroclite où se coudoyaient les hautes personnalités officielles et les non-conformistes de tout poil, après que M. Simon Kohler lui eut remis au nom du gouvernement bernois le prix de littérature du canton.

D'aucuns s'irritent, d'autres jubilent, la plupart s'étonnent — non seulement parce que l'auteur de «La Visite de la vieille dame» distribuait les quinze mille francs qu'il venait de recevoir à trois hommes connus pour leur esprit contestataire, mais encore parce que son «remerciement» prit souvent l'allure d'un réquisitoire contre les traditions et les pouvoirs établis.

Dans l'ensemble, pourtant, les propos du lauréat ont trouvé un accueil favorable. On a apprécié sa verve caustique, ses formules à l'emporte-pièce, son indéfectible sincérité (1).

En attendant de disposer intégralement de ce texte mémorable, je voudrais en relever trois points susceptibles d'intéresser plus particulièrement Jurassiens et Biennois :

I. La presse alémanique n'a guère fait mention de ce que M. Durrenmatt a dit en passant de la question jurassienne. Il vaut la peine de le rappeler. Il a déclaré sans ambiguïté qu'il ne verrait pas d'un mauvais

œil la création d'un canton du Jura, mais qu'il n'appréciait guère les allures «fascistes» de certains de ses partisans. C'est là un avertissement dont pourrait tenir compte ceux qui cherchent à gagner la sympathie de la Suisse alémanique, et qui ne feraient pas mal de renoncer à certaines outrances de langage susceptibles de nuire à leur cause plutôt que de la servir.

II. D'autre part, en remettant un tiers de son prix à M. Arthur Villard, M. Durrenmatt a indiqué les raisons de son choix :

Il a voulu «honorer un homme que le canton de Berne voue aux gémonies à cause de son attitude politique, un homme qui a jeté dans l'arène politique l'idée du service civil non sans s'imposer de lourds sacrifices personnels». Il voit en lui un véritable patriote, «le descendant de ces révolutionnaires qui ont toujours constitué la véritable grandeur de la Suisse — Calvin, Zwingli, Haller, Pestalozzi, Dunant, Karl Barth».

M. Villard a déclaré qu'il considérait cette distinction avant tout comme un précieux encouragement à poursuivre la lutte. Ville ouverte, Bienne a toujours attiré des esprits libres dont elle se méfiait tout d'abord, mais dont elle finissait par admettre la valeur (une fois qu'on l'avait reconnue un peu partout).

III. Depuis des années, des esprits de ce genre s'élèvent contre une politique culturelle qui favorise la mé-

diocrité, notamment contre une organisation théâtrale primée (il s'agit du théâtre allemand) qui multiplie les représentations mal préparées et gâte le goût du public. Ecoutons ce que dit Durrenmatt à ce sujet : «Nous devons moins produire pour pouvoir mieux travailler... Un système d'abonnements qui contraindrait le théâtre à travailler trop vite, superficiellement, est intenable. Un théâtre réalisant au plus, par saison, dix représentations de qualité, mûrement conçues et soigneusement mises en scène, aura accompli son devoir, même s'il doit faire relâche une ou deux fois par semaine.» C'est exactement ce que nos «révolutionnaires» biennois répètent sur tous les tons.

Relevons enfin cette phrase mémorable, qui devrait méditer tout citoyen digne de ce nom : «Comme la culture, la démocratie ne représente pas une possession, mais une tâche à accomplir, méticuleusement, laborieusement, jour après jour.»

R. WALTER

(1) Mais pourquoi plusieurs journalistes ont-ils jugé spirituel de parler à ce propos de «la visite du vieux monsieur»? Si cet «athlète des lettres helvétiques» (S. Kohler dixit) a derrière lui une carrière exceptionnellement féconde, ses quarante-huit ans n'en font pas encore un «vieux monsieur».

Tribunal: graine de voyous

De notre correspondant : Dans sa séance hebdomadaire, le tribunal correctionnel du district de Bienne, sous la présidence de M. Dreier, s'est occupé d'un cas plus amusant que grave, dans lequel sont inculpés deux jeunes Jurassiens, âgés de 18 et 19 ans. Un samedi soir, les deux amis descendent à Bienne pour y passer la soirée. A la fermeture des établissements publics, ils font connaissance, sur la place Centrale, d'un individu qui les invite dans son appartement pour y boire le café. Là, on se couche sur un divan, on tamise la lumière. Il y aurait eu, selon les dépositions des jeunes gens, des gestes que la morale réprouve. Le benjamin de l'équipe qui avait glissé un poignard dans ses bottes, le sortit et menaça l'homosexuel en lui disant : «Donne ton fric ou on te tue». Il passa ensuite le poignard à son ami qui coupa le câble du téléphone. Finalement, le menacé donna la clé d'une cassette ; on l'ouvrit, mais elle était vide. Les deux jeunes gens quittèrent les lieux en fermant la porte de l'appartement et en emportant la clé de celle-ci. L'homme ne pouvant plus téléphoner, ni sortir, se mit à la fenêtre et appela un garde «Sécurité» qui passait par là, lequel alerta la police. Un enquête permit le lendemain déjà l'arrestation des deux jeunes gens. En plus de cette accusation de brigandage, D. F. est accusé d'attentat à la pudeur des enfants. Il avait en effet, fait la connaissance d'une jeune fille âgée de 15 ans et demi à la kermesse de Glovelier. Les actes qui lui sont

reproché ne sont pas très graves. Pour ces méfaits, il a été condamné à huit mois de prison, dont à déduire 15 jours de prévention. Il a été mis au bénéfice du sursis pendant quatre ans et aura à payer les frais de la cause qui se montent à 500 francs.

Claus Bremer au théâtre : une solution intérimaire

Au cours d'une séance commune, le Conseil municipal et la commission du Théâtre de Bienne ont discuté de la question du théâtre, qui a déjà donné lieu à bien des rumeurs, et sont arrivés à la conclusion qu'il faut approuver une solution intérimaire en ce qui concerne l'association avec le Théâtre de la ville de Soleure, pendant la saison 1970-1971. L'exécutif communal aura à décider soit l'inscription d'un poste vacant de directeur du théâtre, soit la nomination de Claus Bremer pour le 31 mai 1971. Il y a un mois environ, Claus Bremer a été chargé de préparer un schéma pour une conception nouvelle du Théâtre municipal. Ce plan est dans les mains des autorités et a été transmis à la commission du théâtre en même temps que le budget. Celle-ci aura à donner son avis au Conseil municipal avant le mois de février de l'année prochaine. En même temps, la commission remettra son rapport sur sa propre conception du futur théâtre biennois. De ce fait, le Conseil exécutif a renoncé à faire appel immédiatement à

Deux blessés

(c) Hier à 14 heures, une collision s'est produite entre deux automobiles et un cycliste à la route d'Orpound. Le cycliste, Marcus Niederer, domicilié route d'Orpound 90, a été hospitalisé à Wildermeth alors que la conductrice d'une des automobiles, Mme Marianne Ryser, née en 1924, habitant chemin de Buren 66, était conduite à l'hôpital de Beaumont. Les deux victimes ne sont que légèrement blessées.

Claus Bremer et a fait sien l'avis qu'il ne faut pas rompre les obligations existantes avec le Théâtre de Soleure.

Brass-Band Bienne Gospel-Singers Palais des Congrès Bienne

CONCERT

1er novembre 1969, à 20 h 15

Location : Symphonia S.A., Bienne. Tél. (032) 3 71 23.

VENTE DE MEUBLES DE STYLE

au détail

La maison Robac, meubles de style en gros

tél. 5 15 03

J.-P. Bachmann successeur

Neuchâtel - Les Draizes 2-4

vend en vue réorganisation:

Rabais 10% - 50%

salons, salles à manger, chambres à coucher
petits meubles de tous les styles

Pour cause de fin de bail

LIQUIDATION TOTALE

autorisée par le département de police du 25 octobre 1969 au 31 janvier 1970

MAGNIFIQUE CHOIX

Une excellente occasion pour vos cadeaux de **NOËL**

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

ROGER RUPRECHT

Seyon 14 NEUCHÂTEL Grand-Rue 1 a

RABAIS 10 - 20 - 30 - 40 %

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.



DISCOUNT

POUILLY-FUISSÉ

blanc

Clos Reissier 1966

appellation contrôlée

la bout. **4⁶⁵**
au lieu de 6.-

VOSNE-ROMANÉE

Domaine Cathiard-Molinier 1964

appellation contrôlée

la bout. **6⁶⁰**
au lieu de 8.40

Grands vins
petits prix

POMMARD 1966

« Les Rugiens »

Tête de cuvée

la bout. **10⁹⁰**

au lieu de 13.80

appellation contrôlée



Même pas en hiver!

Dépannage? Jamais avec VARTA

N'hésitez pas! Faites vérifier votre batterie. Si elle est «très fatiguée» faites la remplacer par une neuve. Par une VARTA neuve. Ensuite laissez l'hiver venir: Tournez la clef de contact... Moteur! Grâce à VARTA, la batterie de longue durée. Les avantages? Un nombre de plaques plus élevé par élément et une résistance interne plus faible. Puissance et tension de

démarrage sont ainsi accrues. Le nouveau type de batterie est équipé d'une couvercle d'une seule pièce, avec bornes et bouchons noyés, ce qui évite tout risque de court-circuits. La batterie VARTA est synonyme de réserve.



VARTA - Symbole d'énergie autonome

Représentant général
ESA Burgdorf,
Tel.: (034) 2 39 11

Succursales à
Zurich, St. Gall, Bâle, Lucerne
Lausanne, Genève, Bellinzona

Vente exclusive par les garages

Feuilleton de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

HARUKO-SAN

par **MARIE-ANTOINETTE DE MIOLLIS**

vable Mme Delmas, d'origine française, a été grièvement brûlée, et ses jours sont en danger ».

Séverine fut atterrée. Certes, les secousses sismiques étaient fréquentes au Japon, où il y avait encore cinquante-huit volcans en activité, et les sismographes enregistraient chaque année quatre à cinq mille, mais cette fois-ci, il s'agissait d'Hélène. Un désir impérieux l'invitait à courir à son chevet et à l'entourer de son affection.

La jeune fille se leva brusquement et regarda sa montre. Il y avait un train pour Tokyo dans une heure. Sa résolution fut prise. La pensée de savoir Hélène gravement malade l'avait bouleversée. Elle se demandait comment elle avait pu quitter Tokyo dans le seul but de s'éloigner de Gervais, alors qu'elle eût dû se montrer assez forte pour étouffer des sentiments coupables et assister sa cousine dans un pays où tout lui était étranger.

Elle laissa un mot destiné à la jeune fille qui l'aidait pour la vente et l'avertit de son départ puis posta une lettre pour Takashi Ogura, le prévenant de son absence. A la fin de la journée, elle arriva à Tokyo et téléphona à Miki :

La jeune Eurasienne fut agréablement surprise en reconnaissant la voix de son amie.

— Attends-moi à la librairie, je t'en prie, dit Séverine. Il faut absolument que je te voie.

Elle héla un taxi et, un quart d'heure plus tard, le fit arrêter devant sa porte. Dans son angoisse, un seul mot sortit de ses lèvres lorsqu'elle se trouva en face de Miki :

— Hélène ?
— Elle ne va pas bien, dit tristement la jeune fille. Ses brûlures sont sérieuses et affectent surtout la poitrine et les jambes. Ce choc, ajouté à celui de son accouchement, a fait monter sa fièvre.

— Espère-t-on la sauver ?
— Le docteur ne peut encore se prononcer. A la

demande de son mari, j'ai téléphoné à l'ambassade pour obtenir un médecin français, et elle est entre bonnes mains.

— Où est-elle maintenant ? Quand pourrais-je la voir ?

— Elle a été transportée à l'hôpital américain, ainsi que son bébé. Tu pourras te rendre dès demain matin à son chevet, un peu avant midi.

— Et l'enfant ?

Miki Hisada eut un sourire :

— Une adorable petite fille.

Le lendemain, Séverine alla chercher sa voiture laissée à Tokyo et se rendit à l'hôpital. Son inquiétude était immense et une pensée affreuse lui étreignait le cœur : si Hélène disparaissait, ne devrait-elle pas se reprocher amèrement de ne pas avoir été présente au moment de cette naissance ? Si elle avait été là, elle aurait indiqué à Gervais une clinique moderne au lieu de cette maison dépourvue de tout confort ! Les établissements nouveaux résistent aux tremblements de terre et sont chauffés autrement qu'avec l'ancien « hi-bashi ». Elle s'était, pour ainsi dire, désintéressée de l'événement attendu et terrée dans sa solitude. Elle avait manqué à son devoir.

A moitié folle d'angoisse, Séverine exagérait ses torts. Elle se voyait soudain en face de ses responsabilités et s'accusait d'égoïsme. Une immense tendresse pour la jeune femme montait tout à coup en elle. De toute son âme, elle implora le ciel pour son rétablissement.

Une fois introduite dans la chambre d'Hélène, elle la reconnut à peine sous les bandages qui lui recouvraient une partie du visage. L'infirmière qui se trouvait à son chevet lui fit signe de garder le silence, et elle mesura aussitôt la gravité de son état.

Alors seulement, elle aperçut Gervais effondré, un peu plus loin, sur une chaise. Il était d'une pâleur extrême et, lui aussi, méconnaissable. La jeune fille fut émue de pitié mais toute autre pensée était bannie de

son cœur. Il y avait maintenant, entre elle et Gervais, cette jeune femme gravement malade et ce petit enfant innocent. Tout était devenu tragiquement simple. La vie inexorable la remettait brusquement à la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter : celle humble et effacée de cousine et d'amie. Elle se demanda comment elle avait pu être assez insensée pour ne pas mieux gouverner son cœur. Des larmes coulèrent de ses yeux.

— Le docteur a bien peu d'espoir, murmura-t-il. Je suis désespéré !

Elle n'eut pas le courage de répondre, mais se ressaisit cependant après avoir posé sur l'épaule du jeune homme une main amicale.

Trop ému pour continuer la conversation, Gervais sortit de la pièce et Séverine s'approcha du lit.

— Excusez-moi, dit l'infirmière à voix basse, je vous laisse seule un instant avec la malade, je lui ai promis de lui apporter le bébé. Veuillez à ce qu'elle reste calme, elle a une forte fièvre.

Elle disparut, et Séverine se pencha vers Hélène. Elle comprit tout de suite qu'elle la reconnaissait et posa délicatement sur son front un baiser où elle mit toute son âme. Les lèvres de la jeune femme remuèrent. Une voix faible en sortit, hésitante...

— Séverine... je suis heureuse de te voir... Je vais te montrer ma petite fille... Elle n'a pas encore de nom et je ne serai pas là pour son baptême... Occupe-toi de tout... Gervais sera si malheureux !... Nous nous aimons tant !... A présent, l'enfant aura besoin de toi... Promets-moi, Séverine...

Séverine ne put répondre, les larmes l'étouffaient. Ses yeux ne quittaient pas ceux d'Hélène, comme si elle eût voulu, contre tout espoir, retenir le souffle de vie qui s'échappait encore de ses lèvres et lui communiquer un peu de sa force. Dans un élan généreux, elle alla jusqu'à offrir sa propre vie pour que vécût la jeune maman.

(A suivre)

Les délégués des Sociétés de chant du Val-de-Travers se sont réunis au Pont-de-la-Roche à Saint-Sulpice...

Lundi soir, les délégués des Sociétés de chant du Val-de-Travers se sont réunis, au restaurant du Pont-de-la-Roche, sous la présidence de M. Arthur Junod, de Couvet.

Toutes les sociétés, les Chœurs d'hommes de Noiraigue, Travers (L'Espérance) Couvet (L'Union Chorale), Fleurier (La Concorde), les Verrières (L'Espérance), les Männerchöre de Couvet et Fleurier et le Chœur mixte L'Echo de la Chaîne de Saint-Sulpice étaient représentés. Le président de l'assemblée a salué la présence sympathique de MM. Eric Schlub et Roger Péguiron, respectivement président et membre du Conseil communal de Saint-Sulpice, de MM. Paul Maire et Robert Clause, respectivement directeur et vice-président du Chœur mixte « Sainte-Cécile », de Pontarlier et de M. Eugène Bosshardt, de Couvet, ancien président du groupement des chanteurs du Val-de-Travers. En début de séance, M. Eric Schlub, président de commune de Saint-Sulpice, a adressé un message de bienvenue aux participants à cette assemblée au nom des autorités communales et au nom du Chœur mixte de l'Echo de la Chaîne.

COMPTE

Les comptes du dernier concert en commun qui avait eu lieu à Saint-Sulpice le 26 octobre 1968 et qui ont laissé un bénéfice net de 763 francs (ce dernier réparti comme suit: 400 fr. en faveur de la course des personnes âgées de Saint-Sulpice, 280 fr. à l'Echo de la Chaîne et le solde à la caisse du groupement des chanteurs) ont été approuvés. Ceux du groupement des chanteurs proprement dits ont été aussi acceptés. Concernant le dernier concert en commun auquel avaient partici-

pé les chanteurs de la Sainte-Cécile de Pontarlier, le président Arthur Junod a lu une lettre de remerciements et de félicitations signée par Mlle Adèle Lathier, présidente de cette chorale.

LE PROCHAIN CONCERT A NOIRAIGUE

Les délégués présents ont fixé le prochain concert en commun au 23 mai 1970 à Noiraigue; il sera organisé par le Chœur d'hommes de ce village dont son président, M. Louis-Arthur Jeanneret s'est déclaré heureux de cet honneur.

Les directeurs des sociétés fixeront très prochainement les chœurs d'ensemble qui chanteront à Noiraigue. La Chorale Sainte-Cécile de Pontarlier a accepté l'invitation de se joindre aux chanteurs du Val-de-Travers pour le concert de 1970. La commission scolaire de Noiraigue sera sollicitée pour qu'un chœur d'enfants du village puisse se produire à cette occasion.

UN NOUVEAU SECRÉTAIRE-CAISSIER

M. Arthur Junod a été réélu président du groupement pour la 11^{me} fois. Renonçant à son mandat de secrétaire-caissier, poste qu'il a occupé depuis janvier 1953 jusqu'à ce jour sans interruption, M. Frédéric Juvet de Couvet sera remplacé par M. Arthur Baumann, de Saint-Sulpice, membre de l'Union Chorale de Couvet. M. Baumann a accepté après une longue discussion d'exercer durant une année la fonction de secrétaire-caissier ce dont l'assemblée lui fut très reconnaissante.

Le calendrier des manifestations des sociétés de chant du Val-de-Travers a ensuite été fixé. Dans les divers, le président Junod a parlé de l'assemblée fédérale des

chanteurs qui s'est déroulée dernièrement à Neuchâtel. M. Juvet a fait un tour d'horizon complet sur le dernier concours cantonal des chanteurs neuchâtelois qui a eu lieu à fin mai à la Chaix-de-Fonds et a commenté le rapport général du jury, très constructif en l'occurrence. Les délégués ont manifesté le désir qu'un cours pour sous-directeurs soit organisé par la commission de musique cantonale. Enfin, M. Paul Maire de Pontarlier a exprimé tout son plaisir de se retrouver parmi ses amis chanteurs du Val-de-Travers et a félicité et remercié les membres du bureau du groupement pour leur travail et la peine qu'ils se donnent.

La soirée a pris fin par une «verrée» offerte par la commune et l'Echo de la Chaîne de Saint-Sulpice.

UN AUTOMNE VRAIMENT EXCEPTIONNEL

Au Mont-des-Verrières: 22 degrés!

De notre correspondant régional :

Cet automne, chacun en convient, est exceptionnel. Le ciel est immuablement bleu. Le soleil brille de tout son éclat sur les feuilles mortes qui « commencent à se ramasser à la pelle »...

Sur les hauteurs du vallon, les citernes vont être à sec. Il a déjà fallu transvaser l'eau de l'une dans l'autre pour assurer le ravitaillement du bétail. « Vers-chez-Juvet » comme à la Montagne-de-Buttes, des charrois ont commen-

Après plus d'un siècle d'existence au Val-de-Travers La Société de secours mutuels prononce sa dissolution...

De notre correspondant :

La Société de secours mutuels du Val-de-Travers a tenu avant-hier soir, à l'hôtel du Commerce, à Fleurier, une assemblée générale extraordinaire, sous la présidence de M. Jean Haefeli. A part le comité, quatre sociétaires seulement étaient présents...

DISSOLUTION

Depuis deux exercices, on notait des déficits assez importants. Le dernier s'est soldé par un excédent de dépenses de quelque 63.000 fr.

Or, la Confédération aurait désiré que ce solde passif fut mis à la charge des membres (2500), ce qui n'aurait du reste pas évité une augmentation des cotisations. La société a décidé de prononcer sa dissolution.

tion. Les secours mutuels du Val-de-Travers avaient plus de cent ans d'âge.

A LA PRÉVOYANCE

Sur l'effectif total, 2000 femmes et enfants avaient leur chef de famille qui travaillait à l'usine Dubied, à Couvet, alors que l'on ne dénombrerait que 500 membres individuels, répartis dans l'ensemble du district.

On a décidé que ces sociétaires seront repris par la Société fraternelle de « prévoyance », à titre collectif, pour 2000 d'entre eux, et à titre individuel, pour les autres et qu'ils feront partie de la section de Fleurier. Dans 80 % des cas cela représentera un avantage pour les membres des secours mutuels.

cé. Mais ils sont facilités par de bons chemins.

C'EST L'ÉTÉ

Si, hier matin, il a fait froid dans le fond de la vallée, sur les montagnes il n'a pas gelé pendant la nuit. Et la température...

— à deux heures de l'après-midi, nous a dit M. Persoz, facteur au Mont-des-Verrières, le thermomètre marquait 22 degrés au-dessus de zéro. Il fait plus chaud, a-t-il ajouté, que certains jours de juillet ou du mois d'août.

A la poste des Ruillères, sur Couvet, les fleurs dans les jardins sont aussi belles qu'en plein été. Sur les champs on voit encore vendangeuses et marguerites s'épanouir.

IL Y A TRENTE ANS

Mlle Cécile Allisson, âgée de 80 ans et domiciliée aux Petits-Près-Bailloids, n'a

TRAVERS

En faveur des orphelins

(sp) Le Conseil général de Travers, dans sa dernière séance a pris un arrêté, dont le but est de favoriser l'éducation de la retraite, à l'âge de 65 ans, des employés communaux et de leurs veuves.

Lors d'une prochaine séance, des propositions seront faites en ce qui concerne les prestations qui pourraient être allouées en faveur des veuves et des orphelins dont le chef de famille viendrait à décéder, durant l'exercice de ses fonctions, au service de la commune.

Départ d'une institutrice

(sp) A Travers, la commission scolaire, M. Edgar Triponez, au nom du Conseil communal, M. Paul Perret, inspecteur, MM. A. Zbinden, administrateur et P.-A. Adam, caissier communal, Mme Edgar Triponez, vice-présidente des dames inspectrices et le corps enseignant, ont pris congé de Mlle Monique Jacot, institutrice qui, pour des raisons de santé, doit quitter le Val-de-Travers, et poursuivra sa carrière au Locle.

Mlle Jacot après avoir enseigné, pendant deux ans, à la Montagne-de-Buttes, puis 6 ans aux Bayards, avait été nommée à Travers il y a 14 ans et demi.

M. André Krugel, président de la commission scolaire, a remercié Mlle Jacot et l'a félicitée du bon travail accompli dans le village où elle avait succédé à Mlle Treuthardt. Il a formé des vœux pour sa santé et son avenir et lui a remis, en souvenir, un chaudière aux armes de Travers.

En son nom personnel, M. Paul Perret et pour les dames inspectrices — au nom desquelles elle a offert des fleurs — Mme Triponez, se sont associés aux paroles de reconnaissance de M. Krugel tandis que M. Edgar Triponez relevait l'intérêt porté par Mlle Jacot aux affaires communales dès le début de la présente législature où elle avait été nommée au législatif en qualité de mandataire du parti radical. Mlle Jampen s'exprima en termes chaleureux pour le corps enseignant qui a offert à Mlle Jacot un tableau de son collègue, le peintre Fernand Vaucher. Mlle Jacot fit part de son regret d'être obligée de quitter le vallon.

Au cours de la même soirée qui a eu lieu à l'hôtel de l'Ours, on a aussi pris congé de M. Henri Hirt, secrétaire de la commission scolaire, depuis 1961, qui quitte la localité pour aller occuper le poste d'administrateur postal à Courtelary. M. Hirt reçut également un chaudière aux armes de la commune. Une modeste collation fut servie à l'occasion de ces deux départs.

FLEURIER

Blessé en ouvrant une boîte

(c) Avant-hier soir, à Fleurier, M. Jean-Jacques Bornand, facteur, qui se trouvait à son domicile, a eu trois doigts de la main gauche profondément entaillés, en ouvrant une boîte de conserve. M. Bornand, qui a dû suspendre son travail, a été conduit à l'hôpital de Fleurier.

AVIS DIVERS

Printemps 1970

Nous avons le plaisir d'engager une

apprentie vendeuse en photographie

Durée de l'apprentissage: 2 ans. Avenir assuré avec très bon salaire.

Faire offres à:

Schelling

photo ciné tel. 9 18 38 Fleurier

pas vu depuis une trentaine d'années une aussi magnifique saison d'automne.

— Alors, dit-elle, il n'avait pas gelé jusqu'à Noël. Avant le nouvel-an j'avais planté des groseilles. On me disait qu'ils étaient voués à la perdition. Or, à présent, ils sont encore là...

On le voit, il n'y a tout de même rien — en bon ou en mauvais — de nouveau sous le soleil quand celui-ci veut bien être de la partie.

RAVITAILLEMENT AU LAC

Dans la vallée de la Brévine, plusieurs fermes manquent d'eau. Les propriétaires vont se ravitailler au lac des Tailières dont le niveau baisse maintenant à vue d'oeil.

D'autres agriculteurs ont encore des sources à proximité de leurs demeures et les vaches vont aussi s'y désaltérer car si elles paissent encore dehors, l'herbe est sèche et cela leur donne soif.

La saison actuelle n'est pas tout à fait comme l'imagine le jeune poète covaillon, Jacques-Alain Clément :

*A la fin de l'automne
le paysage est devenu monotone
les arbres se sont dépouillés
de leurs feuilles dorées
il ne reste plus que le sapin
et son compagnon le pin
qui ont gardé leurs couleurs
sources inespérées de bonheur...*

Il est vrai que l'automne n'est pas au bout de ses joies et de ses peines, mais qu'il réserve encore la surprise de l'été de la Saint-Martin.

G. D.

BOVERESSE

Quand le bâtiment va...

(c) Depuis quelques années, une douzaine de maisons familiales ont été construites à Boveresse, ce qui est de bon augure, pour l'avenir. En outre, deux ou trois constructions sont prévues pour le printemps prochain au quartier ouest de « la Verpillière », et plusieurs villas seront érigées aux Bossnets, à l'est du stand.

Toutefois, en ce qui concerne ce dernier secteur, relevons qu'une étude est actuellement en cours dans le cadre du remaniement parcellaire, un plan d'aménagement étant nécessaire pour ce futur lotissement, ce qui a pour effet de retarder quelque peu les différentes transactions en cours.

Il est évident que la participation financière de la commune est assez sensible en ce qui concerne l'aménagement des chemins, l'installation de l'électricité, la pose des canalisations d'eau et des égouts.

Ces futures constructions ne peuvent que contribuer au développement du village.

Succès sportif

(c) Lors du cross qui s'est déroulé, ce dernier week-end, à Saint-Blaise, il y a lieu de relever le très beau résultat obtenu par le jeune Roland Rub, de Boveresse, âgé de 15 ans, classé premier dans sa catégorie. Il a parcouru la distance de 1460 m en 5'35". Félicitons ce jeune athlète et souhaitons-lui de nouveaux succès dans ses courses futures.

COUJET

Maîtrise fédérale

(sp) M. Marcel Montet, de Couvet, après avoir passé avec succès, en juillet 1968, sa maîtrise fédérale de coiffeur pour hommes, devait se présenter quelques mois plus tard pour un nouvel examen. Malgré une grave maladie et faisant preuve d'une volonté remarquable, il ne renonça pas à son projet. Il vient d'obtenir sa maîtrise fédérale de coiffeur pour dames.

Accident de la route

(sp) Avant-hier, à 16 h 40, M. Denis Guillaume, de Fleurier, roulait à cyclomoteur sur la route de la Nouvelle-Censière, à Couvet.

Dans un grand virage, à droite, au-dessus du chalet du « Ski-club » alors qu'il était à gauche de la chaussée, il heurta avec violence une automobile pilotée par M. Hermann Schaer, domicilié à Lausanne, arrivant en sens inverse. M. Guillaume souffrit de blessures superficielles. Les deux véhicules ont subi des dégâts. La police cantonale est intervenue.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Collisée (Couvet), 20 h 30: Les Teenagers - Jeunesse interdite. Pharmacie de service: Perrin (Fleurier). Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

Avis mortuaire

Le comité du Ski-Club de Buttes a le chagrin de faire part à ses membres du décès de

Monsieur SAMUEL JUVET

membre actif

père et beau-père de M. et Mme Frédy Juvet, M. et Mme Claude-Michel Juvet, M. et Mme Pierre-André Juvet, membres des comités et membres actifs.

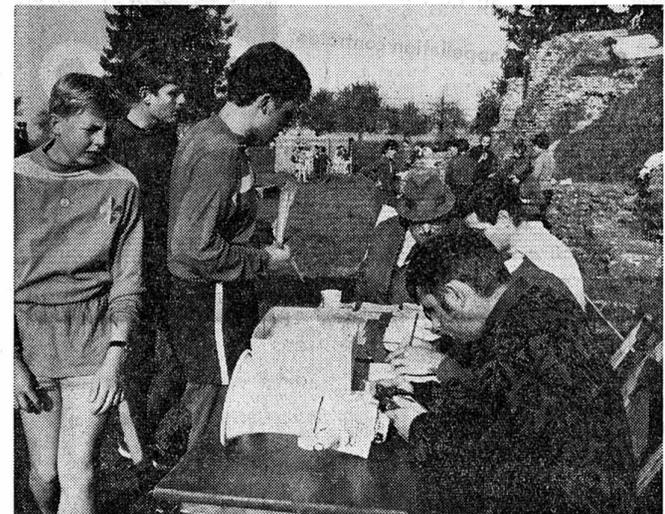
L'ensevelissement a lieu aujourd'hui 30 octobre, à Fleurier.

VAUD - VAUD - VAUD

Les écoliers de la Broye à travers la campagne

(c) Mercredi après-midi, dans les alentours d'Avenches, plus de 500 écoliers, venant des quatre districts de la Broye vaudoise, ont participé à la traditionnelle course d'orientation. Cette manifestation, à but sportif et éducatif, était placée sous les auspices de l'Association vaudoise des maî-

tres de gymnastique et organisée en collaboration avec le corps enseignant d'Avenches. Divisés par groupe d'âge, garçons et filles devaient faire un parcours variant entre 3 et 6 km. Favorisée par le beau temps, cette manifestation a été une réussite.



Une patrouille annonce son arrivée au contrôle (course d'orientation). (Avipress - Pache.)

PAYERNE

Avant les élections

(c) Mardi soir, à l'hôtel de la Gare, le parti radical du district avait organisé une assemblée d'information, présidée par M. Frédéric Mayor, de Villarzel. Le conseiller d'Etat, Edouard Debétaz, ainsi que les conseillers nationaux Cevy et Junod étaient présents et dirigèrent un vaste débat sur des sujets d'actualité politique et économique.

CUARNY

Ils renoncent

(c) A Cuarny, plusieurs personnalités politiques ne se présenteront pas pour les prochaines élections. En effet, sur 7 municipaux, 3 candidats renoncent. Il s'agit de MM. Georges Rouiller, municipal durant vingt ans, et syndic durant quatre ans, Alfred Gendroz, douze ans municipal, et quatre ans au poste de boursier, et Constant Gondoux, quinze ans municipal.

GRANDSON

Succès

(c) M. Gilbert Lasseur, contremaître électricien, domicilié aux Tuileries-de-Grandson, vient de passer ses examens de maîtrise fédérale d'électricien. Il a obtenu d'excellents résultats, se classant premier ex aequo avec deux autres candidats sur le plan fédéral avec une moyenne de 5,2 sur 6, sur quarante-huit candidats.

GENÈVE

Deux arrestations

(c) Mardi après-midi les inspecteurs de la sûreté genevoise ont procédé à deux arrestations. Ce fut d'abord au tour d'un négociant allemand qui se faisait dorloter dans un hôtel de la place... alors qu'il ne possédait pas le moindre franc.

Ce drôle de touriste a été hébergé gratuitement à la prison.

Les policiers ont démasqué encore, après une prompt enquête, un serviceman qui avait conservé les clés du garage où il avait travaillé, ce qui lui permettait de venir en catimini prélever de temps en temps de petites sommes. Cet individu, âgé de 21 ans, a pris lui aussi le chemin de Saint-Antoine.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfsthal Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Excès de vitesse

(c) Hier, à 13 h 30, une automobile neuchâteloise circulait d'Yverdon en direction de Lausanne. Le conducteur perdit la maîtrise de son véhicule, vraisemblablement à la suite d'un excès de vitesse, dans le virage des Sauges. Le véhicule, faisant deux tonneaux, termina sa course sur les roues dans un chemin vicinal. Il n'y a pas eu de blessés, mais la voiture a subi des dégâts importants.

Motocycliste blessé

(c) Hier, à 17 h 20, un motocycliste de 67 ans, circulant sur la route principale de Neuchâtel - Yverdon, a zigzagué sur la chaussée et fait une chute, en prenant le pont de la Poissine, commune de Bonvillars. La victime, blessée à la tête, a été transportée à l'hôpital d'Yverdon.

LAUSANNE

Un membre à plein temps coordonnera les activités de l'Eglise vaudoise

(ATS). — Le Synode de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, qui a siégé mardi et mercredi à Lausanne, a décidé de créer un poste de membre à plein temps du Conseil synodal, afin de permettre à celui-ci de mieux faire face à ses responsabilités toujours plus grandes. Ce membre à plein temps — un pasteur ou un laïc — pourra être appelé à la présidence du Conseil.

Le Synode a approuvé le projet de remaniement des arrondissements ecclésiastiques de l'Eglise vaudoise, dont le nombre est porté de six à huit. Ces arrondissements seront désormais ceux d'Aigle - Pays-d'Enhaut, Vevey-Lavaux, Lausanne, Echallens-Rensens, la Côte, pied du Jura-La Vallée, nord vaudois et la Broye.

Un poste de secrétaire général de l'Association «Evangile et culture» a été créé en collaboration avec les autres Eglises romandes. Avec le concours du centre social protestant et de la ville de Lausanne, l'Eglise vaudoise déchargera le pasteur S. Rostagno, qui s'occupe des Italiens établis dans les cantons de Vaud et de Genève, de tout le travail social désormais confié à un agent spécialisé.

Maniaque condamné

(c) Fernand M., peintre, un peu simplet, poursuivi pour extorsion de fonds, avait écrit deux lettres de menaces à un industriel très prospère de Cheseaux, plus précisément à son directeur, réputé fort bien argenté. Si 20.000 francs ne lui étaient pas versés, il botterait le feu à l'usine. M. avait alors des dettes pour 15.000 francs. Il est marié et a quatre enfants. Il s'achète néanmoins une voiture...

Le tribunal correctionnel de Lausanne, devant qui M. comparait hier après-midi, a tenu compte de sa responsabilité restreinte. Même si M. n'a pas obtenu les 20.000 francs, ses menaces furent prises au sérieux, les dommages pouvant atteindre 1 million de francs. M. K. le directeur fit verser 500 francs et déposa plainte; une surveillance fut exercée, qui amena l'arrestation de M.

Le tribunal l'a condamné à 8 mois de prison moins 11 jours de préventive, avec les sursis pendant 4 ans et l'obligation de se soumettre à un patronage et à un contrôle psychiatrique ambulatoire régulier durant le délai d'épreuve.

PAILLY

Elections sans passion

(c) A Pailly, les quatre municipaux sortants, y compris le syndic, MM. Pierre Emoh, Edgar Péclard, Bernard Piot, André Péclard et Roger Perrin, acceptent une nouvelle candidature pour les élections de novembre prochain. Comme il n'y aura aucune liste dissidente, il est vraisemblable que les élections se passeront dans ce village sans passion particulière. Quant au village de Premier, après huit ans de fonction, M. Jean Pogat a déclaré qu'il se retirait. Les quatre autres municipaux en charge, dont le syndic, M. Pierre-David Candaux, ont décidé de se représenter. Trois candidatures nouvelles ayant été déposées, il y aura sept candidats pour cinq à élire.

Yvonand: une belle pêche

(sp) Lundi dernier, alors qu'il pêchait à la ligne dans l'étang formé par l'ancienne gravière des Vursys, M. J. Terrier, négociant à Yvonand, a « sorti » un superbe brochet de 7 kg 800 après plus de deux heures d'efforts et de patience.

ODAC ■ MEUBLES ■ ODAC

ATTENTION !!!

PROCHAINEMENT !!!

Réouverture de la nouvelle exposition agrandie

MAGNIFIQUE... SENSASS... plus de 1400 m²

COUVET Une visite s'impose Tél. (038) 9 62 21

DEMAIN, c'est la FOIRE DE COUVET

Elle vaut le déplacement



Grand choix :

Calorifères à mazout Vestol, modèle à foyer pivotant.
Radiateur à gaz Fire Ball
Radiateurs électriques Jura
Vergaser — dégraisseur pour un rendement inégalé de votre calo mazout
Brûleurs à mazout Oertli

Chauffages en tout genre. Bien servis chez le professionnel
J. Simonin & Fils, Couvet



Pharmacie BOURQUIN

Au service de votre SANTÉ

COUVET — ☎ 9 61 13

Grand choix de meubles NEUFS et occasions
Reprend tous vos vieux meubles
Installe ou débarrasse logements complets
Zélé pour bien vous servir
Et à des prix imbattables!!!

COUVET **GRIZE** ☎ (038) 9 72 06

VENTE — ACHAT — ÉCHANGE

EHINGER

TEINTURERIE DYVELEON
VOTRE TEINTURIER

Fleurier
Tél. (038) 9 05 55

Couvet
Tél. (038) 9 62 35

258 ANS ! Tel serait l'âge de la foire de Couvet. La tradition ne se perd pas, malgré tous les changements intervenus, surtout au cours de ces 20 dernières années, dans notre mode de vie.

« Faire la foire » pour les Covassons, pour les gens du Val-de-Travers et les Montagnes en particulier, c'est quelque chose de spécial, une attitude, une manière d'être qui ne peuvent se décrire tant l'ambiance entre les deux côtés de la Grand-Rue du village chère à Jules Baillod est particulière et caractéristique.

En fait, cette Grand-Rue de Couvet prend une allure moyenâgeuse deux fois par année, les derniers vendredis de mai et d'octobre, selon une décision du Conseil général du 6 décembre 1968. Comme on ne travaille plus le samedi ni dans les fabriques, ni dans les bureaux, ni dans les écoles, le week-end s'allonge à l'occasion de la foire...

Une pause bienvenue

La foire de Couvet représente une pause dans le travail quotidien, une vraie détente ; c'est l'occasion de rencontres amicales, de retrouvailles, d'évoquer de vieux souvenirs entre gens de même âge. Pour les enfants, c'est le moment de faire une ample provision de nouveauté.



L'achat d'un parapluie peut être l'occasion d'un déplacement à Couvet en ce jour de foire !

tés sur le marché des jouets et de prendre d'assaut les manèges installés sur la place des Collèges.

On y trouve de tout

« Faire la foire » est l'événement le plus typique de la vie locale, un rite pourrions-nous dire, qui n'a rien perdu de son caractère authentique même si les affaires ne marchent plus « comme au bon vieux temps ». Le nombre d'étalages, de bancs ne diminue pas ; mais à chaque édition, le chiffre d'affaires tend à baisser en raison de la concurrence toujours plus accrue.

La foire de Couvet est dite « générale », car on y trouve de tout, aussi bien des tableaux champêtres que des porcs à engraisser, des saucisses grillées que des machines agricoles, des pommes à conserver que des marrons chauds ! On peut y dénicher l'article original, bon marché, aussi bien que le cadeau à offrir pour les fêtes de fin d'année.

Demain vendredi, chacun retrouvera avec plaisir les marchands qui ont l'habitude de venir à Couvet depuis bien des années ; et les commerçants de la localité sont nombreux qui, pour l'occasion, sortent de chez eux en présentant leur marchandise sous les yeux des badauds. Toute la vie du village et de la région sera concentrée sur les quelques centaines de mètres qui séparent la place des Halles du carrefour de la Pénétrante. Sans oublier, bien sûr, la place de la gare RVT qui sert d'exposition aux machines agricoles et à la présentation des vaches et des petits porcs !

Cela vaut le déplacement

Il vaut vraiment la peine de faire une visite à la foire de Couvet ne serait-ce que pour y rechercher son atmosphère si particulière, celle du coude à coude, de l'amitié et de la fraternité. Et si le cœur vous en



Vue générale de Couvet.



Vue générale de la foire en direction de la Grand-Rue. (Avipress Schelling)

dit, prêtez une oreille attentive aux boniments des marchands ambulants, ouvrez tout grands vos yeux devant les articles qui vous seront présentés, prenez le temps de déguster un bon morceau de gâteau au fromage arrosé d'un verre de Neuchâtel ou un de ces succulents cornets à la crème qui font que « ceux qui n'ont pas vu Couvet un jour de foire n'ont rien vu » ! pour

reprendre ici cette définition de Jules Baillod.

Ce jour-pas-comme-les-autres se terminera sur les carrousels ou dans les restaurants qui organisent en soirée des bals publics.

Gens de chez nous et d'ailleurs, bonne foire ! Que votre plaisir soit sans mélange et favorisé par un temps d'automne ensoleillé et doux.

DUBIED

APPRENTISSAGE - PRINTEMPS 1970

Cette annonce s'adresse aux jeunes gens, parents et éducateurs qui apprécient la connaissance d'un métier et une formation professionnelle complète.

Notre entreprise met au concours, pour cette date, plusieurs postes

d'apprentis mécaniciens de précision

qui seront formés dans notre propre CENTRE DE FORMATION. Ce centre, dirigé, encadré et équipé d'une manière exemplaire, permet à nos apprentis de suivre sur place tout le programme prévu par le règlement fédéral.

Grâce à nos méthodes d'instruction éprouvées et à notre longue expérience, nous sommes à même de garantir à nos jeunes gens une formation systématique et approfondie, assortie d'une très bonne connaissance de la branche.

Après l'obtention du diplôme fédéral, nos futurs mécaniciens, selon leurs capacités, pourront exercer leurs aptitudes dans nos ateliers de montage et d'outillage ou être orientés vers les formations suivantes :

- mécaniciens tricoteurs au service de la clientèle,
- bureaux d'études et de construction,
- service technique et de laboratoire.

Nous prions les personnes intéressées de s'adresser au service du personnel de **EDOUARD DUBIED & Cie S.A.**, usine de Couvet qui donnera volontiers de plus amples renseignements.

USINE DE COUVET

◀ Miele ▶

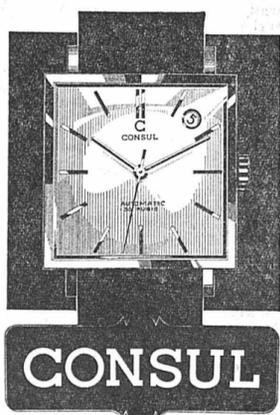
est présent à la foire

avec toute sa gamme de machines à laver lave-vaisselle et petits appareils

elexa - entreprise générale d'électricité

Eric Joerg - maîtrise fédérale

Quarre 4 Couvet ☎ 9 73 71
Concessionnaire Miele pour la région



CONSUL

R. Martinet
Horlogerie - Bijouterie
Couvet ☎ (038) 9 60 92
Pendules neuchâteloises
LE CASTEL

Chaussures Yersin

succ. Chardonnens
COUVET — ☎ 9 65 15
Place des Halles 3

Toute la gamme des bottes caoutchouc

BALLY



UN CHAUFFAGE

puissant et économique

SOMY à MAZOUT

Flamme bleue — Grand hublot
Forme plaisante

Représentant pour le Val-de-Travers :



Quincaillier
Couvet

☎ 9 62 06

Droguerie-Herboristerie

A. Gurtner

Toujours à votre service
Couvet ☎ (038) 9 61 33

Armin Rita

Sellier-tapissier

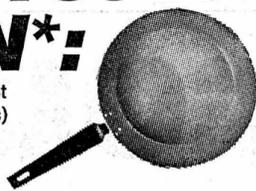
Maîtrise fédérale

Saint-Gervais 21
Couvet ☎ 9 66 57

A toutes celles qui ne connaissent que
cette poêle «MIVIT»
avec revêtement

TEFLON*:

(*TEFLON —Trade mark DuPont
de Nemours)



**nous proposons
également
celle-ci:**

A la Migros.

Pour 17.-!

**Pourquoi
payer
davantage?**

Les poêles «Mivit» avec revêtement
TEFLON n'attachent pas, même sans
adjonction d'huile ou de graisse.
Leur revêtement ne s'écaille pas, elles
sont très faciles à nettoyer, à
l'intérieur comme à l'extérieur. Elles
sont conçues pour les cuisinières à
gaz aussi bien que pour les cuisinières
électriques. Elles sont légères,
faciles à manier, pratiques.

Le TEFLON* dans toutes
les cuisines!

**MARCHÉS
MIGROS**



SUZE
bitter

l'indice du goût de la vie
Offrez, chez vous,
ce nouveau drink désaltérant,
légèrement amer et corsé.
Servez-le très frais, sec ou en
"long drink" avec de l'eau gazeuse.
Suze Bitter: un indice... du goût de la vie!



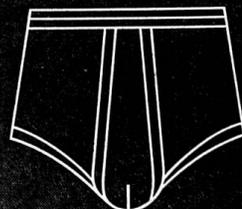
En matière de sous-vêtements,
la femme propose
mais
l'homme dispose!

C'est bien naturel! Car ce que
nous portons à même la peau
nous touche évidemment
de près. Et d'autant plus que la
pratique des sports, la voiture,
et le fait de rester debout ou
assis pendant des heures au
travail sont des tests qui nous
permettent de choisir les sous-
vêtements qui nous
conviennent le mieux... et que
nos femmes vont ensuite nous
acheter!

JSA-EVERYMAN

Coupe étudiée assurant un sup-
port intégral! Sous-vêtements
en coton, douillet, fins (petites
mailles 1x1), et faciles à laver
(supportent l'eau bouillante!).
Elastique spécial
JSA-Everyman — celui qui
dure plus longtemps!

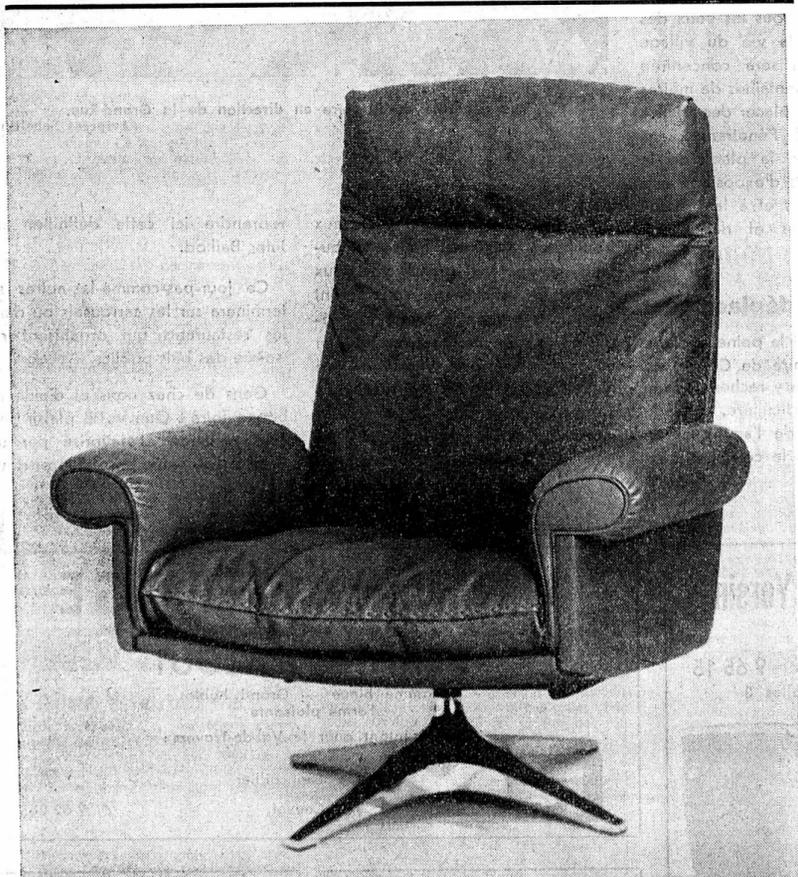
Gold-Zack



Slip 5.90/6.90, caleçon court dès 8.90, caleçon long dès 12.50, maillot dès 5.80
Pour la saison froide: JSA-Everyman en Lanofil — allient le confort à la solidité!

Charcuterie Margot
TEL. 514.58
5.66.21
Aujourd'hui
un repas vite cuit
Pot-au-feu cuit
dès 10 h 30
bouillon gratuit

Poissons frais
recommandés cette semaine
Cabillaud
entier et en tranches
Filets de carrelet
Lehnerr frères
POISSONNERIE Tél. 5 30 92
Place des Halles Neuchâtel



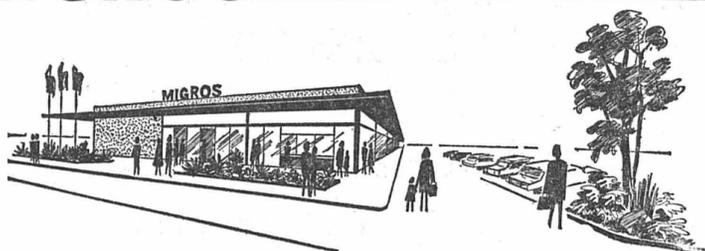
Vous apprécierez ce superbe fauteuil en
cuir naturel, à haut dossier, grand con-
fort, mécanisme à bascule, pieds chro-
més, capitonnage duvet. La gamme des
meubles cuir de notre grande exposition
vous permettra de faire un meilleur choix.



**meubles
rossetti
2017
boudry**

Vaste parking Tél. (038) 6 40 58

MIGROS



Pour notre futur Supermarché de Pesieux qui ouvrira ses portes en décembre 1969

nous engageons encore quelques

vendeuses et vendeurs

en alimentation, ainsi que pour le rayon non alimentaire (textiles et articles ménagers, cosmétiques, photo-gramo, etc.);

vendeuse en charcuterie

caissières

(débutantes sont formées par nos soins)

desserveuse

pour le bar;

emballeuses

(dépt fruits et légumes)

nettoyeurs (ses)

Pour formation, nous engageons d'avance, selon les emplois.

Places stables, bonne rémunération, ambiance de travail agréable, semaine de 46 heures, prestations sociales intéressantes.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 3 31 41.

Chauffage Prébandier S.A.,
2000 Neuchâtel,

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

monteurs aides-monteurs manœuvres

Semaine de cinq jours. Avantages sociaux. Pour tous renseignements, s'adresser à

Chauffage Prébandier S.A., rue des Moulins
37, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 17 29.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel,

cherche

OUVRIERS

Places stables et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel.

Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

Commerce spécialisé de moyenne importance, au centre de la ville de Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

capable, aimant les responsabilités. Contact avec la clientèle. Travail varié et intéressant.

Adresser offres écrites sous chiffres KC 2582 au bureau du journal.



pour son usine de Monthey

JEUNES GENS

ayant une profession technique (modèleur, mécanicien, serrurier, tuyauteur, appareilleur, etc.) afin de les former comme maquetistes.

Faire offres, avec curriculum vitae, au Service du personnel de CIBA SOCIÉTÉ ANONYME, usine de Monthey, 1870 MONTHÉY.

EMPLOYÉ «ACHATS»

A la suite d'une nouvelle extension de nos affaires, nous cherchons un employé pour notre bureau «ACHATS». Nous désirons :

- Apprentissage de commerce.
- Une année de pratique.

Nous fabriquons des machines automatiques de haute précision vendues dans le monde entier. Nous disposons d'une organisation stable et vous assurons une atmosphère agréable et un travail varié. Notre entreprise est encore à l'échelle humaine, ce qui facilite les rapports sociaux.

Faire offres à MIKRON HAESLER S.A. Fabrique de machines transfert 73, rue du Collège, 2017 BOUDRY Tél. (038) 6 46 52

MIKRON HAESLER



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S. A.
2034 PESEUX
TEL. 038 8 11 51

Nous désirons développer notre bureau technique en engageant un

INGÉNIEUR-TECHNICIEN HORLOGER ETS

à qui sera confiée la mission de créer des calibres modernes simples et à remontage automatique.

Les intéressés voudront bien prendre contact avec notre direction, une discrétion absolue leur étant garantie.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S. A.
34, rue de Neuchâtel 2034 PESEUX
tél. (038) 8 11 51.

Maison affiliée à EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international

Nous cherchons

ouvrières

pour travaux d'atelier faciles. Se présenter à la fabrique Biedermann S.A., Rocher 7, Neuchâtel. Tél. (038) 5 16 31.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche

une jeune fille ou dame

pour la former en qualité d'aide de la commis de fabrication. Il s'agit d'un plein emploi, très intéressant pour personne désireuse de se créer une situation stable. Faire offres sous chiffres P 900274 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Famille neuchâteloise établie au Liechtenstein cherche

jeune fille

pour le ménage et la garde d'une petite fille. Renseignements : tél. (075) 3 22 81. Offres à famille Marc Mascetti, Hinterschloss 114, 9491 Schellenberg.

On cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir, un

mécanicien sur autos

et un

manœuvre de garage

(si possible avec permis de conduire). Salaire selon capacités. Etranger avec permis C. Faire offres à l'agence OPEL, garage Jean Wüthrich, 2013 Colombier-Neuchâtel. Tél. (038) 6 35 70.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

P. MARCHAND Fils S.A.

Saint-Honoré 2, Neuchâtel engage

EMBOÎTEUR

(pièces soignées)

Adresser offres ou téléphoner au (038) 5 13 55.

FAVAG

cherche

AIDES-GALVANISEURS

pour travaux divers dans son atelier de galvanoplastie.

Faire offres écrites ou se présenter à :

FAVAG SA

Monruz 34 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 66 01

NEUCHÂTEL
ENTREPRISE DE PEINTURE cherche

peintre qualifié

Travail garanti avec très haut salaire. Adresser offres écrites à VS 2652 au bureau du journal.

Nous engageons pour date à convenir

une vendeuse une vendeuse débutante une vendeuse débutante

et pour le printemps 1970

Belle situation pour une jeune fille sortant de l'école.

Pour tous renseignements, s'adresser chez

CHAUSSURES

J. KURTH SA

Téléphone (038) 5 17 64



Nous cherchons des

mécaniciens de précision

pour la confection de prototypes, outillages et machines dans la petite et la moyenne mécanique.

Connaissances de la machine à pointer désirées.

Nous demandons des mécaniciens ayant de solides connaissances de leur métier.

Suisses, frontaliers, ou 5 ans en Suisse.

Prière d'adresser les offres à l'adresse suivante, ou se présenter à nos bureaux :

UNIVERSO S.A., No 30, rue du Locle, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 3 32 32.

Huguenin & Folletête
Portes-Rouges 163, Neuchâtel,

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

ouvrières

pour travaux d'atelier faciles et propres.

Se présenter ou téléphoner au No (038) 5 41 09.

Cherchez-vous enfin une place stable ? Si tel est le cas, nous vous l'offrons.

Dans le cadre d'un atelier moderne, salubre, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

auxiliaire d'imprimerie

NOUS DEMANDONS : collaborateur débrouillard ayant de l'initiative. Suisse ou étranger avec permis C.

NOUS OFFRONS : place stable, bien rémunérée, semaine de cinq jours, 44 heures.

Téléphoner au chef du service des laeurs, No 5 65 01 (interne 253), qui se fera un plaisir de vous convoquer.

SALON DU CONFORT MÉNAGER

A bord du «NEUCHÂTEL» au port tous les jours de 14 à 22 heures
Samedis et dimanches de 10 à 22 h 30
du 30 octobre au 11 novembre 1969

Entrée libre

Consultez le journal JEANNERET, Radio-TV tous ménages en page 9
Participez au «GRAND CONCOURS GRATUIT» Télévision - Radio - Frigo - Machine à laver la vaisselle, etc.

Thyssen Investment S.A., Luxembourg

Emprunt 6 1/4 % de 1969 de Fr. 60 000 000 (francs suisses)

Prix d'émission : 98,50 % Rendement : 6,34 % net

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique du 30 octobre au 5 novembre 1969, à midi, au prix de 98,50 %. Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes :

Taux d'intérêt : 6 1/4 % p. a. ; coupons annuels au 20 novembre.
Coupons : Obligations de Fr. s. 1000.— et Fr. s. 5000.— nom
Durée maximum : 15 ans ; remboursable en six tranches annuelles de Fr. s. 10,000,000.— de 1979 à 1984.
Service de l'emprunt : En francs suisses libres sans aucune restriction.
Garantie : Cautionnement solidaire de August Thyssen-Hütte Aktiengesellschaft, Duisburg-Hamborn.
La garante de l'emprunt, la August Thyssen-Hütte A.G., avec ses filiales, compte parmi les plus grands producteurs d'acier du monde.
A la charge de Thyssen Investment S. A.
Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Impôts et taxes : Les souscriptions sont reçues par les banques désignées ci-dessous, qui tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus d'émission officiel.
Cotation :

Crédit Suisse	Société de Banque Suisse	Union de Banques Suisses
Banque Leu S. A.	Banque Populaire Suisse	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois

DISCOUNT-TEXTILES

Ruelle Dublé 3

beau choix de
BLOUSES
pour dames

à partir de

8.-



Fermé le lundi



une nouvelle idée de Maggi

FARM SOUP

Farm Soup est plus qu'un potage.
Farm Soup, par la seule adjonction de saucisson ou de jambon, de lard ou de viande bouillie, de fromage ou simplement de pain,

vous permet de préparer des menus variés et toujours bien accueillis.
Farm Soup, c'est toute une ambiance, c'est gai et pas compliqué.

Choisissez :
Minestrone
Légumes extra-riche
Poireaux
et pommes de terre
Fr. 1.10



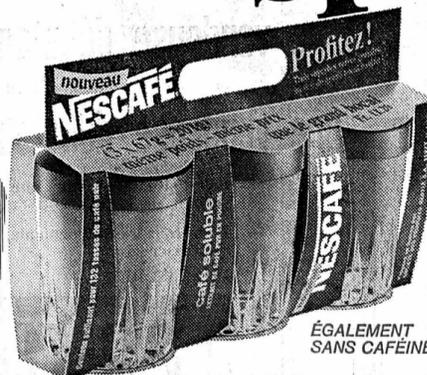
Farm Soup — toute une ambiance

MAGGI



NESCAFÉ

offre spéciale



3 superbes verres gratuits au lieu du grand bocal habituel.

Même poids, même prix... et même qualité, celle du nouveau Nescafé !
Un vrai goût de bon café, car Nescafé est extrait beaucoup plus rapidement et plus délicatement des grains de café frais rôtis.

ÉGALEMENT SANS CAFÉINE

MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
AGENCEMENT
DIVERS

Jean-Louis Décosterd
2003 Neuchâtel
Tél. 5 15 52

Le beau
manteau de cuir
ou de daim



s'achète
chez le spécialiste

JUTZELER
Hôpital 3 — Neuchâtel

Quinzaine de la gastronomie française

à



La Treille

du 31 octobre au 8 novembre
dégustations

fromages, pâtés de foie, terrines, escargots
quenelles, cassoulet toulousain, biscuits
Belin et les spécialités des provinces
françaises

du 3 au 8 novembre

crêpes bretonnes au grand-marnier ou au sucre
gaufres parisiennes faites devant la Treille



La Treille

Coop La Treille vous propose
quelques spécialités de choix

FEYEL	foie gras — escargots
KERLEVER	terrines bretonnes
AVON	pâté de lièvre — faisans — caille chevreuil
BEG-AVEL	pâté de foie — pâté de lièvre tripes bretonnes
DOUGOUD	pâté de lapin — jambonneau en gelée — noix de jambon en tranches
MORVAN- DELLES	potages : bisques de homard — d'écrevisses — langouste — crevettes — crabes saucés et mousses : saumon — homard — dinde plats cuisinés : rognonnade en croûte — timbale de fruits de mer — croustade de poulet — gratin de lasagnes — aubergines provençales
SABATON	crème de marrons vanillée purée de marrons au naturel marrons entiers
BELIN	biscuits duchesse de Nemours — calèche — pâtissier Marnier — jalousie Saucisse d'Arles — saucisson sous la cendre — saucisse d'Auvergne — Pruneaux d'Agen — Fromages, plus de 30 variétés Vins réputés — Champagne Veuve Clicquot Spiritueux, etc.

Fraîcheur, entrain par Läkerol

Läkerol rafraîchit bouche et gorge — est d'un goût vraiment agréable!
Il y a 3 sortes: fort, doux, menthol-fresh!

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

**BANQUE
COURVOISIER & CIE**

2001 NEUCHÂTEL (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____

H
E
N
K
E

SKIS

Pour la saison 1969-1970, nous vous offrons
un grand choix de modèles:

FISCHER - AUTHIER
KNEISSL - KÄSTLE - HART

*Cuchet
Sports*

DOMBRESSON

R
A
I
C
H
L
E

Prêt comptant

★ de Fr. 500.— à Fr. 25.000.—, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____ A/344
Domicile _____
Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330



Pour le 1er novembre, on cherche
garçon

pour aider au laboratoire et pour les courses. Possibilité d'apprendre l'allemand. Bon salaire. Nourri, logé. Adresser offres à Mme E. Birri, pâtisserie-Seeefeldstrasse 178, 8008 Zurich, Tél. (051) 32 10 08.

A vendre
Renault 4 L 1967

en parfait état, radio, expertisée, 2400 fr.

S'adresser à Robert Matthey, 2114 Fleurier, tél. (038) 9 17 58.

A vendre
FIAT 125
1968, impeccable ; crédit éventuel.
Tél. 8 46 66.

A vendre
Break Ami 6
cylindrée 35 CV., 30.000 km.
Tél. 4 10 46.

FIAT 124 coupé

Blanche, peu roulé, très belle voiture, reprise VV possible.

GARAGE HIRONDELLE
P. Senn - Pierre-à-Mazel 25
NEUCHÂTEL - Tél. 5 94 12

A vendre

FORD MUSTANG

7 litres, année 1968, 23.000 km.
Garage Terminus, Saint-Blaise, tél. (038) 3 28 77.

Champs de ski
Schwandfeldspitz



NOUVEAU
Téléskiège Möser-Tschentenalp

Dem. à acheter

ACHAT et VENTE de vieux bijoux
or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix, à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE
Portes-Rouges 46
Immeuble Marché Migros
Tél. 5 20 81
Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Nous désirons engager, pour notre service des cartes perforées,

UN OPÉRATEUR

de formation commerciale, au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité, possédant une bonne expérience du travail opérationnel sur ordinateur IBM.

Nous offrons : — place stable, activité intéressante et variée
— réelles possibilités d'avenir pour candidat capable
— prestations sociales modernes d'une grande entreprise
— conditions d'engagement correspondant aux exigences du poste et connaissances du candidat.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leurs offres manuscrites à

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
16, rue du Bassin
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 5 74 44, interne 208.

Incendie

Chômage

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Accidents

Responsabilité civile

Transport

Ragages

MÉTAL DUR

Nous offrons une place
d'adjoint à notre chef de fabrication

Préférence sera donnée à
MÉCANICIEN SPÉCIALISÉ

en métal dur, capable de prendre des responsabilités et de diriger du personnel. Nationalité suisse, frontalier, ou personne ayant séjourné 5 ans en Suisse.

Faire offres sous chiffres P. 11-950,096 à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Restaurant de la Grappe la Coudre/Neuchâtel

engage tout de suite ou pour date à convenir

SERVEUSE

connaissant les deux services

Bons gains assurés. Congés réguliers.

Adresser offres écrites ou téléphoner à M. L. Marini, tél. (038) 3 26 26.

L'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel cherche dame ou jeune fille de bonne culture générale, consciencieuse et d'esprit ouvert, pour un poste de

demi-secrétaire

Connaissance de la dactylographie indispensable, de l'allemand et de l'anglais souhaitée.

Emploi stable, horaire suivant entente, entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, à la Direction de l'Institut de physique de l'université, rue A.-L. Breguet 1, 2000 Neuchâtel.

Fabrique Maret, Bôle, cherche, pour entrée immédiate

ouvrier

à la demi-journée, pour travaux fins et délicats. Se présenter. Tél. 6 20 21.

Ancienne maison spécialisée cherche
COLLABORATEUR EN SERVICE EXTERNE

ayant de l'initiative, pour la vente de ses produits très bien introduits parmi la clientèle de la campagne.

Des connaissances de la branche ne sont pas indispensables, les débutants seront mis au courant.

Haute rétribution pour collaborateur capable, prestations sociales, rayon d'activité bien délimité, place stable.

Adresser offres détaillées avec photo, sous chiffres SA 385 B, aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 3001 Berne.

L'HOPITAL POURTALÈS
cherche, pour entrée immédiate ou la plus rapprochée possible,

UN EMPLOYÉ

pouvant s'occuper du service du chauffage et d'autres petits travaux divers au jardin. Possibilité, pour une personne seule, d'être logée et nourrie sur place.

Prière de prendre contact avec l'administrateur de l'hôpital Pourtalès, rue de la Maladière 45, 2000 Neuchâtel (tél. 5 39 81).

Nous cherchons

SERRURIERS

en bâtiment. Bon gain assuré, ambiance de travail agréable, Suisses ou étrangers permis C ou hors plafonnement.

Faire offres ou téléphoner à Campardo S. à r. L. Port-Roulant 1, Neuchâtel.

Tél. 4 28 12.

HOTEL DE VILLE, MOTIERS cherche

sommelière

Débutante acceptée. Conditions très intéressantes. Tél. 9 14 34.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille

cherche place à Neuchâtel, pour aider au ménage et garder les enfants ; pour janvier 1970, avec possibilité d'apprendre le français. Vie de famille désirée. Faire offres à Silvia Eigenmann, Bahnhofstrasse 2300, 8555 Müllheim (TG).

Travail à domicile

pour monsieur d'âge moyen, travailleur et habile, comme manœuvre, pour décolletage ou pour terminer montage d'une partie. Grand local à disposition. Faire offres sous chiffres 3010-1258, au bureau du journal.

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre
Vélocoteur
Cilo. Tél. 8 45 82, entre 12 et 13 heures.

A vendre
Cady mini
600 km à l'état de neuf ; nombreux accessoires, 420 fr. Tél. (038) 6 13 89.

A vendre, faute d'emploi,
Giulietta Sprint
72.000 km, peinture neuve et moteur complètement révisé. Tél. 8 73 53 dès 19 heures.

A vendre
Renault Dauphine

occasion expertisée, Fr. 1200.—
Grandes facilités de paiement.

Garage
R. WASER
Seyon 34-38
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 16 28

Superbe occasion

MERCEDES 220 SE

1965, expertisée, garantie.
7500 fr. Tél. 7 73 54 et 7 76 12.

DETTES = ENNUIS

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.
Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.
tél. 021-951150
Arrangements financiers s.à.r.l. 1510 Moudon.

MENUISERIE DECOPPET et Cie
Evoles 69 - Tél. 5 12 67

Costumes-jupes-manteaux
transformés selon votre goût.
R. POFLET, tailleur, Ecluse 10,
2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 90 17.

A vendre belle
armoire Louis XIII

noyer massif, en très bon état, ainsi que deux lustres en fer forgé.
Tél. 8 39 53 et 8 55 40
à partir de 18 h.

AVIS DIVERS

Nous donnons

notre catalogue Letter-press et un échantillon. Notre devanture vous renseignera sur ce procédé de décalque qui utilise pour la préparation de maquettes, documents à reproduire, titres, etc. Papeterie Bickel & Co, place de la Poste.

Machines à laver

18 modèles au choix. Nos reprises jusqu'à
Fr. 600.-
Grandes facilités. A. FORNACHON, 2022 BEVAUX, Tél. (038) 6 63 37.

ATELIER DE POSAGE DE CADRANS
cherche complément de production tous calibres. Prix intéressant. Travail rapide soigné. Adresser offres écrites à NL 2646 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

clichés photolithos

Nous cherchons pour le printemps 1970

Un apprenti graveur
Un apprenti photographe de reproduction

Faire offres à Villars et Cie
Rue de la Côte 71
Téléphone 51657

villars et cie neuchâtel

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) ;
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

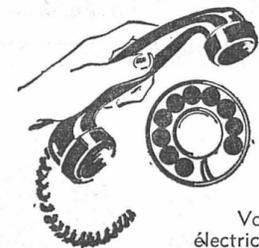
(Annonces commerciales exclues)

Vos chaussures de ski

Le vendeur est-il responsable des chaussures qui font mal ? Mes stages en fabrique m'ont appris tout ce qu'il faut savoir pour conseiller une bonne, une douce chaussure de ski. Apportez les pieds de vos mari, femme ou enfants, je vous conseille JUSTE.
A boucles, Fr. 65.—, 99.—, etc.

SKIS TOSALLI

Colombier
Tél. 6 33 12



Votre électricien

Vuillomenet
 & C^o.S.A.
 ELECTRIQUES
 INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
 TÉL. 5 17 12 GRAND-RUE 4

Prêt-à-porter

**MANTEAUX
 COSTUMES
 ROBES**

Une sélection boutique
 Une gamme de prix

Chedel
 Couture
 NEUCHÂTEL
 RUE ST. HONORÉ 2
 TÉL. 5 43 46



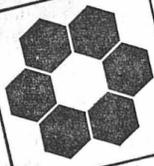
Sur tout le corps, appliquée sur le col ou les poignées, ou bien sur le devant et le bas, en gants, bonnets, bottes ou cravattes, la fourrure est à l'honneur cet hiver.
 Du lapin rasé au véritable Impala, du vison au renard rouge, dans tout les tons et à tous prix, la fourrure vous mettra à l'honneur cet hiver.



Manteau en Impala muni d'une bordure en renard rouge, très large dans le bas.



Détail mode: Contours de poches renforcées de cuir.



AU LOUVRE
 La Nouveauté SA



TOUJOURS POSSIBLE

Elle et Lui
 se retrouvent au CLUB

Soirées Danse Rencontres
 Activité à Genève, Lausanne,
 Sion, Fribourg, Neuchâtel, Bienne.
 Siège social à Genève.

Pour y adhérer, retournez-nous le bon ci-dessous

BON Pour une orientation gratuite et sans engagement
 CLUB ELLE et LUI

10, Rue Richemont, 1211 Genève 21
 Nom: _____
 Rue: _____ No: _____
 Lieu: _____
 Age: _____ Tél.: _____
 Mineurs et pas sérieux s'abstenir.

FN 41

PRÊTS
 express

de Fr. 500.- à Fr. 10000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit



Banque Procrédit
 1211 Genève, Cours de Rive 2,
 Téléphone 26 02 53
 1701 Fribourg, rue Banque 1,
 Téléphone 2 84 31

NOUVEAU:
 Service express
 Nom _____
 Rue _____
 Endroit _____

JERSEY

en coupons et au mètre
 CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9 Neuchâtel



c'est vraiment moins cher!

Machines à coudre

à bras libre, neuve **398.-**

Location-vente, grandes facilités de paiement, sans risque pour vous, avec remise pour solde en cas de maladie, d'accident, etc. Demandez une démonstration.
 Grand-Rue 5 Neuchâtel
 Seyon 16 ☎ (038) 5 34 24

Chambre à coucher

moderne, avec literie, ainsi que salle à manger, à vendre au plus offrant.

S'adresser : Carrels 13, Peseux, tél. 8 23 18.



deux yeux... pour toute une vie!
 Confiez vos ordonnances au maître opticien, Hôpital-17

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Offres d'emplois

URGENT, famille cherche dame pour garder trois enfants au domicile des parents, à la demi-journée. Tél. 4 32 53, heures des repas.

PERSONNE EST CHERCHÉE pour donner leçons de français à élève de 2ème année scientifique. Tél. 5 07 49, si possible entre 11 et 14 heures.

COUTURIÈRE est cherchée, éventuellement dame sachant bien coudre. Tél. 4 29 29.

ON CHERCHE un bon maître d'allemand pour un jeune homme de 17 ans, 2 fois par semaine. Tél. 5 25 27.

Demandes à acheter

BANC D'ANGLE en bois, avec coffre. Tél. (038) 3 28 77.

DIVAN avec entourage, en bon état. Tél. 6 38 23.

Divers

PERDU CHIOT berger allemand, 3 mois, région Clémessin - Villiers. Tél. 7 00 72. Récompense.

DAME AIMERAIT rencontrer monsieur d'un certain âge pour communiquer goûts et idées afin d'échanger une sincère sympathie. Mariage pas exclu. Adresser offres écrites à LJ 2644 au bureau du journal.

QUEL MONSIEUR loyal et gentil, soigné, situation assurée, désire connaître veuve sans enfants, 50 ans, belle présentation, pour amitié (mariage éventuel)? Joindre photo, si possible avec lettre détaillée, discrétion assurée. Ecrire à FD 2640 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

COURS DE GUITARE par élève du Conservatoire. Val-de-Ruz. Tél. 7 63 24, à partir de 13 h 30.

ÉTUDIANTE CHERCHE TRAVAIL, 4 à 5 heures par semaine. Tél. 5 29 16.

ÉTUDIANT cherche emploi tous les jours de 16 à 18 heures. Tél. 5 21 58 heures des repas.

COURS D'ALLEMAND thèmes, grammaire, correspondance commerciale, littérature, préparation aux examens. S'adresser à R. Dupasquier, Précis 6, Cormondrèche.

DAME cherche travail pour le samedi; ferait également des heures de ménage, les autres jours de la semaine. Adresser offres écrites à GE 2641 au bureau du journal.

A NEUCHÂTEL, dame cherche place à plein temps comme cuisinière. Adresser offres écrites à MK 2645 au bureau du journal.

JEUNE DAME, ancienne secrétaire, français-allemand, cherche travail de bureau à domicile. Adresser offres écrites à CA 2637 au bureau du journal.

REMONTEUSE de finissage cherche travail à domicile; livraisons régulières assurées. Adresser offres écrites à DB 2638 au bureau du journal.

FRANÇAISE avec permis B. cherche emploi (bureau de préférence). Adresser offres écrites à 2710-1253 au bureau du journal.

JEUNE DAME consciencieuse cherche travail à domicile (horlogerie). Adresser offres écrites à K. D. 2593 au bureau du journal.

A vendre

MICROPHONE Echolette, avec pied, 220 francs. Tél. (038) 9 04 72.

MANTEAU DE SPORT pour monsieur, bronze, grandeur moyenne, état de neuf, avec doublure amovible, 120 fr. (valeur 250 fr.) Tél. 5 73 84.

DIVAN-COUCHE avec coffre; divan-lit, commode, table. Tél. 5 53 58.

FAUTE D'EMPLOI, machine à laver la vaisselle, à l'état de neuf, 350 fr. Tél. 4 18 91.

PATINS DE HOCKEY No 39, 30 fr. Tél. 5 59 70.

2 LITS JUMEAUX, avec tables de nuit, 1 armoire à glace 2 portes, 1 buffet de service. Bas prix. Tél. 8 35 43.

POUSSETTE DÉMONTABLE, un porte-bébé, bas prix. Tél. 5 48 16.

BELLE ARMOIRE chêne massif, 3 portes. Tél. 8 39 53, dès 18 heures.

MOBILIER: canapé, 3 fauteuils, 1 table à rallonges, 4 chaises 1900, en bon état, bois noyer. Une armoire vernie blanche, 2 portes, tabourets de cuisine, baquet zinc. Tél. 8 39 53 et 8 55 40, dès 18 heures.

1 LIT D'ENFANT, ancien, 1 bahut Louis XV, 1 pièce de tissu neuve en velours grenat, double face, longueur 23 mètres, cédée au prix de gros. Tél. (038) 4 40 26, aux heures des repas.

PATINS No 40, pour garçon. Tél. 4 00 59.

CHAUFFAGE AU PÉTROLE. Prix avantageux. Tél. 5 06 23, aux heures des repas.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE. Tél. 5 13 95.

CHALE EN FOURRURE, pullover d'hiver pour dame, 1 manteau blanc, plusieurs robes modernes de lainage, taille 38-40; 1 poussette, avec pousse-pousse, bleue, en bon état. Tél. (038) 4 40 26, heures des repas.

POUR GARÇON DE 12 ANS manteau reporter doublé, pantalon brun, paletot fantaisie. Etat de neuf. Tél. 4 06 13.

2 PNEUS NEIGE avec jantes 125/135 - 12 pour NSU Sprint. Tél. 8 75 63, après 19 h.

A PRIX MODIQUE skis, chaussures de ski, patins et vêtements de sport d'occasion jeudi de 17 à 21 heures, 24 fbg de l'Hôpital.

TERRE NOIRE livrée à domicile, en sacs d'environ 40 kg, 2 fr. 80 le sac. S'adresser à André Ducommun, les Petits-Ponts, tél. (039) 6 73 44.

CUISINIÈRE A GAZ 3 feux, Neff, four vitré, thermostat et grill infrarouge. Etat de neuf. Tél. 8 46 16.

MANTEAU EN FOURRURE marmotte du Canada, taille 42. Tél. 8 15 63.

CUISINIÈRE A GAZ 4 feux, en bon état. Tél. 6 27 62.

ÉTABLI DE MENUISIER en bon état; échelle double avec rallonge; windjack similicuir ¾, taille 56, neuve. Tél. 6 35 28.

COMPLET et veston pour garçon de 15 ans, manteau pour garçon de 13 ans. Tél. 5 74 51.

MANTEAUX pour jeune fille de 14 à 16 ans, costumes et robes, bon état, bas prix. Tél. 5 74 51.

BELLES POMMES, différentes espèces, depuis 40 c. le kg. Tél. (038) 3 29 44.

PATINS DE HOCKEY No 43, 30 fr.; cours d'anglais, livres et disques, 200 fr. Tél. 5 94 72.

PIÈCES DE 5 FR. 1935, 1933, 1932, 1 Vreneli 1930. Tél. 3 38 22.

HARDTOP, Fiat cabriolet, à l'état de neuf. Tél. (039) 2 20 80, heures des repas.

A louer

BELLE VILLA non meublée, libre tout de suite, à Colombier. Case postale 544, Neuchâtel 1.

AU CENTRE, BEAU STUDIO non meublé, libre dès le 24 novembre. Tél. 4 58 15.

ZERMATT, STUDIO meublé, confort, 35 fr. par jour; dès 3 personnes, 5 fr. supplément. Tél. 5 81 15, le soir.

APPARTEMENT de 4 ½ pièces, en ville, libre le 1er décembre 1969. Tél. 5 92 40.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, 1er novembre, tout confort, à jeune homme. Tél. 5 21 74, entre 8 et 9 heures.

CHAMBRE ET PENSION pour jeune homme. Tél. 5 49 52.

GRANDE CHAMBRE avec bain et chauffage, pour dame ou monsieur. Tél. 5 68 59.

PESEUX, quartier Rugin, 3 pièces, confort, disponible 1er décembre. Tél. (038) 8 30 39.

CHAMBRE pour monsieur, près du centre. Tél. 5 40 71.

CHAMBRE INDÉPENDANTE pour couple ou pour deux jeunes filles, salle de bains, libre le 24 novembre. Evols 27, tél. 5 75 29.

MONTANA-VILLAGE appartement tout confort, libre jusqu'au 15 décembre, 100 fr. la semaine, charges en plus. Tél. (038) 6 64 86.

CHAMBRE MEUBLÉE, tout confort, à demoiselle, quartier de l'université. Tél. 4 34 40, heures des repas.

APPARTEMENT EN ATTIQUE, de 5 ½ pièces, 2 W.-C., terrasse et 2 balcons, vue imprenable, garage, Neuchâtel-est, libre immédiatement, 880 fr. mensuellement, charges comprises. Adresser offres écrites à EC 2639 au bureau du journal.

A BEVAIX, UN APPARTEMENT de 3 pièces, tout confort, immédiatement ou date à convenir. Tél. (038) 6 65 65 ou (038) 6 65 59.

CHAMBRE pour deux personnes, W.-C., cuisine, 17, av. du Vignoble.

Demandes à louer

JEUNE FILLE cherche chambre indépendante chauffée, bains, au centre. Tél. (037) 77 19 21.

URGENT - 200 FR. DE RÉCOMPENSE à qui me procurera studio meublé ou non. Ecrire sous chiffres 3010-1257, au bureau du journal.

MONSIEUR RETRAITÉ, en bonne santé, cherche chambre indépendante, au centre. Adresser offres écrites aux Services sociaux, à Neuchâtel.

CHAMBRE INDÉPENDANTE pour ouvrier qualifié, disponible au plus tôt, centre ou quartier est. Tél. 5 19 55, pendant les heures de bureau.

BOX A AUTO OU LOCAL de 20 à 50 m², région de la Coudre à Vauseyon, accessible avec auto. Tél. 3 37 47.

URGENT dame seule cherche petit appartement, 1 ou 2 pièces, ou studio meublé ou non, région Corcelles-Cormondrèche - Peseux. Tél. 6 20 90, heures des repas.

ANCIENNE MAISON ou ferme transformée. Tél. 5 91 30.

APPARTEMENT 2 à 3 pièces, avec bain, loyer modéré, à Neuchâtel ou environs. Tél. 4 32 36.

APPARTEMENT 2 PIÈCES non meublées, ou chambre indépendante meublée, région: Monruz, Hauterive, Saint-Blaise, pour décembre, par employé de bureau. Faire offres sous chiffres IG 2643 au bureau du journal.

URGENT. Dame seule cherche appartement 2 pièces, ou studio, à Colombier. Adresser offres écrites à D. V. 2575 au bureau du journal.

URGENT Studio ou appartement de 2 pièces, région Boudry. Tél. 7 91 84.

APPARTEMENT de 3-4 pièces, mi-confort, à Neuchâtel ou aux environs. Tél. 4 10 78.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

- ★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
- ★ L'EXPRESS

(★ souligner ce qui convient)

★ Jusqu'à fin décembre 1969 **Fr. 8.-**

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS

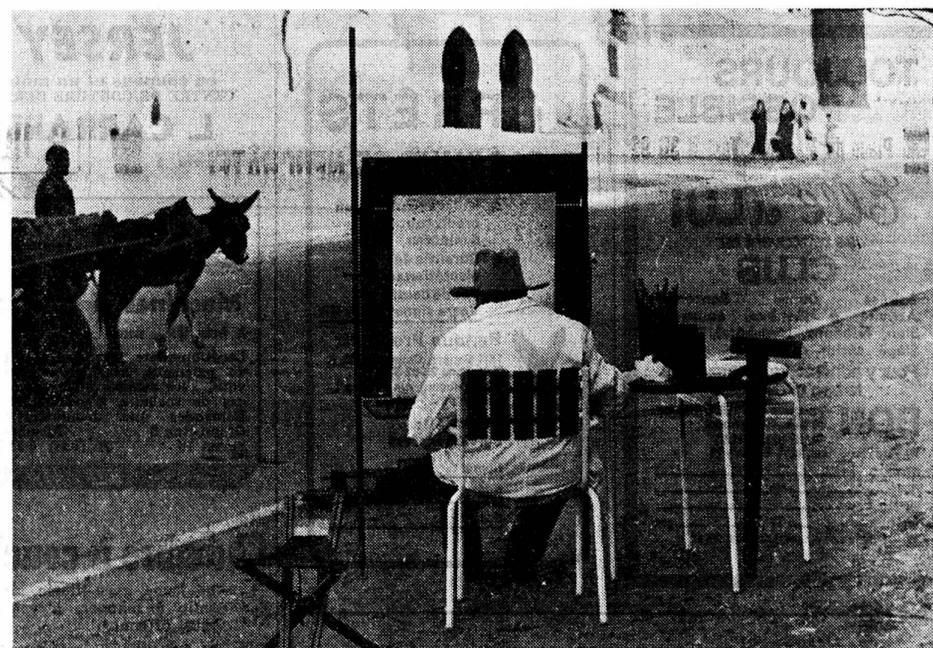
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

DORMIR

Mais comment ?



Dormir seul ? Dormir à deux ? Le sommeil profond risque d'en souffrir, interrompu qu'il est par les mouvements de chaque partenaire. (Avipress - Baillod)



Churchill — photographié ici à Marrakech — ne dormait que quatre ou cinq heures par nuit. Mais il n'hésitait pas à s'assoupir pour quelques instants, plusieurs fois dans la journée. (ASL)



Un petit somme au milieu de la journée favorise l'assimilation inconsciente des éléments enregistrés durant la période de veille.

Si l'on en croit les statistiques les plus sérieuses intéressant LE SOMMEIL, il est possible d'aboutir à cette conclusion : entre 25 et 70 ans, un individu normalement constitué passe en moyenne 15 ans de son existence à DORMIR !

« Par la faute du manque de sommeil, ou simplement en raison de l'insuffisance de véritable repos complet, disent les spécialistes, beaucoup de gens nerveux ont perdu la raison, beaucoup de femmes ont perdu leur mari, beaucoup de stratèges ont essayé des défaites et bien d'autres victimes sont à imputer à cette impossibilité totale ou partielle de « fermer l'œil ».

Et ils ajoutent : « Il existe à propos du sommeil un certain nombre d'affirmations plus ou moins catégoriques communément répandues parmi le grand public. Les unes sont parfaitement fondées, alors que d'autres relèvent de la plus haute fantaisie... »

C'est en partant de cela que nous avons cru devoir tenter de faire le point en procédant à un véritable tri parmi ces assertions.

Il ne nous a pas paru mieux indiqué que de nous adresser pour cela à un certain nombre de neuro-psychiatres, auxquels nous avons posé quelques questions que nous reproduisons ci-dessous ; avec leurs réponses unanimes, bien entendu.

Votre lecture achevée, nous pensons que vous aurez une plus claire et plus juste notion de la « réalité médicale », celle-ci vous permettant alors de vous défaire si besoin est de certains préjugés.

— On dit que le « premier sommeil » est le plus reposant. Est-ce exact ?

— Oui, il est démontré scientifiquement, et d'une manière qui ne souffre pas la plus légère controverse à ce qui semble, que l'action réparatrice du sommeil se situe dans les premières heures de celui-ci.

— Imaginons qu'un individu ait l'habitude de dormir huit heures mais que, cette nuit même, il doive se contenter de six heures seulement. Est-il vrai qu'il lui faudra, demain, dépenser plus d'énergie que de coutume pour effectuer le même travail ?

— C'est encore vrai. De très nombreuses expériences en laboratoire ont permis d'apporter la preuve selon laquelle le sujet qui manque de sommeil — ne serait-ce que deux heures ainsi que vous le dites — est contraint de brûler un nombre plus important de calories en compensation de cette perte. La dépense supplémentaire de ces calories peut atteindre 25 % chez certains individus.

— On prétend que les hommes réputés « énergiques » se contentent eux, d'un minimum de sommeil.

Pensez-vous que ce soit une réalité ?

— Assurément pas. Il faut cependant préciser un point, très important à ce propos. Des hommes célèbres : Churchill, Lee, Napoléon, etc... s'accommodaient fort bien de sommeils courts — quatre ou cinq heures environ — mais ils avaient coutume de faire de nombreux petits sommeils pendant la journée. En définitive, ils bénéficiaient d'une durée normale de sommeil, et c'est ce qui explique qu'ils ne souffraient pas d'un manque de repos.

— On dit pourtant que dormir « par petits coups », et notamment « faire la sieste » après déjeuner est une habitude regrettable, qui sape à la fois la santé, et l'activité. Que faut-il en penser ?

— Il s'agit là d'une fantaisie, d'un préjugé, et de rien de plus. Il y a une vingtaine d'années, des confrères voulurent précisément en avoir le cœur net. Pour cela, ils se livrèrent à plusieurs expériences sur des groupes d'étudiants, et sous le contrôle de leurs professeurs. Les conclusions furent formelles : ceux des jeunes gens et jeunes filles qui dormaient UNE heure après le déjeuner obtenaient des résultats nettement supérieurs à ceux qui continuaient d'étudier pendant ce même temps. La détente du corps et de l'esprit dans une sieste permet aux facultés intellectuelles de retrouver une vigueur intacte, tout comme il semble qu'elle favorise l'assimilation inconsciente des éléments enregistrés durant la période de veille.

Un bon bain chaud

— On dit encore qu'à lui seul le manque de sommeil peut entraîner l'apparition de troubles graves. Que faut-il en penser de cela ?

— Vous pouvez répondre vous-même à cette question. Il vous suffit de vous souvenir de l'exemple offert par les animaux : si vous les empêchez de dormir, ils mourront bien plus rapidement que ceux que vous aurez simplement privés de nourriture. Pour l'homme, c'est exactement la même chose !

— On assure qu'une fatigue physique trop importante peut vous empêcher de trouver le sommeil. La logique apparente voudrait que ce soit précisément le contraire. Quelle est votre opinion ?

— Si cette fatigue est relativement importante, il s'ensuit une tension nerveuse nettement accrue. C'est elle qui, en réalité, chasse le

sommeil, selon un processus que nous ne pouvons développer tant il est complexe. Nous nous bornerons à vous dire qu'en cas de fatigue trop grande, il existe un remède : prendre un bain chaud avant de se mettre au lit. Ce traitement a pour effet d'abaisser cette tension due à un effort musculaire inhabituel.

— Nous pouvons ajouter que, même pour le cas où cet effort physique n'existe pas, il est CONTRE-INDIQUÉ de faire un effort intellectuel avant de se coucher.

— Quelle est alors l'attitude à observer ?

— On peut dire que la meilleure préparation à une nuit calme et, par conséquent, à un sommeil réparateur, consiste à passer une soirée tranquille et à la terminer si possible par une courte promenade fatiguant légèrement la musculature.

— Toujours dans cet ordre d'idées, que pensez-vous d'une boisson chaude avant de se coucher ? Bien des personnes recourent à ce procédé, croyant peut-être qu'il remplace le bain dont vous avez parlé. Quelle est votre opinion ?

— La boisson chaude NE PEUT PAS remplacer le bain chaud. Il s'agit de deux techniques bien différentes et la boisson chaude — risane ou quoi que ce soit — est à proscrire formellement. Il ne faut pas oublier en effet que la pression des liquides sur la vessie est source — ou cause — d'agitation. Allant plus loin, il conviendrait que l'on se garde de boire — aussi peu que ce soit — dans la soirée si l'on veut passer une bonne nuit.

— Est-il donc vrai qu'un dormeur bien portant ne s'agit pas ?

— C'est ce que beaucoup de gens ont coutume de prétendre, répondent les spécialistes, consultés qui ne manquent pas d'ajouter — toujours unanimes :

« La vérité, c'est que cette affirmation n'est pas exacte. En réalité, tout dormeur, jeune ou adulte, homme ou femme, est contraint de MODIFIER — très souvent pourrait-on dire — sa position au lit ou sur quelque autre couche que cela soit. La chose s'explique simplement par le fait que notre musculature est disposée d'une telle façon que nous ne pouvons pas détendre tous nos muscles à la fois. On peut raisonnablement estimer être contraints de changer en moyenne 35 ou 38 fois de position en huit heures de sommeil. Mais attention ! « changer de position » ne signifie absolument pas « s'agiter ». Pour comprendre la différence, il vous suffit de prendre le dictionnaire. Vous y verrez que l'« agitation » est un mouvement prolongé, désordonné. Ce n'est jamais le cas chez un dormeur normal.

— On dit aussi qu'il est préférable de dormir sur le côté droit plutôt que sur le côté gauche : on évite ainsi de comprimer le cœur. Quelle est votre opinion à ce propos ?

— Voilà un autre préjugé ! en premier lieu, on dort aussi bien à droite qu'à gauche, ou couché sur le dos. D'autre part, les effets sur le cœur sont nuls si vous dormez côté gauche ; pour la raison très simple que l'organisme de l'homme est construit de telle sorte que les positions incontrôlées parce qu'inconscientes — et c'est le cas du sommeil — ne peuvent pas retentir sur son état général. Si vous voulez une illustration, dites-vous qu'un petit garçon ou une petite fille — encore ignorant du rôle joué par le muscle cardiaque — ne choisit pas ses positions et ne fait qu'obéir à ses besoins de relaxation sans que pour autant il ne lui arrive un accident.

Il faut dormir seul

— Est-il exact, comme le prétendent certains, que nous passons immédiatement de l'état de veille au sommeil, et vice versa ?

— C'est encore une opinion assez répandue, mais c'est encore une er-

reur. Au début et à la fin de la nuit, tout sujet se trouve dans une phase intermédiaire : le demi-sommeil, phase pendant laquelle, si nous ne pouvons pas parler, nous entendons — le soir, nous CONTINUONS d'entendre, le matin, nous RECOMMENÇONS à entendre. En d'autres termes, nos facultés motrices sont au repos, mais notre système auditif et notre esprit se trouvent en alerte. De très nombreuses expériences apportent la preuve que cela se passe bien ainsi.

— Tous les goûts, et toutes les opinions, étant dans la nature, certains préfèrent les sommiers et matelas durs alors que d'autres affirment que ces éléments doivent être doux — voire très souples. Que faut-il en penser, vu du côté médical ?

— Pour être francs, et pour éclairer votre public comme il convient, il nous faut vous dire que partisans du « dur » et adeptes du « souple » sont les uns et les autres dans l'erreur. De très nombreuses expériences réalisées en cliniques ou hôpitaux ont montré en effet que TOUT — c'est-à-dire sommier et matelas — doit se ramener à une douceur MOYENNE, seule capable de procurer à l'usager un sommeil véritablement reposant. Le trop dur ou trop moelleux ne favorise jamais un sommeil profond.

— Quelques-uns prétendent aussi que, même s'il fait partie d'un couple, tout sujet doit dormir SEUL s'il veut vraiment se reposer. Quelle est votre opinion à ce propos ?

— Si on laisse de côté l'aspect psychologique de la question, et si l'on se soucie simplement de la faculté de relaxation, il est clair que dormir seul est le moyen le plus sûr d'obtenir cette détente nécessaire à l'individu. Celui-ci a besoin d'un sommeil profond s'il veut se retrouver « en forme », et même si ce sommeil n'est pris que par petites doses plusieurs fois par jour. Or, dormir à deux empêche l'un et l'autre des partenaires de goûter ce sommeil profond, tout simplement en raison du fait que les moindres mouvements du voisin empêchent le compagnon (ou la compagne) de s'endormir profondément. Mouvements involontaires, certes, mais mouvements tout de même. Or, c'est, ne l'oublions pas, le sommeil profond qui repose le mieux. Cette proposition est impossible à deux.

— Si nous souffrons d'un manque de sommeil ; si, par exemple, nous n'avons dormi cette nuit que quatre heures au lieu de huit, devons-nous dormir quelques heures de plus — une dizaine — durant plusieurs nuits consécutives ?

— La chose ne sera pas du tout nécessaire. Rappelez-vous ce que

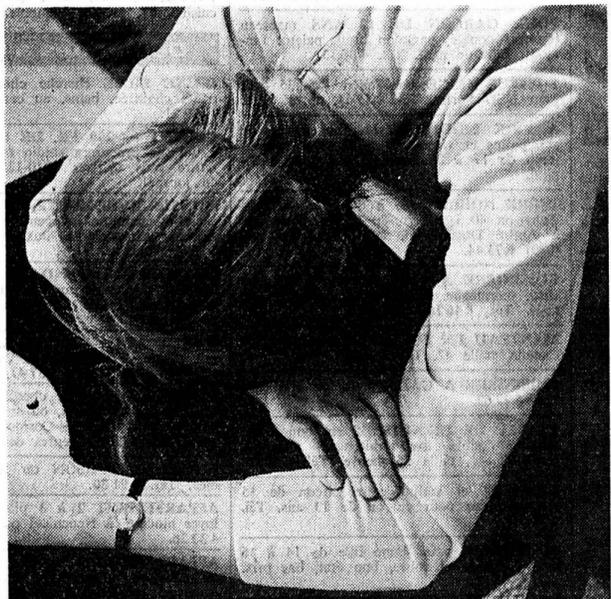
nous avons dit à propos des « petits sommeils » dans la journée d'abord. Ce sera valable pour vous comme pour les autres si vous avez l'habitude de dormir peu la nuit. Si ce sommeil écourté est accidentel, par contre, une bonne nuit prochaine vous fera récupérer autant qu'un sommeil prolongé. Vous n'en aurez peut-être pas l'impression, mais, physiologiquement, le résultat sera là...

Là s'est terminée notre enquête. Elle a, pensons-nous, mis en lumière un certain nombre de points essentiels, et servi à redresser quelques erreurs assez courantes dans le grand public.

Si nous nous sommes adressés à des neuro-psychiatres plutôt qu'à des praticiens de médecine générale, la chose s'explique par le fait que les premiers, de par leur profession même — ou plus précisément par leur spécialité — ont davantage l'occasion que les autres de se pencher — pour tenter d'explorer le « moi » de leurs patients — sur ces questions de repos dont dépend une grande partie de l'équilibre de l'homme.

Alain SOLIGNAC

(Droits réservés à A.P.P. et Alain Solignac)

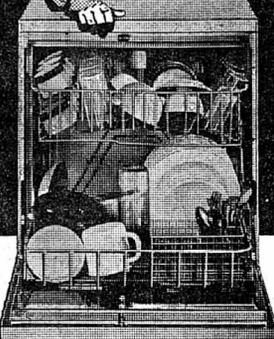


Une fatigue excessive chasse le sommeil. Un remède : le bain chaud.

ENSA ENSA ENSA ENSA ENSA

Miele

Lave-vaisselle G 50
l'efficacité même!



Avec gicleurs à jets extra-larges
doubles bras d'aspersion
tournant sur 3 plans.

En vente chez:

ENSA

Electricité Neuchâteloise S.A.
Neuchâtel - Tél. 5 77 51

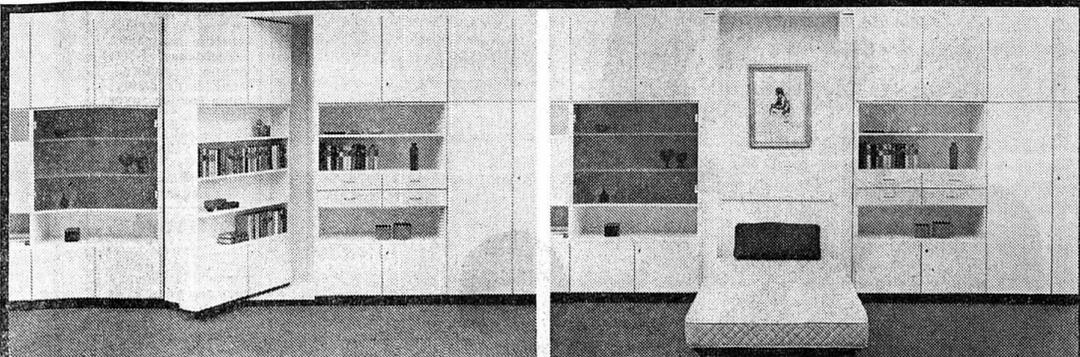
ENSA ENSA ENSA ENSA ENSA

Enfin plus d'espace, et moins cher!

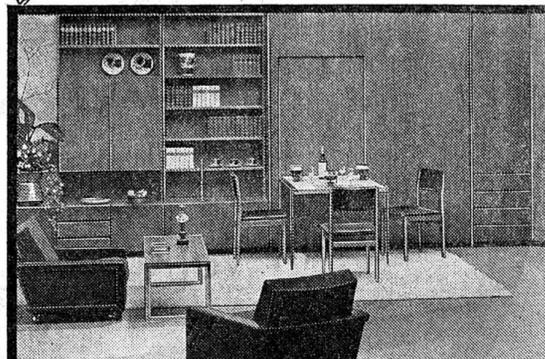
Les programmes d'armoire combinée Pfister ameublements conçue avec raffinement selon le système éprouvé de l'encastrement résolvent tous vos problèmes de place: dans un petit appartement, dans une chambre d'enfants ou d'amis, dans une maison de vacances, bref, partout où l'on doit vivre et dormir dans une même pièce. Les éléments-armoires Pfister ameublements se combinent, se complètent, se transforment à volonté. Ainsi, il vous est possible, même après un déménagement, de réagencer selon de nouvelles dimensions. Notre vaste choix en programmes d'armoires combinées modernes offre tout ce qu'il faut pour aménager un intérieur pratique et confortable. Même les prix vous surprendront agréablement!

De préférence, informez-vous personnellement dans notre grande exposition spéciale d'intérieurs mobiles.

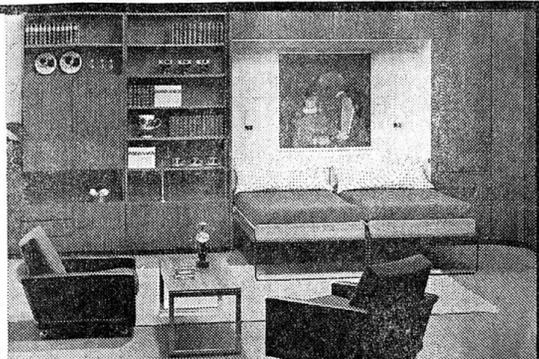
N'oubliez pas d'apporter les dimensions des parois. Vous serez enthousiasmés par nos propositions!



IDEAL-programme d'armoire combinée avec lit pivotant ou escamotable • Blanc ou noyer



MOBIL-programme d'armoire combinée avec lit et table escamotables • Div. exécutions en bois



Avantages du service armoire combinée Pfister ameublements

- Montage gratuit par équipe spécialisée
- Avec joints de plafond ou revêtement sur côtés
- Livraison gratuite, 10 ans de garantie contractuelle
- Paiement au comptant jusqu'à 90 jours ou CREDIT DIRECT

pour prospectus gratuits pour conseil gratuit
Nos programmes d'armoire combinée résolvent tous vos problèmes. Faites-nous part de vos désirs!

Mme
Melle
M. _____

Rue/No: _____

No postal/Localité: _____ 120

A envoyer à la succursale Pfister la plus proche

Pour vos problèmes de place directement au spécialiste d'ameublements:

Pfister ameublements sa



pour intérieurs individuels sur mesure

Choix complet:
2000 chambres modèles
30 000 tapis à

GENÈVE
Servette 53 + 44
ZÜRICH
Walcheplatz p/gare

LAUSANNE
Montchoisi 5
ZÜRICH
p/Sihlbrücke

BIENNE
Pl. du Marché-Neuf
SAINT-GALL
Blumenbergplatz

BERNE
Schanzenstrasse 1
WINTERTHOUR
Steinberggasse

BALE
Mittl. Rheinbrücke
ZOUG
Bahnhofstrasse 32

DELÉMONT
Rue de Moulins 12
LUCERNE (Agence)
Hirschmattstr. 1

NEUCHÂTEL
Terreaux 7 (Agence)
CONTONE/Cadenazzo
500 m direction Locarno

Fabrique-exposition - Tapis-centre SUHR près Aarau

1000 P 200 m de ravissantes vitrines
Sortie de l'autoroute AARAU



Arrivage de
moules fraîches
et
huîtres vivantes
(2 fois par semaine)

Lehnherr frères

Place du Marché Tél. 5 30 92

Je n'ai plus qu'à attendre!

Ma petite annonce paraît au-
jourd'hui. Demain, tout sera
vendu, grâce à la



AUTO - ÉCOLE

Simca 1000 + Daf automatique
Français - Allemand
Tél. (038) 5 66 77

G. ULRICH - Neuchâtel

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



SANS
JAMAIS
CHANGER
DE
VITESSE

MA MOYENNE?
800KM
PAR SEMAINE!

IL Y A MÊME
DE LA
PLACE
POUR MOI!

Jolie, mais pratique. Cela vous étonne? Pratique, mais jolie. Cela vous épaté? Economique? Bien sûr! Spacieuse? Et comment! Absolument automatique? Naturellement, avec la fameuse transmission DAF d'avant-garde! Sûre? Parfaitement! (34 nouvelles améliorations ont été apportées à la DAF 1970 dans le domaine de la sécurité). Confortable? Comparez! - Mais alors, pas très nerveuse? Faites-en l'essai et vous serez émerveillé! - 7 modèles DAF, de Fr. 5850.- à Fr. 8800.-. Break DAF 44/55: espace intérieur 135x125x86 cm; 5 places. DAF 44: 4,3/40 CV impôt/SAE. DAF 55: 5,6/50 CV impôt/SAE.

Break DAF 44/55

J.-L. Segessemann Garage du Littoral 51, Pierre-à-Mazel 2000 Neuchâtel (038) 5 99 91

FZE-22

Les MECCARILLOS plaisent aux hommes exigeants:



Ils trouvent dans ces cigarillos composés de tabacs aromatiques et doux, roulés à la main dans une cape de tabac naturel soigneusement sélectionnée, la perfection recherchée. MECCARILLOS, le petit cigare des fins connaisseurs.

MECCARILLOS
signe
particulier du
connaisseur
FR. 2.-



viso

VISO, spécialiste de la gaine pour tailles fortes, a délégué cette semaine, en nos magasins sa conseillère pour vous présenter, entre autres, ce panty, et cette gaine.

A partir de Fr. 49.50

1^{er} étage

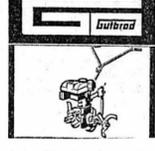
armourins
neuchâtel



Monsieur
44 ans, 1 m 75, divorcé, place stable, sérieux, affectueux, bonne présentation, désire rencontrer, en vue de mariage, gentille compagne, affectueuse, bonne ménagère, qualités de cœur, pour fonder foyer heureux.
Ecrire sous chiffres (OFA) 7429 L à Orell Füssli Annonces S.A., 1002 Lausanne.

J'ai trouvé
le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

BÉCHER



Le Gartenboy est aussi transformable en 10 secondes en rampe et fraise à neige, faucheuse, tondeuse, etc. Demandez prospectus et démonstration sans engagement à J.-B. Leuenberger, tél. (038) 8 43 55, 2034 Peseux (NE) case postale 76, ou Jean Jaberg, mécanicien, Saint-Blaise, Grand-Rue 21, tél. (038) 3 18 09.

A vendre points **SILVA**
Mondo - Avant
Prix avantageux
LESCY F.N.
case postale 281,
1401 Yverdon

COUTURE

Transformations et retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
retouché, réparé, etc. par spécialiste Veston - Pantalon
Toutes retouches Remise à la taille
Pitteloud, couture Temple-Neuf 4 Neuchâtel
Tél. 5 41 23

la boutique du Trésor
Belles céramiques pour la décoration de table
Trésor 2

Apprenez cet automate à taper à
la machine à écrire
en louant une machine à raison de 20 fr. par mois, chez Reymond, à Neuchâtel, fbg du Lac 11

FRED KUNZ
TAPISSIER - DÉCORATEUR
COLOMBIER - Rue Haute 15 - Tél. (038) 6 33 15 - Parc pour voitures

Restaurant la Grappe L. MARINI
La Coudre 3 26 26
Neuchâtel SPÉCIALITÉS ITALIENNES
Lundi : **BOLLITO MISTO**
Mardi : **L'OSSO BUCO**

Hôtel-restaurant du Soleil
R. Humbert - Neuchâtel
Vous y mangerez ses :
Filets de perches au beurre
Tournedos « Soleil »
Tous les jeudis
La véritable marmite Henri IV
Tous les samedis
Souper tripes et sa carte variée
UN COIN TRANQUILLE...
LA SALLE A MANGER AU 1^{er}

A vendre une quantité de **belles pommes**
différentes sortes, bas prix.
Téléphoner le soir dès 17 h 30 et le samedi toute la journée au (032) 83 10 10.

Bijoux or
Prix et qualité
Fabrication + Vente directe
A.-J. Niestlé
Meuniers 2 - PESEUX
Tél. 8 18 08

BANQUE EXEL
Av. Rousseau 5 Neuchâtel
LIVRETS DE DEPOTS 4 1/2 %
BONS DE CAISSE 5 1/2 % 3 à 5 ans

En RADIO-TÉLÉVISION-HI-FI, etc.
C'est chez **Radio MELODY**
L. POMEY-NEUCHÂTEL
FLANDRES 2 - TEL 5 27 22
que vous trouverez l'objet de vos desirs à des conditions intéressantes.



L'annonce entretient le bon contact personnel entre le détaillant et ses clients. Judicieusement utilisée, elle s'identifie à un service à la clientèle bien compris. Elle informe fidèlement le consommateur des occasions favorables et de tous les autres avantages réels qui lui sont offerts.

Leçons de chant
Lucienne Dalman
cantatrice diplômée
Pose de la voix - Interprétation
Chemin des Pavés 9 - Tél. 5 87 07

Fr. 1650.-
Miele
Automate Miele 429
Les automates Miele ne sont pas particulièrement bon marché, mais spécialement bien conçus et construits.
En vente chez :
Ch. WAAG
NEUCHÂTEL
Spécialiste MIELE depuis 30 ans
Pierre-à-Mazel 4 et 6
Tél. (038) 5 29 14

Camille Bloch
CHOCORAMA No 21

RHUM LIQUIDE: ON S'EN MET-TRAIT PLEIN LA BOUCHE! CORDIALEMENT VÔTRE
Camille Bloch
100 g: fr. 1.40
Rhum liquide: le nouveau chocolat à la liqueur, de la maison Camille Bloch.
nouveau

Prêt comptant à 7 1/2 %
tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7 1/2 % par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625 % par mois).
C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.
Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.
Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
● de Fr. 1.000.- à Fr. 25.000.-
● remboursable jusqu'à 60 mensualités
● basé uniquement sur la confiance.
Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:
Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.
Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Domicile: _____
Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 53 V/344

Une soirée à surprises en championnat suisse où La Chaux-de-Fonds affirme ses prétentions

Viège n'a rien pu contre les « poulains » de Pelletier

LA CHAUX-DE-FONDS - VIÈGE 7-0 (3-0 2-0 2-0)

MARQUEURS: Stambach, 5me; Cannin, 7me et 54me; R. Berra, 11me et 41me; Turler, 23me; Berger, 29me.

LA CHAUX-DE-FONDS: Rigolet; Kunzi, Huguenin; Sgualdo, Furrer; Pouzaz, Berger, Dubois; Jeannin, R. Berra, A. Berra; Turler, Stambach, Curchod. Entraîneur: Pelletier.

VIÈGE: Bassani; Zurbriggen, O. Truffer, Zenhäusern, H. Truffer; B. Zenhäusern, A. Wyssen, K. Pfammatter;

Tscherry, Ludi, F. Wyssen; P. Pfammatter, Elsig, J. Truffer. Entraîneur: Anton.

ARBITRES: MM. Ehrensperger et Berchtold, de Kloten.

NOTES: Patinoire des Mélézes. 3000 spectateurs. Glace en bon état. Imbodes, en voyage de noces, manque à Viège. A la 30me, Turler tire sur un montant. Pénalités: La Chaux-de-Fonds 2 fois 2 minutes; Viège 2 fois 2 minutes.

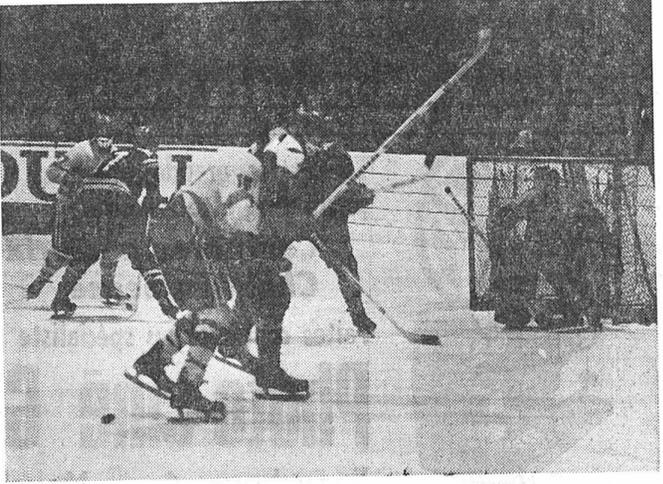
A LA CATASTROPHE... Il y a deux classes de différence pour le moins entre le HC La Chaux-de-Fonds et le HC Viège! Ce fut un mo-

nologue. Les Neuchâtelois n'ont pratiquement forcé l'allure que durant la moitié du premier tiers. Ils menaient déjà trois à zéro après onze minutes de jeu! Par la suite, ce fut une promenade automnale! Mais, ce fut heureux pour Viège. Le résultat aurait pu tourner à la catastrophe.

Un grand bonhomme dans cette soirée: Bassani. Il a retenu, pour le moins, une cinquantaine de tirs! C'est beaucoup si l'on songe que Rigolet n'avait que des miettes, et encore... Disons qu'il eut, au bas mot, une dizaine de tirs dans sa direction! C'est tout! Cela démontre combien fut grande la domina-

tion des Chaux-de-Fonds. Parfois, ce la tourna au grand désarroi pour les Valaisans qui ne savaient où donner de la tête. On se demande — maintenant déjà — comment cette équipe évitera le tour de relégation?

La Chaux-de-Fonds est en fine forme; son jeu de passe est au point. Les protégés de Gaston Pelletier sont rapides et on se demande dans quelles conditions ils seront maintenant battus? Les trois lignes d'attaque furent d'égale valeur; mais, Stambach est le virtuose et l'on ne peut rien contre lui. Son adaptation avec Turler revalorise les actions de ce dernier. Le but de Turler, sur un service modèle de Stambach, fut une perle. Il n'y a donc eu aucun problème pour les Chaux-de-Fonds. Quant à Bassani, il se souviendra longtemps de cette soirée aux Mélézes. Jamais, certainement, dans sa carrière, il n'aura eu autant de travail. Viège est faible. Où étaient les Truffer et Pfammatter? Bien malin celui qui répondra...



SURPRISE? — Perte ou gain d'un point pour Genève Servette à Sierre? Les avis sont partagés. Voici une attaque valaisanne emmenée par R. Mathieu (No 15 contre le gardien Clerc (ASL)

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Sierre - Genève Servette 3-3, Kloten - Berne 5-5, Langnau - Zurich 8-4, La Chaux-de-Fonds - Viège 7-0.

Table with 3 columns: Team, Matches, and Buts. Rows list teams like La Chx-de-Fds, Kloten, Sierre, Langnau, Viège, Berne, Genève Servette, and Zurich with their respective match counts and goals scored.

Langnau imbattable devant les Zuricois

LANGNAU - ZURICH 8-4 (2-1 4-2 2-1). MARQUEURS: Wespi 6me; U. Lehmann 11me et 55me; B. Wittwer 13me, 2me et 31me; Schenk 27me; A. Lehmann 32me; Weber 36me et 46me; Meier 7me; F. Lehmann 59me.

LANGNAU: Horak; P. Lehmann, Heins Vuthrich; H. Tanner, Meier; Schenk, 3. Wittwer, Lengweiler; A. Lehmann, U. Lehmann, F. Lehmann; Hans Wuthrich, J. Wuthrich, Baertschi. Entraîneur: Peterson.

ZURICH: Darbellay; P. Aeschlimann, Buchser; Ehrensperger, Leuenberger; Meier, Weber, Keller; Mühlebach, Wespi, Lerch; Steingger, Binder, Egensdorfer. Entraîneur: Kobranov.

ARBITRES: MM. Spring, de Kreuzlingen, et Braun, de Saint-Gall.

NOTES: Patinoire de Langnau, Glace en bon état. 2000 spectateurs environ. A partir de la 32me minute, le gardien zuricois Darbellay est remplacé par Ingold. Pénalités: Langnau 2 fois 2 minutes; Zurich 4 fois 2 minutes.

Ces deux formations n'ont pas encore atteint leur meilleure forme. Les défenseurs zuricois ont été particulièrement décevants et, pourtant, ils ont presque servi la fortification devant leur gardien. Quant à la défense locale, elle s'est ressentie de l'absence d'Aeschlimann et du fait que l'anneau est en pleine période militaire.

Les attaquants visiteurs ont tenté de jouer d'une façon directe mais ils ont manqué de réalisme. Les quatre buts sont lus, avant tout, à des fautes du gardien Horak. A Langnau, les deux premières lignes d'attaque ont été particulièrement efficaces, alors que la troisième s'est montrée plutôt discrète. Le meilleur homme sur la patinoire (le meilleur marqueur aussi) a été le jeune Bruno Wittwer, qui est encore junior.

La partie a tourné en faveur de Langnau durant les dix premières minutes de la deuxième période. Les Bernois ont encore pesé sur l'accélérateur pendant les dix dernières minutes, ce qui leur a permis de remporter un succès logique.

Sérieusement inquiété par Berne Kloten est parvenu au match nul

KLOTEN - BERNE 5-5 (0-1 1-2 4-2) MARQUEURS: Brun, 6me; P. Schmidt, 32me et 48me; Wyss, 35me; U. Lott, 39me, 50me et 59me; U. Luthi, 47me; Rufert, 52me; Hofer 57me.

KLOTEN: Biggler; W. Frei, R. Frei; Spitzer, J. Lott; U. Luthi, P. Luthi, H. Luthi; Weber, U. Lott, Rufert; Kruni, Keller, Bosch. Entraîneur: P. Luthi.

BERNE: Kiener; Kaufmann, Ruegg; Becher, Soravia; F. Schmidt, P. Schmidt, Wyss; Zahnd, Desperger, Iseli; Hofer, Ochsenein; Brun. Entraîneur: Diethelm.

ARBITRES: M. Vuillemin, de Neuchâtel, et M. Weidmann, de Zurich.

NOTES: Patinoire de Kloten Temps couvert. 4400 spectateurs. A la 29me minute, Dellsparger, blessé, est remplacé par Dolder. Dès la 35me, Kloten remplace Spitzer par Wettenschwiler. Pénalités: Kloten, 1 fois 2 minutes; Berne 5 fois 2 minutes plus 10 minutes de méconduite (Becher).

KLOTEN A PERDU... SON LATIN! Berne n'est pas venu à Kloten en victime expiatoire. Très bien organisé en défense devant un Kiener extraordinaire d'aisance, les hommes de Diethelm ont basé tout leur jeu sur la contre-attaque. Devant cette tactique, Kloten perdit son latin durant les deux premiers tiers-temps. Par la suite, les Zuricois revinrent très forts, mais ils durent sur sang et eau pour obtenir un match nul logique, en définitive.

BERNE SURPREND Après cette rencontre d'un niveau moyen, le moins que nous puissions dire est que Berne a surpris en bien. Sans être un fourbe de guerre, il a prouvé qu'avec de la discipline et une grande volonté, on peut réussir un bon résultat au moment où l'on s'y attend le moins. Les meilleurs ont été Kiener — il confirma sa classe — les frères Schmidt et Brun. Chez Kloten, à l'exception de Jurg Lott, n'ont pas toujours été à la hauteur de leur tâche alors que l'attaque valut surtout par

Cinq nations engagées pour la coupe Spengler

Les organisateurs de la Coupe Spengler à Davos annoncent l'engagement de cinq équipes pour le tournoi de cette année (26-31 décembre). Dukla Jihlava, vainqueur en 1968, aura pour adversaire Lokomotive Moscou, l'équipe nationale de Finlande, EV Fussen et le HC Davos.

LIGUE B: FRIBOURG PREND RÉSOLUMENT LA TÊTE DEVANT THOUNE Sans convaincre, Young Sprinters vainqueur de Lucerne

LUCERNE - YOUNG SPRINTERS 1-4 (0-0 0-2 1-2) MARQUEURS: Henrioud, 23me et 37me; Stehlin, 44me; J.-J. Paroz, 48me; Dreyer, 56me.

LUCERNE: Meister; Burri, Schranz; Monnard, Egli; Schallberger, Baldi, Taverna; Stehlin, Lardon, Schutz; Schurch, Zimmermann, Willmann. Entraîneur: Resatko.

YOUNG SPRINTERS: Nagel; Martini, E. Paroz; Renaud, Sandoz; O. Wittwer, Divernois; Dreyer, J.-J. Paroz, Probst; Burkhard, Chevalier, Henrioud; Schmid, Burki, G. Wittwer, Entraîneur: Delnon.

ARBITRES: M. Aellen, de la Chaux-de-Fonds, et M. Grossenbacher, de Corgemont.

Fribourg sans souci devant Sion

FRIBOURG - SION 6-1 (1-0 2-1 3-0) MARQUEURS: Etienne, 18me; Mayor, 27me; Moulin, 35me; Micheloud, 37me; Winteregg, 41me; Aebi, 43me; Schaller, 52me.

FRIBOURG: Boschung; Hubscher, Piotta; Fahmi, Perrier; Etienne, Purro, Aebi; Gillieron, Mayor, Birbaum; Winteregg, Moulin, Schaller; Schmid, Dick. Entraîneur: Haines.

SION: Heldener; Hoch, Germanier; Fontana, Kalbuss; Mudry; M. Dayer, Titz, Dondainnaz; Michelloud, Nanchen, Schenker; Schreuter, W. Dayer, Imhof. Entraîneur: Salzmann.

ARBITRES: M. Randin, de Villars, et M. Haury, de Genève.

NOTES: Patinoire des Augustins. Temps froid. Glace rugueuse. 2000 spectateurs. Sion joue sans Cossetto (service militaire) et Zermatten (malade). Match très correct.

GROUPE EST Grasshoppers battu

Winterthour - Grasshoppers 3-1 (1-1, 1-0, 1-0). Ambri-Piotta - Coire 9-5 (3-3, 0-0, 6-2). Saint-Moritz - Lugano 1-2 (1-0, 0-1, 0-1). Davos - Kusanacht 5-1 (1-1, 0-0, 3-0).

Table with 3 columns: Team, Matches, and Buts. Rows list teams like Davos, Ambri-Piotta, Lugano, Winterthour, Kusanacht, Saint-Moritz, Grasshoppers, and Coire with their respective match counts and goals scored.

Première ligue

Groupe 1: Wetzikon - Illnau Effretikon 6-3; Davos 2 - Uzwil 1-9; Weinfelden - Hérisau 6-3; Coire 2 - Arosa 4-8. Groupe 2: Ascona - Kloten 2-3-4; Dübendorf - Schaffhouse 5-2; Zoug - Urdorf 4-3; Riesbach - Rapperswil 3-4. Groupe 3: Sion - Rotblau Berne 2-12; Langnau 2 - Steffisburg 5-3. Groupe 5: Genève Servette 2 - Yverdon 2-4. Groupe 6: Villars Champéry 2 - Lausanne 2-4-4.

Thoune confirme Bienne se reprend

THOUNE - BIENNE 5-5 (0-2 2-3 3-1) MARQUEURS: Bertschi, 18me; Jenny, 25me; Hurlzeler, 26me; Stauffer, 28me; B. Burri, 31me; Probst, 38me; Jenny, 41me; Burger, 42me; B. Burri, 43me; Baumgartner, 54me.

THOUNE: Moritz; Muller, Baumgartner; A. Kunzi, Sager; H. Kunzi; Burki, Equilino, Kunz; Gurtner, Steuri, Spring; Burger, Stauffer, Jenny; Wenger. Entraîneur: Kunzi.

BIENNE: Luthi; Bertschi, Weber; Kleiner, Megert; M. Burri, B. Burri, Probst; Bidermann, Perrenoud, Aeschlimann; Hurlzeler, Wehrli, Kaiser. Entraîneur: Cruikshank.

ARBITRES: M. Aubort, de Lausanne, et Gunzinger, de Courrendlin.

NOTES: Patinoire du Grabengut. Glace dure. Temps frais. 1500 spectateurs. Thoune joue sans Arm. Jaeggi et Kratzer (blessés), alors que Baumgartner fait une timide rentrée. A la 38me minute, André Kunzi est grièvement blessé; il est évacué souffrant d'une fracture du coude. Pénalités: Thoune, 5 fois 2 minutes; Bienne, 5 fois deux minutes.

Il était intéressant de savoir comment Bienne avait « digéré » sa lourde défaite faite à Villars Champéry. Eh bien, dès le début de la partie, les hommes de Cruikshank dictèrent un rythme assez rapide au jeu; mais, leurs actions trop décousues ne leur rapportèrent qu'un petit but.

Tout changea au deuxième tiers-temps. Tout d'abord, les Thouinois se reprirent sérieusement et surent mieux coordonner leurs actions. Il faut reconnaître, ensuite, que les deux défenses commirent quelques grosses erreurs. Malheureusement, la 38me minute allait être fatale aux Oberlandais; projeté contre la bande, Kunzi se cassa le coude et, de plus, sur une faute d'arbitrage, Thoune encaissa encore un but.

Pourtant, dans l'ultime période, loin de se laisser abattre, les Thouinois combleront le handicap et furent même, finalement, très près de la victoire. Thoune a, ainsi, confirmé son bon match de Sion, alors que Bienne a montré qu'il était en reprise.

SUISSE - ALLEMAGNE ENTRE « ESPOIRS » SEPT ROMANDS SÉLECTIONNÉS

La commission technique de la LSHG a retenu les joueurs suivants pour les matches Suisse « espoirs » - Allemagne « espoirs » (8-9 novembre à la Chaux-de-Fonds et à Berne): Gardens: Simon (La Chaux-de-Fonds), Molina (Lugano), Arrière: Fontana (Sion), Rocatti (Lausanne), Racine (La Chaux-de-Fonds), Conne (Genève Servette), Krapf (Uzwil). — Avants: Bruno Wittwer (Langnau), Butti (Ambri Piotta), Ronner (Bâle), Disch (Coire), Heininguer (Coire), Koch (Coire), Nando Mathieu (Sierre), Burri (Bienne), Moulin (Fribourg), Probst (Grasshoppers), Walter Durst (Davos).

SPORTS dernière

FOOTBALL ● Coupe des villes de foire, seizième de finale: Sporting Charleroi - F.C. Roubaix 3-1 (3-1). Le match retour aura lieu le 26 novembre. Dynamo Bacan - Sheid Oslo 2-0 (0-0). Dynamo Bacan est qualifié pour les huitièmes de finale. F. C. Bruges - Ujpest Dosza Budapest 5-2 (2-1). Le match retour aura lieu le 26 novembre. ● Championnat d'Angleterre de première division: Leeds United - Nottingham Forest 6-1. ● Au Parc des Princes, la France a battu une sélection de l'armée par 2-1 (mi-temps 2-0) à l'issue d'une ultime rencontre d'entraînement avant le match retour contre la Suède, fixé à samedi 1er novembre. ● La commission de discipline de la Fédération anglaise vient de prendre une mesure extrêmement sévère à l'encontre de l'attaquant de Wolverhampton Wanderers, Derek Dougan. International de l'Irlande du Nord, ce joueur est suspendu pour une période de huit semaines, ayant subi sa deuxième expulsion du terrain depuis le début du championnat.

cyclisme Record de l'heure

Bracke en excellente forme

A quatre jours de sa tentative contre le record du monde de l'heure détenté par le Danois Ole Ritter, Ferdinand Bracke se trouve dans les conditions optimales pour réaliser une performance exceptionnelle. D'aucuns, à Mexico, se contentent de dire que le record actuel (48 km 666) sera battu. Mais, les autres vont plus loin et se déclarent convaincus que le coureur belge « crèvera » le mur des 50 km.

Physiquement au point, Bracke n'entend pas prendre de risques inutiles. Il s'est donc quelque peu mis en veillesse depuis 48 heures: mardi et mercredi, il s'est

abstenu de rouler sur la piste en bois du vélodrome olympique, se limitant le matin, à couvrir une soixantaine de kilomètres sur route et l'après-midi, à tenter une série d'essais de vitesse sur l'anneau de ciment du vélodrome municipal. Gaston Plaud a prévu pour jeudi une « répétition générale » sur la piste olympique. « Mais attention », a précisé Plaud, il ne s'agit nullement de tenter ses soixante minutes ce qui sera tenté dans la matinée du 2 novembre. Bracke se refuse à tout essai chronométré sur l'heure. Il s'agit uniquement de vérifier sur place les conditions matérielles dans lesquelles se déroulera la tentative officielle.

parce que dans un pays alpin comme le nôtre, il serait ridicule d'organiser des jeux olympiques d'hiver à Oerlikon. REGRETABLE Le projet d'Interlaken a fait long feu. Au demeurant, c'est regrettable que l'Oberland n'ait pas pu maintenir sa candidature, lui qui a tant favorisé le développement du ski alpin. A l'instigation de sir Arnold Lunn — le véritable créateur des épreuves alpines — c'est en effet à Muerren qu'eurent lieu les premières compétitions des slalom. Et il pense qu'il n'est pas besoin de rappeler l'importance de Wengen, du Lauberhorn, dans l'histoire du ski. L'Oberland aurait été digne d'accueillir les Jeux olympiques. Son projet semble avoir échoué pour une (misérable) affaire d'argent: 20 millions, qu'est-ce que ça représente dans les budgets actuels et au prix du « Mirage »? Pas grand chose, effectivement. Mais, si l'on croit qu'il est possible

de fabriquer des Jeux olympiques avec 20 millions seulement, on se trompe. La Confédération sera la aussi et elle a le dos large. Cependant, si la Suisse réussit à placer ses pions dans le jeu et qu'elle gagne, il faut considérer qu'il y aura des millions et des millions sous le trait de la dernière addition. A Grenoble, les Jeux de la « grande » ont coûté près d'un demi milliard à la France — ou à ceux qui ont payé et qui croient que les Japonais de Sapporo vont y aller à l'économie. La surenchère est de mise dans le domaine olympique: le Japon va y apporter sa contribution. On parle d'un retour à la simplicité, d'une réduction générale des frais d'organisation. RETOUR A LA SIMPLICITÉ EN 1976? Alors, ça sera l'affaire de la Suisse en 1976 si elle a l'honneur d'être désignée par le congrès de 1970? La Suisse va faire le premier pas

COUPE D'EUROPE Succès facile de E.-V. Fussen

A Esbjerg, le champion d'Allemagne EV Fussen a facilement remporté son premier match de Coupe d'Europe contre l'EK Esbjerg, champion du Danemark. Les Allemands se sont imposés par 6-1 (4-0 1-1 1-0) grâce à des buts de Ego (2), Stowasser, Modes, Egger et Meindl. Le match retour aura lieu également au Danemark. Au tour suivant, le vainqueur affrontera le HC La Chaux-de-Fonds (qui s'est déjà mis d'accord sur les dates avec Fussen!).

SI L'ON CROIT QU'IL EST POSSIBLE DE FABRIQUER DES JEUX AVEC 20 MILLIONS SEULEMENT, ON SE TROMPE...

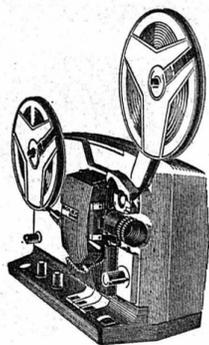
Suisse - 1976: le retour à la simplicité ce serait la meilleure manière de faire de la publicité à rebours!

On dit sous cape de Sion à Montana, quand bien même on affirme que l'on est attristé par le résultat du scrutin bernois. On dit: « C'est un compagnon d'aventure — la grande aventure olympique — qui a eu de la malchance, mais on pense: ça fait un adversaire de moins pour le 15 novembre ». D'autre part, les initiateurs de Zurich passent un mauvais moment: ils sont plutôt pessimistes. Le scrutin de cette fin de semaine s'annonce assez mal. En ce qui concerne Saint-Moritz, les citoyens du canton des Grisons ont encore quelque temps de réflexion. Ils regardent évoluer la situation. Ceux qui les connaissent estiment qu'ils ne se déroberont pas et qu'ils se déclarent solidaires de la grande station de l'Engadine, en dépit de la divergence de certains intérêts. Sion est donc solidement comme un roc. L'échec de Zurich est à souhaiter,

parce que dans un pays alpin comme le nôtre, il serait ridicule d'organiser des jeux olympiques d'hiver à Oerlikon. REGRETABLE Le projet d'Interlaken a fait long feu. Au demeurant, c'est regrettable que l'Oberland n'ait pas pu maintenir sa candidature, lui qui a tant favorisé le développement du ski alpin. A l'instigation de sir Arnold Lunn — le véritable créateur des épreuves alpines — c'est en effet à Muerren qu'eurent lieu les premières compétitions des slalom. Et il pense qu'il n'est pas besoin de rappeler l'importance de Wengen, du Lauberhorn, dans l'histoire du ski. L'Oberland aurait été digne d'accueillir les Jeux olympiques. Son projet semble avoir échoué pour une (misérable) affaire d'argent: 20 millions, qu'est-ce que ça représente dans les budgets actuels et au prix du « Mirage »? Pas grand chose, effectivement. Mais, si l'on croit qu'il est possible

de fabriquer des Jeux olympiques avec 20 millions seulement, on se trompe. La Confédération sera la aussi et elle a le dos large. Cependant, si la Suisse réussit à placer ses pions dans le jeu et qu'elle gagne, il faut considérer qu'il y aura des millions et des millions sous le trait de la dernière addition. A Grenoble, les Jeux de la « grande » ont coûté près d'un demi milliard à la France — ou à ceux qui ont payé et qui croient que les Japonais de Sapporo vont y aller à l'économie. La surenchère est de mise dans le domaine olympique: le Japon va y apporter sa contribution. On parle d'un retour à la simplicité, d'une réduction générale des frais d'organisation. RETOUR A LA SIMPLICITÉ EN 1976? Alors, ça sera l'affaire de la Suisse en 1976 si elle a l'honneur d'être désignée par le congrès de 1970? La Suisse va faire le premier pas

Advertisement for Villars-Champéry Young Sprinters. Text includes 'PATINOIRE DE MONRUZ SAMEDI, à 20 h 30 Villars-Champéry YOUNG SPRINTERS Championnat ligue B'.



Toutes les grandes marques en appareils photo ciné et accessoires

Comparez nos prix
Choix immense

Faites confiance au spécialiste

Photo-ciné Gloor

Epancheurs 4 - Neuchâtel

PAUL DUVOISIN

Colombier et Boudry

PHOTO-CINÉ

Beau choix d'appareils
AGFA - KODAK - SENSOR
CANON - TOPKON, etc.
Flash électronique
Accessoires

Tél. 6 37 47 - 6 42 33

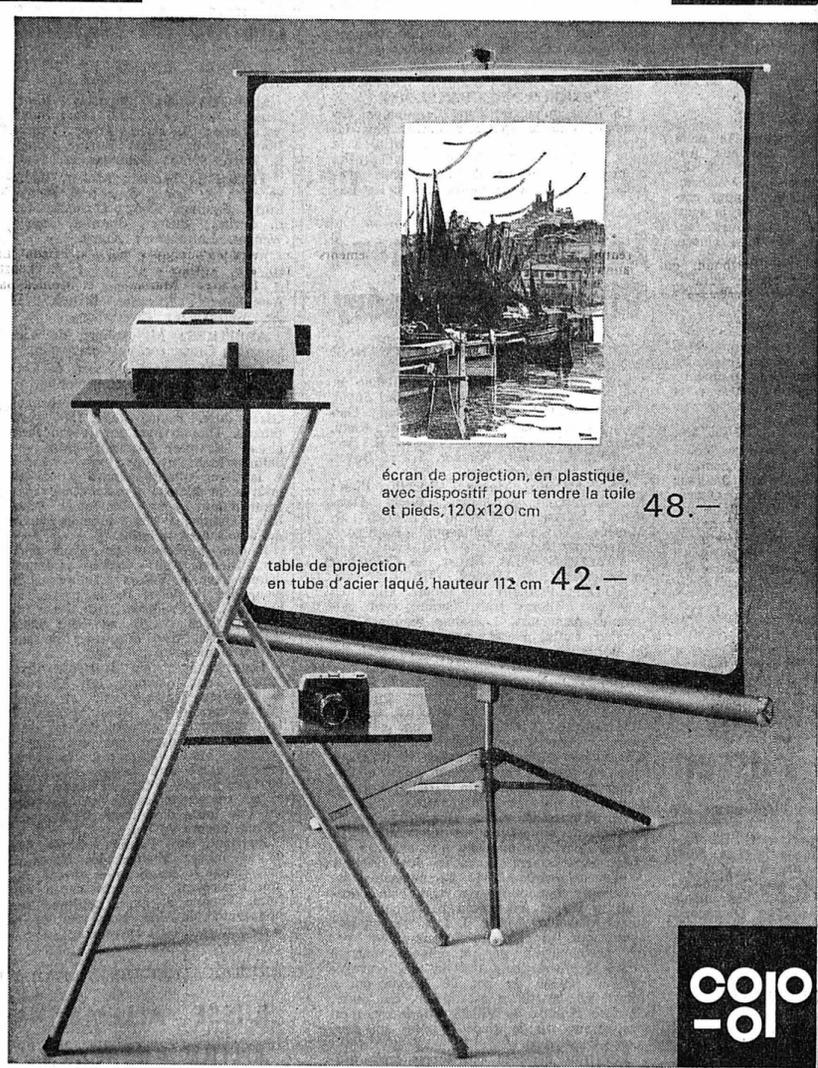
PHOTO AMERICAIN

vis-à-vis de la poste

RICOH-SINGLEX TLS

reflex avec cellule Cds mesurant la lumière à travers l'objectif. Vitesse 1 sec. au 1000 ° objectif interchangeable (pas de vis Edixa), etc. **Fr 398.-**

retrouvez, à volonté,
vos plus agréables moments



écran de projection, en plastique, avec dispositif pour tendre la toile et pieds, 120x120 cm **48.-**

table de projection en tube d'acier laqué, hauteur 112 cm **42.-**

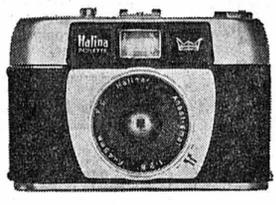
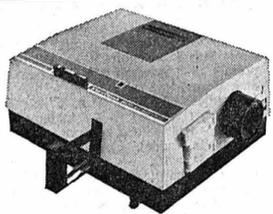
coop

projecteur pour diapositives petit format
BRAUN PAXIMAT 1600
vente exclusive en Suisse!

248.-

appareil photo petit format
HALINA PAULETTE-électrique
avec posemètre, étui compris

98.-



Avec timbres COOP ou 5% rabais

La Treille

Des conseils de spécialistes pour photographes et cinéastes amateurs

POUR QUE LES PHOTOS DE VOS ENFANTS SOIENT NATURELLES

Vivants, francs, toujours prêts à rire et à s'amuser, les enfants ont des réactions imprévisibles. C'est d'ailleurs ce qui fait leur charme, non sans poser au photographe un certain nombre de problèmes.

D'une part, en effet, les enfants ont facilement la bougeotte; ce qui incite à diaphragmer davantage afin d'augmenter la profondeur de champ; d'autre part ils se déplacent si rapidement qu'il est nécessaire de recourir à un temps de pose court. Grande ouverture — temps de pose court, telle est la solution qui, le plus souvent, vous servira d'utile compromis si vous voulez éviter que vos photos ne soient « bougées ».

Si les ambiances un peu sombres peuvent donner parfois des photos parfaitement valables, l'enfant, lui, a besoin de lumière, de couleurs éclatantes et d'ombres claires. En un mot, il lui faut du soleil. Au propre comme au figuré! Laissez-le donc, autant que possible, jouer en plein air; ne transformez pas sa chambre en une véritable caserne! Et, surtout, quand vous faites des photos en couleurs, prenez les enfants tels qu'ils sont, sans vouloir en faire des grandes personnes avant l'âge! En un mot, mettez-vous à leur niveau et placez-vous à leur hauteur pour effectuer vos prises de vues.

Les enfants doivent aussi se familiariser avec la caméra. N'hésitez pas à vous mêler à leurs jeux en braquant votre appareil sur eux, pour rire. Profitez-en pour essayer de déclencher sans bouger (l'appareil étant vide, bien entendu). Une fois le contact établi, allez-y de bon cœur: en procédant de la sorte, vous ne risquez pas de voir le regard de votre enfant attiré, comme par un aimant, dans la direction de votre objectif.

Ne vous en faites pas trop si, vos photos sont un peu chargées. Les enfants adorent les couleurs et seul le temps est capable, en les éloignant de la nature, de former leur goût dans ce domaine.

Les plus belles scènes enfantines sont celles où le sujet reste « sur place »; ce qui se produit, par exemple, lorsqu'il est occupé à construire un château dans le sable, à feuilleter un livre d'images, à jouer avec ses camarades ou, encore, à dialoguer avec ses bêtes

ou même des objets. Vous avez alors tout le temps d'immortaliser ces moments inoubliables en prenant une série d'images qui vous permettront de saisir, dans leur diversité, les expressions du visage de votre fils ou de votre fille.

Profitez aussi d'une fête d'enfants pour faire quelques prises de vues qui seront parmi les plus naturelles que vous puissiez imaginer.

Enfin, lorsque vous faites vos photos, ne pensez pas seulement à vous. Songez, aussi et surtout, à la joie qu'éprouveront plus tard vos enfants à se découvrir et à revivre leur jeunesse en feuilletant l'album de famille en compagnie de leur mari, de leur femme... et de vos petits-enfants!



Pas trop de choses à la fois!

On ne le répétera jamais assez: la beauté d'une prise de vue en couleurs tient avant tout au rendu des couleurs et au fait de savoir se limiter aux détails.

Vous l'aurez d'ailleurs sans doute déjà remarqué: un parterre de fleurs, si coloré et si agréable soit-il à l'œil, ne ressort jamais bien dans une image en couleurs. Par contre, au fur et à mesure que l'on s'approche des fleurs, les cadrages deviennent plus intéressants par le fait que l'on peut, alors, travailler avec des plans colorés. Toutefois, il n'y a que le gros plan, effectué sur une fleur isolée, qui soit capable de vous donner pleine satisfaction. Dans une telle prise de vue, l'image, bien détournée, est prise pour elle-même. Les couleurs du premier plan et les couleurs ambiantes se séparent, ce qui amène de l'ordre dans le champ de l'image.

Les portraits sont soumis aux mêmes lois. Un cadrage même un peu trop juste (par exemple un profil partiel avec une main) est toujours de loin préférable aux images qui sont étouffées par une surabondance de détails.

De même si vous vous trouvez en présence d'un joli port de pêche par exemple, luttez contre votre envie de le photographier en entier et limitez-vous à quelques sujets bien précis; une voile en couleur ou l'avant d'un bateau, se détachant sur le bleu de l'horizon, vous permettront de réaliser de très belles photos en couleurs.

En résumé, et c'est là l'une des règles les plus importantes à observer en photographie: Evitez les vues d'ensemble! Lors de chaque prise de vue, approchez-vous au maximum du sujet et demandez-vous si une focale légèrement plus longue ne vous fournirait pas un meilleur cadrage!

Pour développer tous ses effets, un dia en couleurs a besoin d'une surface minimum. Cette surface ne peut pas être exprimée en millimètres, car elle varie sensiblement d'un cas à l'autre. Quoi qu'il en soit, de grandes surfaces colorées ne peuvent qu'apporter de l'ordre et du relief à vos images, le fait de vous limiter à quelques couleurs seulement ne pouvant leur nuire en aucune façon. Bien au contraire!

FILMER, une question de points de vue

En cinéma, tout dépend du point de vue auquel on se place! C'est ainsi que l'on peut, avec une caméra, filmer de face, latéralement (c'est-à-dire depuis la gauche ou la droite), d'en haut ou d'en bas, de près ou de loin (ce qui permet de modifier à volonté les dimensions des êtres et des choses), ou encore en se déplaçant afin de s'éloigner ou

de s'approcher du sujet. Cette possibilité de passer, rapidement ou lentement, d'un point de vue à un autre, offre à l'opérateur disposant d'un minimum de métier la possibilité de s'adapter facilement aux situations les plus diverses et de se livrer à d'intéressantes études de caractères.

Essayez, par exemple, de filmer de bas en

haut un officier en train de donner des ordres du haut de son cheval: vous aurez là une image on ne peut plus symbolique de celui qui a l'habitude de commander; alors que, en vous abaissant au niveau du soldat qui se traîne par terre en rampant, vous obtiendrez celle de l'obéissance la plus aveugle. Pris de haut, un personnage dont le regard est dirigé vers l'objectif respire l'orgueil, l'arrogance, la puissance ou un sentiment de supériorité. Pris d'un peu plus loin et d'une position surélevée, ce même personnage vous paraîtra, au contraire, solitaire et angoissé.

LE CONSEIL DU SPÉCIALISTE

Inspirez profondément - retenez votre souffle - et déclenchez!

Tenez votre appareil immobile et bien droit. C'est encore plus important pour filmer que pour photographier. Les images « tremblées » sont chose fréquente, surtout chez les débutants. De telles images peuvent, à la projection, donner le mal de mer. Pour éviter ce risque, ne filmez pas à main levée, mais en vous appuyant contre un mur ou un arbre. Si vous filmez assis, appuyez les coudes sur vos genoux. Ce ne sont là, évidemment, que des palliatifs, seul un trépied permettant d'obtenir une image parfaitement stable. Les trépieds modernes, extrêmement légers et bon marché, sont très faciles à transporter. Vous en trouverez un grand choix dans tous les magasins spécialisés.

En photographie, on peut admettre, en règle générale, qu'il est possible d'exposer à main levée et sans bouger avec 1/25 de seconde pour les objectifs jusqu'à 50 mm (appareils de petit format), avec 1/50 de seconde pour des objectifs dont la focale va jusqu'à 100mm. Plus la focale est longue (téléobjectifs), plus les temps de pose doi-

vent être courts. Avec l'âge, la main perd de sa sûreté; d'où le recours, si possible, à des temps de pose plus courts. Outre la longueur du temps de pose, la respiration et la manière de tenir l'appareil ont aussi leur rôle à jouer dans cette question. Mettez-vous debout, jambes largement écartées; serrez les coudes contre le corps et retenez votre respiration au moment de déclencher l'obturateur.

Sous-titres

D'une manière générale, les sous-titres ne sont pas très prisés dans un film, car ils interrompent l'action. Il n'en reste pas moins qu'il est souvent nécessaire de donner quelques indications au spectateur, ne serait-ce que pour l'avertir d'un changement de lieu. Pour ce faire, recherchez autant que possible vos titres et sous-titres dans la nature. Vous n'aurez aucune peine à trouver sur les routes, dans les gares et à l'entrée de localités, des poteaux et panneaux indicateurs qui vous seront, à ce sujet, d'un grand secours. De même, des titres de journaux, des prospectus, des bouts de textes pris dans un dictionnaire vous aideront à boucher certains trous dans vos films sans qu'ils détonnent pour autant.

Une impression de danger, d'ivresse, de mensonge ou de duplicité s'obtient, pour prendre un autre exemple, en filmant de biais. On pourrait, bien entendu, allonger la liste pratiquement à l'infini. Toutefois, il faut se garder, comme ont parfois tendance à le faire les cinéastes débutants, de sauter sans cesse d'une position à l'autre. Il ne faut pas oublier, en effet, et c'est là une règle parfaitement élémentaire, que le point de vue de la caméra trahit « votre point de vue personnel ».

S'il est donc logique, et parfois recommandé, de vous déplacer avec votre caméra en filmant, n'abusez pas de ce moyen. Car vous risquez, en voulant trop bien faire, de rompre l'action et de tomber, par là, complètement à faux. Car, il faut bien l'admettre, ces changements de direction et de position n'apportent rien de plus aux qualités descriptives et spécifiques de votre film; ils ne doivent servir, en fait, qu'à orienter le spectateur en cours de projection tout en prêtant à votre œuvre une certaine originalité. Exercez-vous donc, dans ce domaine, à rechercher le juste milieu! Certes, cela ne sera peut-être pas toujours facile, mais c'est à cette condition seulement que vous parviendrez réellement à captiver votre auditoire.

PHOTO AMERICAIN

vis-à-vis de la poste

Projecteur bi-format

8 mm et Super 8

à partir de

260.-



L'annonce
reflet vivant du marché

PHOTO AMERICAIN

vis-à-vis de la poste

BAUER E 160

Flash électronique avec accu NC
Nombre-guide 16

Fr 98.-

autres modèles à partir de Fr. 59.-

football

Dixième confrontation helvético-portugaise, dimanche, au Wankdorf

La Suisse n'a perdu que deux fois en neuf matches contre son adversaire lusitanien

Le Portugal a joué son premier match international en 1921. Cette rencontre, bien entendu, opposa les Lusitaniens à leurs voisins, les Espagnols. Ce n'est que 17 ans plus tard, soit en 1938, que la Suisse a affronté pour la première fois cette équipe portugaise qui avait perdu régulièrement contre l'Espagne, certes, mais battu l'Italie (deux fois), le Chili et la Yougoslavie (aux Jeux olympiques d'Amsterdam), la France, la Belgique et la Hongrie, notamment.

Le premier match Suisse-Portugal s'est déroulé sur terrain neutre (à Milan); il comptait pour la qualification au tour final du championnat du monde de Paris. Une semaine avant cette rencontre, le Portugal était allé arracher le match nul contre l'Allemagne, à Francfort, ce qui était une référence. Eh bien, malgré cela, la Suisse parvint à s'imposer (2-1) grâce, partiellement, à la maladresse d'un adversaire qui avait raté un penalty.

A la fin de la même année, en novembre, le Portugal venait à Lausanne, rencontrer amicalement la Suisse contre laquelle il perdait à nouveau (1-0). En 1939, à Lisbonne, il subissait une défaite plus nette (4-2). Durant une période assez courte (de mai 1938 à février 1939), le Portugal venait donc de subir trois défaites en autant de matches.

BALLABIO S'EN SOUVIENT

Les relations entre notre pays et le Portugal devaient s'espacer, voire se raréfier, par la suite. Erwin Ballabio, l'entraîneur actuel des Suisses, doit encore se souvenir des trois rencontres qui se déroulèrent pendant ou après la dernière guerre mondiale (1942 à Lisbonne, 1945 à Bâle et 1947 à Lisbonne). Deux de ces rencontres ont fait longuement parler d'elles: la première parce qu'elle fut marquée d'une victoire portugaise, la troisième parce qu'elle s'est déroulée sous un véritable déluge. Pour la petite histoire, nous noterons encore que le gardien Ballabio a encaissé 6 buts au cours de ces trois parties.

PREMIERE VICTOIRE EN SUISSE

Deux ans se sont écoulés avant que Lusitaniens et Helvètes se retrouvent. Ce fut à Genève, en mai 1959, où le plus grand nombre de buts furent marqués: 4-3 pour la Suisse. Cinq ans plus tard, le Portugal remportait sa seconde victoire en s'imposant pour la première fois sur notre sol. C'était au Hardturm de Zurich.

L'ultime rendez-vous entre les deux nations est encore gravé dans les mémoires, puisqu'il ne remonte qu'au 16 avril de cette année. En remportant un succès (chanceux il est vrai), l'équipe nationale suisse redonnait espoir à ses partisans quant à une éventuelle qualification pour le tour final de la coupe du monde qui aura lieu au Mexique, l'an prochain. Las, le 2-0 de Lisbonne (2 buts de Vuilleumier) devait être effacé, quelques semaines plus tard, par une défaite (0-1) contre la Roumanie, à Lausanne.

Le bilan des confrontations entre Suisses et Portugais est donc nettement favorable à nos représentants, lesquels auront à cœur, espérons-le, d'effacer les affronts

qu'ils viennent de subir contre la Roumanie, la Turquie (3-0) et la Grèce (4-1).

Mais il leur faudra beaucoup de volonté pour s'imposer car les Portugais ont, eux aussi, tiré les enseignements de leur élimination en coupe du monde. Leur entraîneur, Antunes, a, en effet, passablement remanié l'équipe par rapport aux derniers matches. Le chef de file actuel du championnat, Sporting Lisbonne, fournit à lui seul, sept des seize sélectionnés, contre trois seulement à Benfica. Quatre des joueurs qui ont perdu récemment contre la Roumanie, à Bucarest, n'ont pas été retenus. Voici les joueurs retenus pour rencontrer la Suisse:

Gardiens: Damas (Sporting), Armando (Braga). Défenseurs et demi: Conceicao (Setubal), Hilario (Sporting), Humberto (Benfica), Pedro Gomez (Sporting), Luis Rodriguez (Academica), Concalvez (Sporting), José Maria (Setubal), Rolando (Porto). Avants: Eusebio (Benfica), Nelson (Sporting), Simoes (Benfica), Guerreiro (Setubal), Peres (Sporting) et Marinho (Sporting).



IL EST CONNU. — Il n'est presque plus nécessaire de dire son nom. Eusebio est, en effet, un des footballeurs les plus connus sur le plan européen. Que nous réserve-t-il? (A.S.L.)



JEUNE GARDIEN. — Damas n'a que 22 ans. Il sera le plus jeune élément de son équipe. (A.S.L.)

Les rencontres précédentes

- 1er mai 1938 (Milan): Suisse-Portugal 2-1.
6 novembre 1938 (Lausanne): Suisse-Portugal 1-0.
12 février 1939 (Lisbonne): Portugal-Suisse 2-4.
1er janvier 1942 (Lisbonne): Portugal-Suisse 3-0.
21 mai 1945 (Bâle): Suisse-Portugal 1-0.
5 janvier 1947 (Lisbonne): Portugal-Suisse 2-2.
16 mai 1959 (Genève): Suisse-Portugal 4-3.
29 avril 1954 (Zurich): Suisse-Portugal 2-3.
16 avril 1969 (Lisbonne): Portugal-Suisse 0-2.
En neuf rencontres, la Suisse s'est imposée à six reprises et a concédé une fois le partage des points. Elle a marqué 18 buts et en a encaissé 14.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

- 1. Suisse-Portugal. — Les Portugais ont revanche à prendre mais les Suisses, de leur côté, doivent se racheter de leurs récentes défaites. L'issue de la rencontre est incertaine; léger avantage aux nôtres X X X.
2. Amriswil-Locarno. — Les Tessinois sont en pleine forme mais Amriswil, de son côté, est très redoutable. La confrontation entre ces deux formations de la tête du classement du groupe oriental de première ligue sera extrêmement serrée. 1 X 1.
3. Breite-Durrenast. — Les Bâlois, qui ont battu Porrentruy dimanche dernier, auront l'avantage du terrain, mais Durrenast n'est pas un adversaire à négliger X X 1.
4. Chênois-Vevey. — Duel au sommet du groupe romand. Vevey possède une ligne d'attaque des plus efficaces, mais Chênois à la défense la plus solide du groupe. Très léger avantage aux Vaudois 2 X X.
5. Emmenbrucke-Sursee. — Les deux équipes se côtoient au classement et elles sont aussi irrégulières l'une que l'autre 1 X 1.

- 1. Rorschach-Frauenfeld. — Mal parti, Rorschach paraît se reprendre. Frauenfeld, quant à lui, a un peu plus de peine que d'habitude. Ça «sent» le partage des points... X X X.
12. Soleure-Breitenbach. — Les deux formations occupent la queue du classement

- du groupe central. Soleure, qui se reprend après un mauvais début de championnat, semble suffisamment armé pour s'imposer 1 1 1.
13. Vaduz-Buchs. — Buchs est supérieur au représentant du Liechtenstein, mais le terrain peut jouer son rôle 2 X 2.

Dix experts vous proposent...

Table with 3 columns: Rank, Team, and Score. Lists top teams like Suisse-Portugal, Amriswil-Locarno, Breite-Durrenast, etc.

Une place au soleil pour les «sans grade»

IIe LIGUE JURASSIENNE

Statu quo chez les prétendants au titre

Statu quo chez les prétendants, qui ont tous quatre emporté l'enjeu. Le seul à y avoir mis la manière, le chef de file Lyss, a donné une impression de facilité, en battant sans remission un USBB qui s'encroûta au dernier rang. Les Tramelots, eux, ont déçu leurs partisans, qui, à juste titre, espéraient que leur équipe grignoterait un point au dauphin Longeau. Complexé par des raisons incompréhensibles, Tramelan n'a montré qu'une pâle image de lui-même, en se soumettant avec docilité à l'emprise des Bernois. Alle racroche, le groupe de tête après son succès sur Courtemaître. Cependant, les vainqueurs n'ont convaincu personne et il n'y a pas lieu de pavoiser pour fêter ces deux points obtenus d'extrême justesse. S'ils n'entendent pas hypothéquer définitivement leurs chances dans la course au titre, Gafner et ses équipiers ne peuvent pas se permettre la moindre fantaisie.

Payant ses efforts de début de saison, Courtelary, à la surprise générale, s'est fait corriger aux Breuleux. Quant à Courrendlin, il remonte à la surface après son voyage à Tramelan; il est en effet rentré les valises pleines. Groupe 7. — Grâce aux conditions météorologiques exceptionnelles de cet automne, la première manche a été expédiée tambour battant, c'est le moins qu'on puisse dire, puisque, fait rarissime, aucune des 45 rencontres n'a été reportée. Dimanche dernier, les 4 équipes de queue ont «consolidé» leur fâcheuse position. Bassecourt en accueillant Vieques, Courfaivre, Corban et Delémont, respectivement en visite à Boncourt, Glovelier et Courtételle, n'ont pas trouvé grâce face à plus forts qu'eux. Le derby ajoutant opposant Chevèze à Fontenais n'a, par contre, désigné ni

vainqueur ni vaincu, chaque camp s'étant contenté d'un point. LIET CLASSEMENTS DE 3me LIGUE Groupe 5. — 1. Longeau 10-14; 2. Grunster 10-14; 3. Perles 9-13; 4. Nidau 10-13; 5. Genèri 9-8; 6. Tœufelen 9-8; 7. Lyss 10-8; 8. Mache 9-7; 9. Boujean 3-9; 10. Dotzigen 9-4. Groupe 6. — 1. Reconvilier 8-13; 2. Le Noirmont 9-11; 3. La Neuveville 8-10; 4. Courtelary 9-9; 5. Courrendlin 9-8; 6. Les Genevez 8-8; 7. Tramelan 9-8; 8. Les Breuleux 9-7; 9. Court 9-6; 10. USBB 8-5. Groupe 7. — 1. Glovelier 9-15; 2. Fontenais 9-13; 3. Courtételle 9-13; 4. Boncourt 9-11; 5. Vieques 9-9; 6. Chevèze 9-8; 7. Bassecourt 9-6; 8. Delémont 9-6; 9. Corban 9-5; 10. Courfaivre 9-4.

hippisme

des cavaliers de

A l'issue de son assemblée annuelle, l'Association suisse des cavaliers de concours, réunie à Berne, a publié ses classements annuels: Epreuve de saut, catégorie I-m: 1. René Frei (Saint-Gall) 145 p.; 2. Racine (Lausen) 129; 3. Cap. Weier (Elgg) 112; 4. Reid (Genève) 108; 5. Mollet (Ruetli) 90; 6. Guerdat (Bassecourt) 82; 7. Nater (Frauenfeld) 80; 8. Mueller (Sisach) et Wandeler (Hergiswil) 78. Cat. S: 1. René Frei (Saint-Gall) avec «West-

Classement annuel concours suisses

port», 105,3; 2. Cap. Weier (Elgg) avec «Wildfeuer», 90; 3. Plt. Muenger (Berne) avec «Podargos», 86,2; 4. Friedli (Liestal) avec «Alkestis», 80,3; 5. Blickenstorfer (Ins) avec «Mariana» et Monica Bachmann (Saint-Gall) avec «Erbach», 59; 7. Moehr (Lucerne) avec «Frisko», 49; 8. Plt Hauri (Seon) avec «Seven Houses», 48; 9. Cap. Weier avec «Buffon», 41; 10. Schneiter (Wildegg) avec «Lady», 40. MILITARY 1. Anton Buehler (Seuzach) et Riewötl (Hochdorf) 27 p.; 3. Schneider (Rheinfelden) 15,4; 4. Lt Aebi (Brugg) et Fau-

Match interdistricts au petit calibre à Neuchâtel

Dennler au niveau des meilleurs Suisses

C'est au stand de Pierre-à-Bot, aux portes de Neuchâtel, que les meilleurs spécialistes du Cantonal se sont retrouvés à l'occasion du match interdistricts au petit calibre. Le moins qu'on puisse dire est que la lutte a été vive et que les résultats ont atteint un nouveau plafond. Sur le plan collectif, le titre ne pouvait guère échapper à la première équipe du district de Boudry, en dépit de la présence dans ses rangs de deux juniors. Mais ce n'était pas là des juniors comme les autres, puisque P.-A. Dufaux et G. Kindert figurent parmi nos espoirs nationaux. A leurs côtés, le champion romand Hans-Rudi Dennler, admirable d'aisance en cette fin de saison, le meilleur Romand en lice au match fédératifs qui vient de se jouer à Zurich, l'excellent Fritz Gfeller, infatigable mentor, et le jeune Philippe Roquier, aux larges promesses. Si les tireurs de Boudry I ne se faisaient guère de souci quant à l'issue de la compétition, qu'ils ont d'ailleurs remportée avec la moyenne sensationnelle de 546,80 p.,

leurs adversaires immédiats durent mettre les bouchées doubles pour ne pas laisser distancer. Une saine émulation a incité les formations de Boudry II, de La Chaux-de-Fonds I et de Neuchâtel à jouer tous leurs atouts; elles ont échelonné leurs résultats entre 517 et 513 p., la palme revenant, une fois encore, à Boudry, dont la réserve est prodigieuse. RECORD CANTONAL On regrettera, bien sûr, que les districts de Locle et du Val-de-Ruz n'aient pas été représentés en cette circonstance, mais on applaudira, en revanche, aux 570 p. de Dennler, qui établit ainsi un nouveau record cantonal bien proche de la meilleure performance du genre sur le plan helvétique. Dennler arrive en cette fin de saison dans une forme éblouissante et sa présence à la tête de l'équipe neuchâteloise n'étonne pas. Le junior Pierre-Alain Dufaux a conquis, derrière lui, le titre cantonal réservé aux juniors en alignant 551 p., soit un de plus que son voisin Gabriel

Kundert, plus à l'aise pourtant en position couchée. Mais Dufaux s'est attribué les titres à genou et debout avec une certaine facilité. Chez leurs aînés, Dennler n'a pas voulu imposer sa loi dans tous les domaines. Il est champion à genou et debout, mais il a abandonné la palme, en position couchée, à Antoine Favre, de la Chaux-de-Fonds, dont les 199 p. — sur 200 — paraissent difficiles à égaler! Il n'empêche que René Stenz, du même lieu, le suit à un seul et maigre point. Dans les autres positions, Dennler compte une avance de 9 p. debout sur Willy Uhlmann, de Saint-Blaise, membre de l'équipe cantonale, et un autre de 6 p. à genou sur Gfeller. C'est pourtant à ses deux dauphins que Dennler a cédé le gobelet d'étain qui récompense le champion de position sur le plan cantonal. Un joli geste. CLASSEMENTS Voici les résultats de cette confrontation, dont on devra, l'an prochain, modifier le règlement pour que tout le monde soit satisfait: Par équipes: 1. Boudry I, moyenne 546,8 p. (Dennler 570, Dufaux 551, Kundert 550, Gfeller 544, Roquier 519). 2. Boudry II, 517,2 (Baillod 535, Abbet 526, Burri 515, Pilet 511, Py 499). 3. La Chaux-de-Fonds I, 515 (Stenz 532, Favre 522, Huguleit 508, Giovannianni 507, Beuret 506). 4. Neuchâtel, 513,6. 5. Val-de-Travers, 502,4. 6. La Chaux-de-Fonds II 478,4. Individuels: 1. Hans-Rudi Dennler (Cernier) 570 p. (record cantonal). 2. Pierre-Alain Dufaux (Peseux) 551 p. (champion junior). 3. Gabriel Kundert (Peseux) 550. 4. Gfeller (Peseux) 544. 5. Uhlmann (Saint-Blaise) 542. 6. Baillod (Boudry) 535. 7. Stenz (La Chaux-de-Fonds) 532. 8. Abbet (Colombier) 526. 9. Matile (Cormondrèche) 526. 10. Favre (La Chaux-de-Fonds) 522. 11. Humbert (Neuchâtel) 520. 12. Roquier (Peseux) 519. 13. Barazzutti (Peseux) 519. 14. Giroud (Travers) 516. 15. Burri (Peseux) 515. L.N.

Douze Suisses sélectionnés pour le C.H.I.O. de Genève

La section concours de la Fédération suisse des sports équestres a retenu douze Suisses, pour un total de 17 chevaux, en vue de concours hippique international officiel de Genève (C.H.I.O.), (15-23 novembre). Tous les sélectionnés suivront un dernier cours d'entraînement à Berne, du 8 au 10 novembre. Au sein de cette formation helvétique, il manque deux des meilleurs cavaliers du pays, Paul Weier (empêché par ses obligations professionnelles) et Max Hauri (chevaux blessés). LA SELECTION F. Cazzaniga (Pully) avec «Agon», Monica Bachmann (Saint-Gall) avec «Erbach» et «Wildfeuer», A. Blickenstorfer (Ins) avec «Aabara», C. Grandjean (Guin) avec «Romanze» et «Grandios», B. Reithlisberger (Hasle-Rueggau) avec «Donauschwabe», C. Manuel (Lausanne) avec «Istanbul», U. Notz (Châtres) avec «Pequino Prince», R. Frei (Saint-Gall) avec «Serenada» et «Westport», B. Candrian (Oberburg) avec «Fortune» et «Imperial», M. Baumgartner (Sisnach) avec «Waldsee», E. Eglin (Bubendorf) avec «Cool Water» et «Carver Doone», H. Heinger (Berne) avec «Zold».

ski

La Fédération internationale a établi son calendrier

Plus de sept cent neuf concours auront lieu cet hiver

Pour la saison 1969-70, la Fédération internationale de ski n'a pas inscrit à son calendrier moins de 709 concours internationaux qui seront courus dans 23 des 47 pays qui lui sont affiliés. Ces épreuves se répartissent ainsi: 455 épreuves alpines, dont 242 pour les hommes (49 descentes, 112 slaloms et 81

slaloms géants) et 213 pour les femmes (38 descentes, 98 slaloms et 77 slaloms géants), 254 épreuves nordiques, dont 199 pour les hommes (40 sur 15 km, 21 sur 30 km, 5 sur 50 km, 16 relais, 13 combinés nordiques, 64 concours de saut, 40 courses pour juniors) et 55 pour les femmes. Voici les principales dates du calendrier international:

Abetone les 1er et 2 février, Championnats du monde à Val-Gardena du 7 au 15 février, Saalbach-Zell-Saalfelden du 18 au 21 février, Jackson Hole les 21 et 22 février, Chamonix du 26 février au 1er mars, Grouse Mountains Vancouver du 27 février au 1er mars, Leysin - les Mosses - les Diablerets du 28 février au 1er mars, Heavenly Valley les 7 et 8 mars, Voss - Bergen du 13 au 15 mars.

vrier, Falun du 27 février au 1er mars, Lahti du 28 février au 1er mars, Coupe Kurikkala et coupe Bauer à la Clusaz (Fr) du 28 février au 1er mars, Coupe Kongsberg à Saint-Moritz le 1er mars, Course de Wasa le 1er mars, Semaine de saut d'Oberstorf du 6 au 8 mars, Oesterlund les 7 et 8 mars, Kuopio les 7 et 8 mars, Holmenkollen du 12 au 15 mars, Zakopane du 20 au 22 mars, Oberwiesenthal (All.E.), saut, les 14 et 15 avril.

divers

Le fondateur de l'agence Sport Information a septante ans Mercredi, le fondateur et doyen des chefs de l'agence de presse «Sport Information», Arnold Wehrle, est entré dans la huitième décennie de sa vie laborieuse au service du sport. Déjà comme élève de l'Ecole secondaire, il donna sa première nouvelle sur une rencontre de football et, durant son temps d'apprentissage à Genève, il monta un service de résultats. Il était âgé de 23 ans, lorsqu'il se hasarda à fonder une centrale de nouvelles pour les résultats et les informations sportifs, qui rencontra, bientôt, un intérêt croissant auprès de la presse écrite et parlée. Plus de 150 journaux, la radio, la télévision et le service téléphonique (No. 164) sont branchés sur l'agence «Sport Information», au siège central à Zurich ou à la filiale de Genève.

billard

Finale de la coupe à la Chaux-de-Fonds C'est samedi après-midi, à la Chaux-de-Fonds, le 27 janvier, Championnats du monde à Vysoké Tatry du 14 au 22 février, Karlslund le 15 février, Bollnaes le 22 fé-

volleyball

Championnat de ligue B

Excellent départ des Xamaxiens

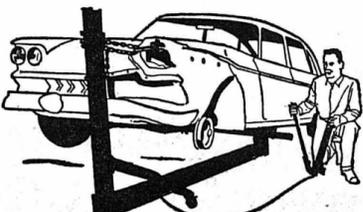
Xamax, dans le groupe ouest, Bienne, Altstätten et Zurich dans le groupe est, sont les premiers «leaders» du championnat suisse de ligue B, qui réunit 14 équipes réparties en deux poules géographiques. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour final, dont le vainqueur accèdera à la ligue A, en remplacement du dernier classé. Le deuxième jouera un match de promotion-relégation contre l'avant-dernier de la ligue A. Dans le groupe ouest, Xamax a remporté ses deux premiers matches. Sa victoire sur Musica II est particulièrement méritée car l'équipe genevoise était renforcée par plusieurs éléments de sa formation de ligue A. RÉSULTATS Groupe ouest: Xamax - Rapid Genève 3-0; La Chaux-de-Fonds II - Musica Genève II 3-1; EOS Lausanne - Star Genève II 3-0; Rapid - La Chaux-de-Fonds II 3-1; Xamax - Musica II 3-2. Groupe est: VC Zurich - Berne 3-0; Altstätten - Uni Berne 3-2; Bienne - Basile Bâle 3-1; Bienne - Delémont 3-1; Altstätten - Berne 3-0; VC Zurich - Uni Berne 3-0.

tennis

Avant Suisse - Pologne

Pour la match Suisse-Pologne sur court couvert, qui aura lieu ce week-end, à Lenzbourg, les équipes seront les suivantes: Suisse: D. Sturza, M. Werren, H. Bloss et P. Holenstein. Pologne: Rybarczyk, H. Wicki, Meres et Niedzwiedzki. Les croisés rencontreront surprenamment deux simples croisés au meilleur de trois sets et un double au meilleur de cinq sets.

CARROSSERIE SCHÖELLY
 Tél. (038) 5 93 33 HAUTERIVE Tél. (038) 5 93 33



Automobilistes malchanceux!
 Nous réparons toutes voitures accidentées et il ne reste aucune trace, et ceci aux prix les plus compétitifs.
 Faites l'essai — Voitures de remplacement.



FACIT calculatrice électronique

Baldegger

BALDEGGER vous invite à un essai sans engagement d'une FACIT électronique. Aussi petite qu'une machine à écrire portable, elle est sûre (virgule automatique), ultrarapide et fonctionne sans le moindre bruit. Un ou deux accumulateurs directs, arrondi, mémoire de constante en multiplication et division, élévation et extraction de racine. Il n'y a vraiment rien de plus simple qu'une FACIT électronique!

Machines de bureau, caisses enregistreuse
 Biemme rue de la Gare 4 Tél. 032 377 91
 Berne Kapellenstr. 22 Tél. 031 25 55 33

AU BOCCALINO SAINT-BLAISE

CHASSE 3 3 36 80
 Encore 3 jours

AUTOMOBILISTES BATTERIES

20 % moins cher
 2 ans de garantie

Tél. 6 61 30 ou 8 15 96
 PESEUX, Meuniers 5
 BEVAIX, Chenevières 1
 ACCUS D. BOREL

CFE

Neuchâtel - Gare
 Tél. 5 37 39 ou 5 79 01

NOS BEAUX VOYAGES

Dimanche 2 novembre 1969
LOCARNO
 Train spécial avec wagon-restaurant
 Plus de 6 heures au bord du lac Majeur!
 Prix choc : Fr. 30.—
 dès Neuchâtel avec abonnement 1/2 tarif : Fr. 22.—

Dimanche 16 novembre 1969
COURSE SURPRISE
 Fin de saison
 Train spécial
 Prix dès Neuchâtel, y compris le dîner Fr. 45.—
 avec abonnement 1/2 tarif : Fr. 39.—

Renseignements et inscriptions: au bureau de renseignements CFE Neuchâtel, ainsi qu'aux guichets des gares voisines et agences de voyages.

SALON DES ARTS MÉNAGERS - GENÈVE

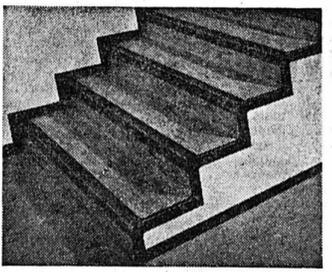
du 29 octobre au 9 novembre 1969

Billets spéciaux au départ de Neuchâtel:
 2me classe Fr. 20.—, 1re classe Fr. 30.—
 Jours d'émission: les 1er, 2, 8 et 9 novembre.
 Validité: 1 jour.
 Utilisation: aller et retour par n'importe quel train.

HOTEL DU RAISIN Le Landernon Tél. 7 93 47.
 Vendredi 31 octobre 1969, à 20 h 30,
MATCH AU COCHON
 par équipes.

Bien placer son argent

- VOUS POUVEZ FAIRE RECOUVRIR vos escaliers en plastiques spéciaux, résistants, insonores, antidérapants, aux très beaux coloris chauds, jeunes, modernes!
- POUR L'ENTRETIEN, lavage à l'eau de savon, encaustique inutile.



- NOUS RECOUVRONS LES ESCALIERS ET PALIERS usagés en bois, en ciment et en granit.
- A DISPOSITION GRATUITEMENT DEVIS et tous renseignements par notre chef technicien responsable; remise de garantie sur tous défauts de marchandise et de pose.
- MAGASIN: Portes-Rouges 133

Masserey

Neuchâtel Tél. (038) 5 59 12

REVÊTEMENTS DE SOLS ET ESCALIERS MODERNES
 Bureaux et entrepôts: Portes-Rouges 131

PKZ expert en mode masculine

«**ERGONOMIC**»
 un tissu révolutionnaire pour les costumes de l'avenir!

Le costume «**ERGONOMIC**» en Tersuisse/pure laine vierge. Une offre sensationnelle de PKZ! Son prix: Fr. 248.—

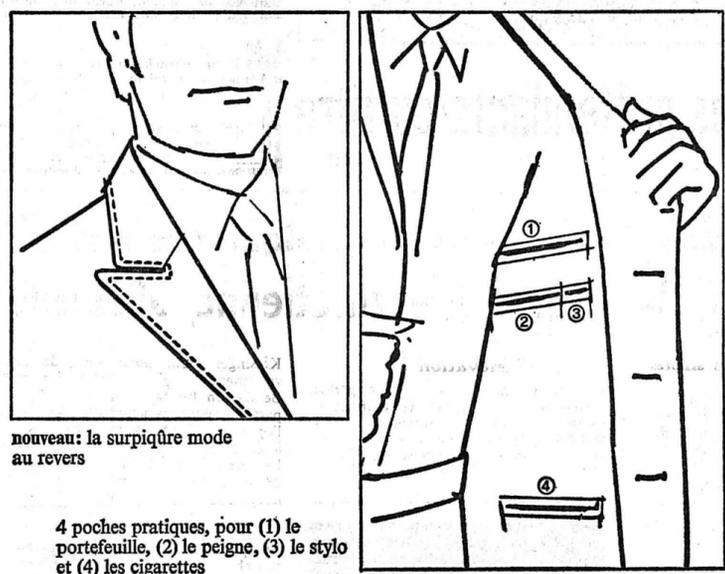


Sous la désignation **ERGONOMIC** des ingénieurs de la branche textile ont développé un procédé mixte alliant pour la première fois les avantages du tissage et du tricotage!

Les costumes en étoffe **ERGONOMIC** d'entretien particulièrement aisé, sont d'une tenue extraordinaire, élastiques, résistants et peu froissants. Faites connaissance avec «**ERGONOMIC**» — une performance d'avant-garde signée PKZ!



Silhouette américaine, svelte, ajustée mais confortable comme l'exige la mode. «**ERGONOMIC**» un vêtement d'une parfaite élégance.



nouveau: la surpiqure mode au revers

4 poches pratiques, pour (1) le portefeuille, (2) le peigne, (3) le stylo et (4) les cigarettes

PKZ
 2, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

Modèles
 pour permanente sont cherchés. Haute qualité. Jeunesse-Coiffure, tél. 5 31 33.

Société neuchâteloise de géographie
Société neuchâteloise de science économique

Mercredi 5 novembre 1969, à 20 h 30
 Auditoire de l'Ecole de commerce

Conférence publique de **Monsieur Jean-Jacques Schwarz**
 directeur du marketing de la Société Suisse pour l'Industrie horlogère S.A., à Biemme

L'industrie horlogère face aux problèmes de la concentration

Entrée pour les non-membres: Fr. 2.— (étudiants: Fr. 1.—)

Restaurant du Cercle, Champagne

1er novembre

CIVET DE CHEVREUIL

Téléphoner au (024) 3 13 66.

POUR LE CINÉASTE...

Caméras Single-8 Fuji. Notre spécialité depuis 3 ans. A partir de Fr. 398.—!

UNITEX S.A. Neuchâtel Av. de la Gare 39

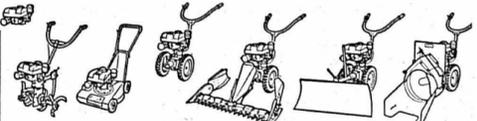
G. WEIN et FENEJAZZ en association avec le NEWPORT FESTIVAL présentent
 2 concerts uniques en Suisse

Lionel Hampton et sa formation

Samedi 15 novembre à la Salle des conférences

Matinée: 16 h 30 Soirée: 20 h 30
 Loc.: Aux Armourins - Tél. 5 64 64

Gutbrod Gartenboy



Un seul moteur pour bêcher, tondre, faucher, déblayer la neige, etc.

Demander démonstration et prospectus: case postale 76 2034 PESEUX (NE) Tél. (038) 8 43 55

ou Jean Jaberg, mécanicien Grand-Rue 21, Saint-Blaise Tél. (038) 3 18 09

Importation pour la Suisse: Silent S.A. 8107 Buchs (ZH) Tél. (051) 71 50 14

Excursions FISCHER

HOLIDAY ON ICE 1969 - LAUSANNE

Dimanche 2 nov. (matinée) dép. 13 h
 Prix 11 fr. + entrée: 15 fr.

Renseignements et inscriptions: Autocars FISCHER Marin Tél. 3 25 21

Tous vos travaux de bureau par **BUREAU - SERVICE**

Neuchâtel, Fbg de l'Hôpital 13
 Ø 5 49 74

Tirage soigné des **STENCILS À ENCRE**

PRÊTS sans caution

EXEL

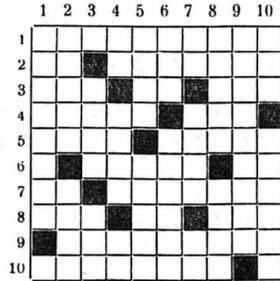
BANQUE EXEL 2001 NEUCHÂTEL

Av. Rousseau 5 Ø (038) 5 44 04
 Ouvert le samedi matin

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
 en vente à l'imprimerie de ce journal

MOTS CROISES

Problème No 934



1. Ce que fait un maître. 2. On leur doit des chandelles. — Pigeon. 3. Sur le golfe de Gabès. — Habit de toile. 4. Interjection. — Font une longue histoire. — Deux cantons. 5. Episode de l'histoire d'Europe. — Auteur des Bergeries. 6. On en imite un en pipant. — Altérations. 7. Préposition. — Etabli. — Article. 8. Pierre d'un bleu d'azur. — Régnait sur un vaste pays. 9. Petits carrossiers. 10. Vit. — Les lettres ne le sont.

Solution du No 933



HORISONTALEMENT

1. Renfermait quelques écus. 2. Sans effets. — Pour les faire il faut tailler des croupières. 3. Situé. — Lettre grecque. — Le réticent tourne autour. 4. A quoi vise souvent un acteur. — Produit des cônes. 5. Affluent du Danube. — Saint piémontais. 6. Blanc d'Espagne. — Fin d'infinifit. 7. Abréviation pour la Reine du ciel. — Sur la Save. 8. Joués. — Symbole. — Auteur de longs romans. 9. Angle, en photographie. 10. Compter les âmes.

HOROSCOPE

JEUDI 30 OCTOBRE 1969

L'ensemble de la journée est marqué par des influences poussant à une vie facile sans grands efforts. Naissances: Les enfants de ce jour seront agités, instables, emportés, toujours prêts à discuter pour des riens.

BÉLIER (21/3-19/4) Santé: Soins à donner aux yeux. Amour: Vous pourriez vous mettre en valeur. Affaires: Mettez les choses au point.

TAUREAU (20/4-20/5) Santé: Choisissez bien vos aliments. Amour: Ecarter les gémissements et les indécisions. Affaires: Méfiez-vous de ce que l'on abuse pas de votre générosité.

GÉMEAUX (21/5-21/6) Santé: Bronches à surveiller; évitez de trop fumer. Amour: Vos hésitations pourront être justifiées. Affaires: Faites le point avant d'entreprendre du neuf.

CANCER (22/6-22/7) Santé: Prenez vos repas à heures fixes. Amour: Ne vous laissez pas emporter par l'imagination. Affaires: Ayez confiance en vous et faites un essai.

LION (23/7-23/8) Santé: Commencez un régime amaigrissant. Amour: Grandes satisfactions en famille. Affaires: La chance vous sourit en ce moment.

VIERGE (24/8-23/9) Santé: Vous menez une vie trop irrégulière. Amour: Faites preuve de beaucoup de compréhension. Affaires: Soyez très minutieux.

BALANCE (24/9-23/10) Santé: Maux de tête passagers sans gravité. Amour: Faites attention avant de porter un jugement. Affaires: Harmonisez autant que possible les situations.

SCORPION (24/10-22/11) Santé: Ayez un bon moral et votre santé sera bonne. Amour: Une nouvelle vous surprendra. Affaires: Chassez la confusion et le désordre.

SAGITTAIRE (23/11-21/12) Santé: Faites des exercices de gymnastique simples. Amour: Une petite déception sentimentale vous décevra. Affaires: Vous aurez de nouvelles facilités.

CAPRICORNE (22/12-19/1) Santé: Evitez pendant un certain temps les féculents. Amour: Ne repoussez pas les explications. Affaires: Poursuivez vos efforts sans relâche.

VERSEAU (20/1-18/2) Santé: Chevilles faibles, faites très attention. Amour: Demeurez ferme dans vos décisions. Affaires: Ne vous avouez pas vaincu.

POISSONS (19/2-20/3) Santé: Intestins fragiles. Reprenez un régime. Amour: L'atmosphère sera plus détendue aujourd'hui. Affaires: Votre travail demande une grande attention.

BULLETIN BOURSIER

Table of stock market data for Zurich and Neuchâtel, including various bonds and actions.

Table of exchange rates for various foreign currencies (France, Italy, Germany, etc.) as of October 29, 1969.

Table of stock market data for New York, including Dow Jones industrial index and various sectors.

Table of stock market data for Lausanne, including various local and regional stocks.

LES PROGRAMMES DE LA TV

Table of television programs for the Swiss Romanche region, including titles and times.

Table of television programs for France 1st channel, including various news and entertainment shows.

Table of television programs for France 2nd channel, including various news and entertainment shows.

Table of television programs for Germany, including various news and entertainment shows.

CARNET DU JOUR

Neuchâtel: Aula de l'université; installation et leçon inaugurale de M. André Billeter. Salle des conférences; 20 h 30. Concert par l'Orchestre de chambre de Neuchâtel. Centre de loisirs; 20 h 30. Quo Vadis, par les Trétaux libres de Genève. Théâtre; 20 h 20, Le Prince travesti. Expositions: Musée cantonal d'archéologie (hôtel Du-Peyrou); Exposition. Musée d'ethnographie; Exposition Japon, théâtre millénaire vivant. TPN, centre de culture; affiches de Freméz (Cuba). Cinémas: Studio, 15 h et 20 h 30; Duel dans le Pacifique. 16 ans. Bio, 18 h 40; Jane Eyre. 16 ans. 20 h 45; Le Grand Amour. 16 ans. Apollo, 15 h et 20 h 30; Plein soleil. 18 ans. Palace, 15 h et 20 h 30; Salut Berthe. 16 ans. Arcades, 15 h et 20 h 30; Funny Girl. 16 ans. Rex, 15 h et 20 h 30; Erotisme tropical. 18 ans. Danse et attractions: L'ABC de 21 h à 2 h. L'Escalade de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h. Dançing: Le Corsaire de 20 h à 2 h. Spot bar jusqu'à 24 h. Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): F. Tripet, Seyon. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17. Service des urgences médicales de midi à minuit. Peseux: Cinéma de la Côte, 20 h 30; Ho. Pharmacie de service: Dr W. Gauchat, jusqu'à 21 h; ensuite, le No 11 renseigne. Colombier: Cinéma, — Cinéma Lux, 20 h 15, Le Dernier Train du Katanga. Cortaillo: Pharmacie de service: Marx. Saint-Blaise: Cinéma, — Royal, 20 h 35; Dracula, prince des ténèbres (v. it.). Le Landeron: Cinéma, — Cinéma du Château, relâche.

Lendemain d'élection en République fédérale Remous dans la démocratie chrétienne allemande

De notre correspondant pour les affaires allemandes: Comme on pouvait le prévoir, l'issue des élections du 28 septembre provoque des «mouvements divers» au sein du parti allemand numériquement le plus fort, la démocratie chrétienne. On ne prend pas congé du pouvoir, après l'avoir exercé pendant vingt ans, sans chercher les causes de ses mécomptes et, si possible, des boucs émissaires. C'est ce qui se passe actuellement. Des discussions sont intéressantes à plus d'un titre, car elles prennent la forme — ce qui ne peut être que profitable au parti — d'une véritable querelle des générations: d'un côté la vieille garde, groupée autour de l'ex-chancelier Kiesinger, qui n'entend pas dévier «un pouce» de la ligne jadis tracée par feu Adenauer; de l'autre les jeunes, dont le chef de file est l'ancien ministre de l'intérieur Benda (trente-neuf ans), qui réclame dans tous les domaines une véritable cure de rajeunissement du parti. Rénovation? Parlant devant le cercle de la presse, à Bonn, Benda a exposé les grandes lignes de son projet de réforme. Ce n'est pas dit-il, en déclarant la guerre aux libéraux et un créant un «cabinet fantôme», ainsi que le propose Kiesinger, que le parti regagnera la confiance des milieux intellectuels et surtout des jeunes, et qu'il évitera de devenir le simple représentant d'une petite bourgeoisie mi-citadine, mi-rurale. Il lui faut des réformes de structure, de l'échelon fédéral à celui des communes, un programme réaliste et des méthodes de propagande modernes. La grande erreur de la C.D.U., pour Benda, est de n'être jamais sorti de «l'ère Adenauer», c'est-à-dire de s'être toujours identifiée — devant l'électeur — à la personne de son président-chancelier. Or, ce qui était possible au temps du «vieux monsieur», dont le nom seul valait un programme, l'était déjà beaucoup moins avec ses successeurs, qu'ils se nomment Erhard ou Kiesinger. N'ayant plus personne à hisser sur le pavois, le parti doit désormais se donner une direction collégiale dynamique et animée d'un véritable esprit d'équipe. Tout cela ne sera possible, disent encore les novateurs, qu'en procédant à un vaste rajeunissement des cadres, accordant aux organisations syndicales et aux représentants des jeunes générations — y compris les milieux universitaires — la place qui leur revient. Si la C.D.U. entend retrouver son rôle dirigeant aux élections de 1973, elle doit donc commencer par se «défossiliser» (le mot est d'un jeune député démo-chrétien) et par retrouver le contact avec son temps. Kiesinger pas d'accord Ces théories novatrices — la C.D.U. compte 81 nouveaux députés sur un total de 242 — sont évidemment repoussées du pied par les anciens, qui les trouvent parfaitement incongrues. L'ex-chancelier Kiesinger vient notamment de remettre vertement en place son ancien ministre Benda, en lui rappelant que le plus fort parti du pays se rapetissait aux yeux de l'opinion s'il changeait quoi que ce soit à sa structure et à ses méthodes actuelles. La seule leçon à tirer des élections du 28 septembre, pour lui, est que le parti libéral doit être «catapulté» hors de toutes les diètes de «Laender», à commencer par celle de Rhénanie-Westphalie qui doit être bientôt renouvelée. Et l'ex-chancelier d'ajouter: «Si nous n'avons pas pu imposer le bipartisme (autrement dit l'élimination du troisième larron libéral) par une modification de la loi électorale, nous saurons bien y parvenir sur le champ de bataille!» Cette nouvelle querelle des «anciens» et des «modernes» va donner un attrait imprévu au prochain congrès national de la démocratie chrétienne, qui aura lieu à Mayence les 17 et 18 novembre prochains. Léon LATOUR

Advertisement for IMEFBANK, offering 4 1/4% and 5 1/4% interest rates on deposits and bonds.

critique CONCESSIONS

CAREFOUR (Suisse romande). — Les incidents techniques n'épargnent aucune chaîne de télévision. Hier soir, l'édition du magazine des actualités suisses romandes a été perturbée par la rupture d'une bande magnétique. Cette panne est l'une des plus désagréables pour le téléspectateur, mais aussi pour les techniciens. Elle est inévitable et peu commode à réparer. En effet, son et images ne se trouvant pas sur la même bande, le synchronisme est souvent difficile à rétablir. C'est peut-être la raison des ennuis rencontrés hier soir. Si l'incident est aisément excusable, les dernières paroles du présentateur nous ont fait frémir. Si nous avons bien compris ses propos, il était question de reprendre en entier la diffusion de ce magazine immédiatement après le «téléjournal» et les traditionnelles rubriques qui lui succèdent. Heureusement, il n'en a rien été en fin de compte. Si tel n'avait pas été le cas, nous aurions pu prétendre que l'on agissait avec autant d'égards que lorsqu'il s'agissait d'actualités du bout du lac. Un tel précédent aurait créé très souvent des situations délicates pour les responsables de la communauté. L'ENFER DES TROPIQUES (Suisse romande). — L'action du film de Robert Parrish se déroule dans la mer des Caraïbes. Félix et son associé Tony font du cabotage avec un vieux bateau. Bien entendu, leur trafic n'est pas toujours très légal. Moyennant de fortes sommes, ils acceptent des transports clandestins. Un jour, ils vont même jusqu'à emmener une danseuse au passé mouvementé qui s'est vu refuser un visa d'entrée. Elle s'éprend de Félix qui demeure totalement indifférent à ses charmes. Par contre, Tony la courtise. Seule, elle s'accroche à ce dernier refuge. Tous deux ont besoin d'argent. Tony décide donc d'entreprendre seul une opération de contrebande. Mais, il est trahi par son ami qui s'était rendu compte que la danseuse était la femme qu'il avait vainement cherchée autour du monde. Sur le point d'être pris par les douaniers, Tony abandonne son bateau. Embarqué sur un cargo qui doit le ramener à son point de départ, il est la seule victime d'une collision. Pris sous la cargaison, et malgré de nombreux efforts, il est condamné à être englouti par les flots après avoir appris les raisons de la trahison de son ami. Américain, le film se terminera bien. Interprété par trois comédiens de valeur, le film vaut essentiellement par la description de son cadre. En effet, si l'intrigue n'est pas à dédaigner, il apparaît immédiatement que sa faiblesse réside dans ses ambitions psychologiques. Ses ambitions, d'ailleurs, sont antérieures par un final imposé par les règles hollywoodiennes. Le drame du bateau n'apporte rien à la description des deux aventuriers, à la compréhension de leur mobile, mais il était nécessaire à la rentabilité du film. De telles concessions sont courantes, mais elles sont regrettables lorsqu'elles sont le fait de réalisateurs qui ont le sens des images et du montage. Robert Parrish nous a démontré son indéniable qualité dans ce domaine et nous avons regretté de ne pas pouvoir bénéficier de la couleur. Une fois n'est pas coutume. J.-Cl. LEUBA

SUPERMAN



DONALD DUCK



ARCADES
5.78.78

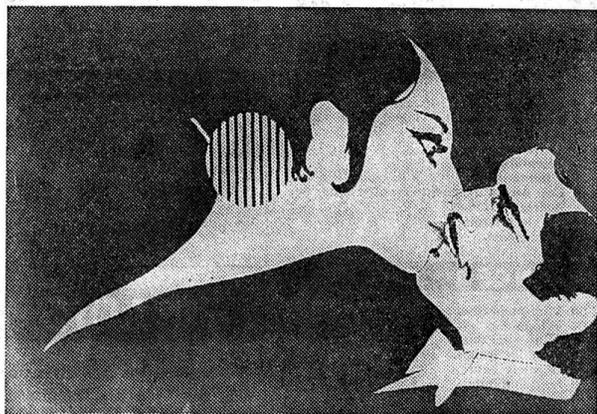
TOUS LES JOURS 20 h 30

JEUDI - LUNDI - MERCREDI 15 H — SAMEDI - DIMANCHE 14 H 45

LE SPECTACLE DÉBUTE PAR LE FILM

DANS

16 ans



Funny Girl

Barbra **STREISAND**
fait éclater l'écran de sa présence prodigieuse

Un film d'une classe exceptionnelle

SAMEDI-DIMANCHE

17 H 30

16 ANS

2 SUPPLÉMENTAIRES
DU CHEF-D'ŒUVRE DE
FRANCO ZEFFIRELLI

ROMÉO et JULIETTE

Une histoire d'amour pas comme les autres !

LA SEMAINE PROCHAINE :
2me SPECTACLE CINÉDOC

STUDIO
5.50.00

TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI - MERCREDI 15 h - SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45

2 GÉANTS DU CINÉMA MONDIAL

LEE MARVIN
(LES 12 SALOPARDS)TOSHIRO MIFUNE
(LES 7 SAMOURAIS)

16 ANS

UN FILM DE I. BORMAN

(POINT DE NON RETOUR - LES 12 SALOPARDS)

DANS

DUEL DANS LE PACIFIQUE

UN FILM DE GUERRE EN MARGE DE LA GUERRE !
SEULS, SUR UNE ÎLE D'Océanie, UN PILOTE AMÉRICAIN ET
UN OFFICIER DE MARINE JAPONAIS S'AFFRONTENT EN UNE
LUTTE SANS PITIÉ.

UNE ŒUVRE HORS-SÉRIE... DU CINÉMA CHOC !



SABATO - DOMENICA

17 H 30

16 ans

CRAIG HILL LEA MASSARI

DANS

LO VOGLIO MORTO

UN WESTERN EXPLOSIF
UNE ACTION FULGURANTE

PARLATO ITALIANO

Sous-titres français - allemand

PALACE



DÈS AUJOURD'HUI A 15 H

FERNAND RAYNAUD • DARRY COWL

dans
le film le plus comique de l'année

Salut Berthe !

avec

ROSY VARTE, JEAN LE POULAIN

DE L'HUMOUR ! DE LA GAÏÉTÉ !
ET DU RIRE !

Eastmancolor

Tous les soirs
à 20 h 30SAMEDI, DIMANCHE
A 14 h 45
MERCREDI A 15 h

16 ans

Samedi
Dimanche

17 h 30

FERNANDEL

DANS SON MEILLEUR ROLE

Laurent TERZIEFF • Lili PALMER

dans un film de DENYS DE LA PATELLIÈRE

LE VOYAGE DU PÈRE

UN FILM D'UNE HUMANITÉ
BOULEVERSAUTE !

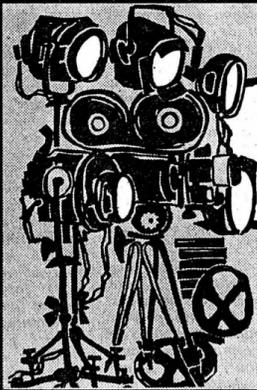
Un film en scope-couleurs

16 ANS

en V.O l'érotisme dans le monde

RFX

chaque soir à 20 h 30

15 h
Jeudi, samedi,
dimanche, mercredi.

DÈS AUJOURD'HUI * SCOPECOLOR * TITRÉ FRANÇAIS * 18 ANS

ÉROTISME TROPICAL

TOUJOURS DANS LA TRADITION : LE RYTHME FRÉNÉTIQUE SOUS UN
CLIMAT TORRIDE DES ARGUMENTS QUI NE PASSERAIENT LA CRITIQUE !

art libre ★ free cinema ★ non conformista à l'avant-garde du fantastique
découvre et présente l'insolite

16
ANS★
bioPREMIÈRE
VISIONJeudi 20 h 45
Vendredi 20 h 45

EN COULEURS

Le MONDE : un brio et une fantaisie irrésistibles.
Le FIGARO : le meilleur film de Pierre Etaix depuis
« Le Soupirant ».
PARIS-JOUR : un gag toutes les dix secondes. Assurément
le film le plus divertissant que nous avons vu depuis
longtemps.

JEUDI ET VENDREDI à 18 H 40

La réédition d'un film profondément émouvant inspiré de
l'immortel chef-œuvre de Charlotte BRONTE :

JANE EYRE

avec ORSON WELLES
JUAN FONTAINE

v. o. s.-titré fr.-all. dès 16 ans

20th CENTURY-FOX présente
Une production Paul CLAUDON

Un film de Pierre Etaix Le Grand Amour

Scénario original de Pierre ETAIX
et Jean-Claude CARRIERE

Année FRATELLINI Nicole CALFAN
Alain JANÉY

Claudio STEREMANS Edition SEPTENTRION
Co-production CAPAC - Madeline Film -
Les Productions de La Guéville



Restera aussi célèbre que les meilleures trou-
vailles de Charlot, Linder ou Keaton.

Tous les jours à 15 h et 20 h 30

APOLLO
Tél. 5 21 12

Samedi - Dimanche à 14 h 45

EN PREMIÈRE VISION CANTONALE

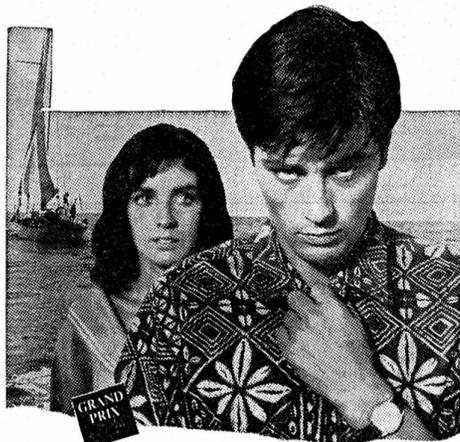
ALAIN
DELON

dans

PLEIN

Un suspense incomparable...
un film éblouissant de
RENÉ CLÉMENT

en couleurs



Une production
Robert et Raymond HAKIM
d'après le roman
« Mr RIPLEY »
de Patricia HIGHSMITH

★

avec

MARIE LAFORÊT
MAURICE RONET
ELVIRE POPESCO

★

SOLEIL

Samedi
Dimanche
Lundi

17 h 30

18 ans

Simone SIGNORET
Vera CLOUZOT
Paul MEURISSE
et Charles VANEL dans

LES DIABOLIQUES

Un film de H.-G. CLOUZOT
« PRIX LOUIS DELUC »

→ Déconseillé aux personnes nerveuses
et impressionnables ←

Actualité suisse et romande

SUITE Pour assainir le marché du lait

Conformément à l'article 2 de l'arrêté sur l'économie laitière, la contribution initiale de la Confédération, c'est-à-dire le montant que celle-ci verse au producteur avant la répartition des dépenses entre elle-même et les producteurs, est fixée à 20 millions de francs.

SUPPRESSION DU CONTINGENTEMENT

Les conditions posées dans l'arrêté du Conseil fédéral du 23 octobre 1968 au sujet du volume des livraisons de lait durant la période de compte 1968-69 devraient être quasi remplies à la fin du mois d'octobre 1969. Etant donné les gros efforts, couronnés de succès, que l'agriculture a faits pour diminuer le volume des livraisons, il convient de renoncer à appliquer le contingentement de la production laitière le 1er novembre 1969.

AUGMENTATION DE LA PRODUCTION MAXIMALE

Eu égard aux conditions d'écoulement relativement favorables et au revenu payant, le Conseil fédéral, en dérogation à son arrêté du mois d'octobre 1968 qui prévoyait une production maximale de lait commercial de 24,5 millions de quintaux, a fixé à 25 millions de quintaux la quantité de lait qui sera payée au prix de base durant la prochaine période de compte. Si les livraisons sont supérieures à cette quantité, l'Union centrale devra prendre à sa charge, à raison de 20 centimes par kilo, le coût de la mise en valeur du lait livré en trop, à moins qu'elle ne retire ce lait du marché au titre de mesure d'entraide appropriée, pour le faire transformer en un produit destiné à l'affouragement.

REJET D'UN RECOURS

Le Conseil fédéral a rejeté la requête de l'Union centrale visant à un recours accru aux ressources financières de la Confédération pour la période de compte 1968-69, par le biais d'une application intégrale des dispositions de l'article 4 de l'arrêté sur l'économie laitière. Ce sont notamment les charges considérables de la Confédération, imputables à l'écoulement des produits laitiers, qui ont été déterminantes en cette matière.

De même, le Conseil fédéral s'est refusé à retourner aux producteurs le reliquat non utilisé de la retenue perçue en 1968-1969. Ce reliquat servira à amortir le solde non couvert de la part des producteurs aux pertes, qui figure en tant que dette dans le compte d'Etat.

Le Conseil fédéral ne voit également aucune possibilité d'examiner à l'heure actuelle la demande de l'Union centrale de biffer purement et simplement, à une date aussi rapprochée que possible, le solde non couvert de la part des producteurs aux pertes.

AUTRES DECISIONS

Au reste, il s'est occupé de nombreux problèmes qui se posent habituellement au début de la nouvelle année laitière. C'est ainsi qu'un crédit de 15 millions de francs au plus sera ouvert afin de permettre de poursuivre la livraison de produits laitiers aux populations qui souffrent de la faim. En outre, une contribution au coût des campagnes de publicité supplémentaires en faveur de la crème, pouvant s'élever à 250.000 francs au plus, et des contributions d'un montant maximum de 250.000 francs destinées à favoriser l'écoulement des fromages à pâte molle ou à pâte demi-dure, seront versées par l'intermédiaire du compte laitière également. Etant donné les conditions d'écoulement actuelles, on peut se réjouir de dispenser de prévoir des campagnes, à but bien déterminé, d'exportations de conserves de lait aux fins d'alimenter le marché.

Recherche obligatoire de la présence d'antibiotiques

Sanctions prévues contre les contrevenants

BERNE (ATS). — L'entrée en vigueur de la loi sur l'agriculture, en 1954, a donné une nette impulsion à l'encouragement résolu de la qualité du lait et des produits laitiers. En 1955 déjà, le paiement obligatoire du lait de consommation selon ses qualités était institué. Jusqu'en 1962, cette mesure a peu à peu été étendue à tout le lait commercial. L'échelonnement des prix devait en outre tenir compte de l'état de la lutte contre la tuberculose bovine et la brucellose. Avec effet au 1er novembre 1968, le Conseil fédéral a doublé les retenues effectuées sur le prix du lait des deuxième et troisième classes de qualité. Le système du paiement selon la qualité a donc été progressivement amélioré au cours des années. De plus, il y a deux ans, le Conseil fédéral a chargé l'Union centrale des producteurs suisses de lait de rechercher les moyens d'intensifier l'encouragement de la qualité et d'étudier en particulier comment le système du paiement selon la qualité pourrait être uniformisé et renforcé avec son collègue yougoslave, M. Mirko Tepavac.

DES SANCTIONS

Malgré ce programme, il apparaît indispensable de déclarer obligatoire pour tous les centres collecteurs, dès le 1er novembre 1969, la recherche de la présence d'antibiotiques dans le lait de leurs fournisseurs et de prévoir l'application de sanctions appropriées aux agriculteurs qui livrent du lait contenant de ces substances. Le Conseil fédéral a pris un arrêté dans ce sens.

En cas de présence d'antibiotiques, une suspension de la prise en charge du lait devra tout d'abord être ordonnée, et une amende infligée au contrevenant qui, à partir du 1er mai 1970, devra en outre supporter une réduction du prix du lait. Cette mesure est devenue nécessaire afin de protéger les consommateurs, de façon toute générale, ainsi que les entreprises qui mettent le lait en œuvre. Elle exige une modification appropriée de l'ordonnance du Conseil fédéral du 29 avril 1960 concernant le paiement du lait commercial selon ses qualités et de l'ordonnance du 29 décembre 1954 sur le service d'inspection et de consultation en matière d'économie laitière.

- Formation de la fortune
- Les divers genres de comptes
- Placements en papiers-valeurs
- Biens-fonds et immeubles
- Or et argent
- Le droit matrimonial
- AVS
- Questions successorales
- Impôts
- Crédits
- Gestion
- La banque vous conseille

Ces thèmes sont contenus dans notre brochure «Ce qu'il faut savoir en matière financière» qui vous est offerte dès maintenant

gratuitement

à tous nos guichets. Même si vous n'êtes pas notre client. Parce que nous estimons que chacun devrait pouvoir s'orienter facilement dans un domaine qui le concerne aussi directement.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

Dans l'intérêt de l'amélioration de la qualité du fromage, les organisations laitières ont à nouveau été chargées de faire périodiquement rapport au département de l'économie publique sur les mesures prises.

En vue d'encourager la production de beurre de qualité, le Conseil fédéral a enfin ordonné la création de deux catégories de prix pour le beurre de lait centrifugé. Le prix du beurre de lait centrifugé pasteurisé demeure inchangé alors que celui du beurre de lait centrifugé non pasteurisé est abaissé de 20 centimes par kilo. De même, la différence de prix entre les beurres de fromagerie centrifuge et non centrifuge, a été portée de 20 à 50 centimes par kilo. En outre, le relèvement de 10 centimes par kilo de la marge de commerce de gros du beurre fondu, dont le principe avait été arrêté le 23 octobre 1968, a été mis en vigueur.

Marché du fromage : entrée en vigueur anticipée d'une partie de la réglementation

BERNE (ATS). — Le 27 juin 1969, l'Assemblée fédérale a arrêté une nouvelle réglementation du marché du fromage. Aucune demande de référendum n'a été déposée durant le délai d'opposition échu le 2 octobre 1969. La durée de validité de l'ancien régime prend fin le 31 juillet 1970 au plus tard.

Le Conseil fédéral a décidé de fixer en principe au 1er novembre 1969 la date de l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation. Ainsi, la Confédération pourra, dès cette date, ouvrir à l'Union suisse du commerce de fromage S.A. un crédit d'exploitation destiné à remplacer le crédit bancaire auquel ladite Union devait recourir jusqu'alors pour assurer le financement du stockage des fromages. La charge d'intérêt s'en trouvera sensiblement réduite. Une économie supplémentaire résultera du fait que l'Union sera exonérée d'impôt à partir du 1er novembre 1969. Ces deux mesures se traduiront par un allègement des finances publiques. Par ailleurs, les droits de contrôle et de réglementation n'ont jouit la Confédération à l'égard de l'activité de l'Union seront réglés de manière plus judicieuse que jusqu'à maintenant. Les représentants de la Confédération siègeant au conseil d'administration seront, autorisés à s'opposer aux décisions contraires aux objectifs de la réglementation du marché du fromage.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Si, à la suite d'une telle opposition aucune entente ne peut intervenir, l'Office fédéral désigné par le Conseil fédéral pourra, dans le délai d'un mois à compter de l'opposition, donner à l'Union des instructions impératives. Ce qui est nouveau aussi, c'est que la compétence de donner des instructions n'appartient plus au Conseil fédéral seulement, comme jusqu'ici mais aux départements et divisions qu'il aura désignés. Cette nouvelle réglementation permettra à la Confédération d'exercer une influence déterminante sur l'activité de l'Union, sans trop la ralentir pour autant.

PAS AVANT LE 1er AOÛT 1970

Certaines dispositions de la nouvelle réglementation ne peuvent toutefois pas entrer en vigueur avant le 1er août 1970. Il s'agit notamment des articles qui prévoient des prescriptions d'exécution établies par l'Union, tels que ceux traitant de la qualité de membre ou de l'attribution de marchandise. Il n'était en effet pas possible d'élabo-

rer ces prescriptions pour le 1er novembre 1969.

Le Conseil fédéral a ainsi voulu faire entrer la nouvelle loi en vigueur, le plus tôt possible. Seules les dispositions qui, pour des raisons matérielles, ne peuvent entrer en vigueur avant le 1er août 1970 ont été exclues.

Le budget des CFF pour 1970: un déficit de 8,7 millions de fr.

BERNE (ATS). — Le conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux suisses s'est réuni mardi à Berne sous la présidence de M. H. Fischer, pour s'occuper en particulier du budget du prochain exercice.

PERTES ET PROFITS

Le compte de pertes et profits du budget de 1970 se solde par un déficit de 8,7 millions de francs (1968: 15,6 millions), les produits s'élevant à 1731,8 millions et les charges à 1740,5 millions. Il ne sera pas possible d'alimenter les réserves et provisions, ni de rémunérer le capital de dotation de 800 millions de francs appartenant à la Confédération. La perte sera comblée par un prélèvement sur la réserve légale, qui s'élevait à 99,3 millions à la fin de 1968.

Le déficit envisagé est moins élevé que celui du compte de 1968. Cela provient en partie du relèvement des tarifs; cependant l'effet de cet ajustement des produits est rapidement atténué par la progression des coûts. L'impossibilité d'équilibrer les comptes malgré une prospérité qui ne se dément pas montre à quel point il est nécessaire d'indemniser les Chemins de fer fédéraux pour les charges découlant de leurs prestations en faveur de l'économie générale.

Le budget du compte de construction indique les dépenses annuelles pour les tra-

L'Egypte accuse le secrétaire suisse de l'Union parlementaire

DELHI (ATS). — L'Egypte a annoncé qu'elle ne participerait pas à la conférence de l'Union interparlementaire qui s'ouvre jeudi à Delhi, accusant son secrétaire général, M. André de Blonay (Suisse) d'avoir déformé les faits dans son rapport sur le Moyen-Orient.

Le rapport est basé sur des prémisses fausses, a-t-il défigurées clairement la vérité et est rédigé dans un esprit de partialité, a déclaré à une conférence de presse, M. Mohamed Labib Shoukair, qui devait être le chef de la délégation égyptienne.

Des délégués soviétiques et est-européens ont également critiqué le rapport affirmant qu'il était pro-occidental. Des délégués des Etats-Unis et de la Belgique ont pris la défense de M. de Blonay.

Rome - Suisse : téléphone automatique

ROME (UPI). — A partir de samedi, 1er novembre, les Romains pourront appeler directement au téléphone leurs parents et connaissances en Suisse. Les PTT italiens ont annoncé mercredi que la taxe de base pour un appel Rome - Suisse sera de 300 lire, soit 2 fr. 10. En Suisse, les grandes villes disposent, elles aussi, de centraux permettant aux abonnés de choisir directement leurs interlocuteurs à l'autre bout du fil dans la Péninsule.

Limitation de l'accroissement des crédits des banques

ZURICH (ATS). — La direction générale de la Banque nationale suisse et une délégation du conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers ont décidé, lors d'une séance tenue le 29 octobre, de reporter du 31 août au 31 juillet 1969 la date de référence à laquelle l'état des crédits en Suisse sert de base pour le calcul de l'accroissement autorisé. De plus, les taux d'accroissement des crédits portent sur la période du 1er août 1969 au 31 juillet 1970.

Renouvellement de l'abonnement pour personnes âgées

BERNE (ATS). — Le 1er novembre 1968, les CFF émettaient les premiers abonnements pour demi-billets à prix fortement réduits à l'intention des personnes âgées. Plus de 250.000 abonnements ont été vendus en une année. La plupart ont été achetés au moment de l'introduction de ce nouveau titre de transport. Les CFF veulent maintenant aider les personnes âgées à renouveler leur abonnement pour l'année prochaine. Il leur suffira à cet effet de présenter leur abonnement aux guichets des billets et de payer le montant de 50 francs. La période de validité prévue sera recouverte au guichet par la nouvelle mention de validité.

Autre facilité: il sera possible d'utiliser l'année suivante les cartes complémentaires sur lesquelles il reste des coupons d'abonnement général.

Les dates des quatre votations fédérales

BERNE (ATS). — Après avoir consulté les gouvernements des cantons, le Conseil fédéral a fixé le calendrier des votations qui auront lieu en 1970. Les quatre jours désignés sont le 1er février, le 7 juin, le 27 septembre et le 15 novembre. La votation sur la loi sur le sucre aura lieu à la première des quatre dates indiquées.

Drame du Cervin: les recherches sont vaines, mais la polémique se poursuit

De notre correspondant:

Le corps d'Arthur Clarkson et de son fils Roy, cet enfant de 8 ans que le père avait entraîné au Cervin demeure introuvables. Tous ces jours encore, profitant des excellentes conditions météorologiques, les pilotes des glaciers sans entreprendre des voyages spéciaux ont scruté la montagne en survolant les lieux à l'occasion d'autres transports. Tout fut vain.

Pendant ce temps la polémique continue en Angleterre au sujet de ce sauvetage. Non seulement la presse mais également le radio ont annoncé que Mme Clarkson avait jusqu'à ce jour reçu une facture de plus de 8000 fr. suisses et que cette note pourrait bien, avec le temps, dépasser les 20.000 francs, ce qui est faux.

La presse anglaise publia également noir sur blanc que les guides partis à la recherche des deux corps s'étaient fait payer 500 fr. suisses par jour, ce qui est une «calomnie» au dire des Valaisans. Les guides ont été payés au prix admis en Suisse pour ce genre de travail périlleux à savoir 150 fr. par jour par personne. Ce tarif d'ailleurs est celui admis par le Club alpin suisse.

On précise en Valais au sujet de ce sauvetage que les recherches entreprises par

la Garde aérienne suisse sont gratuites lorsqu'il y a encore espoir de retrouver un alpiniste vivant. Par la suite, la Garde, les pilotes des glaciers, les guides etc. n'agissent que sur demande des familles ou des consuls ou ambassades et facturent bien entendu leur travail.

RIEN N'A ÉTÉ PAYÉ

La Garde aérienne de sauvetage a entrepris des recherches répétées pour retrouver le corps à la demande du consul de Grande-Bretagne à Genève. Celui-ci a demandé la note de frais laquelle s'élève jus-

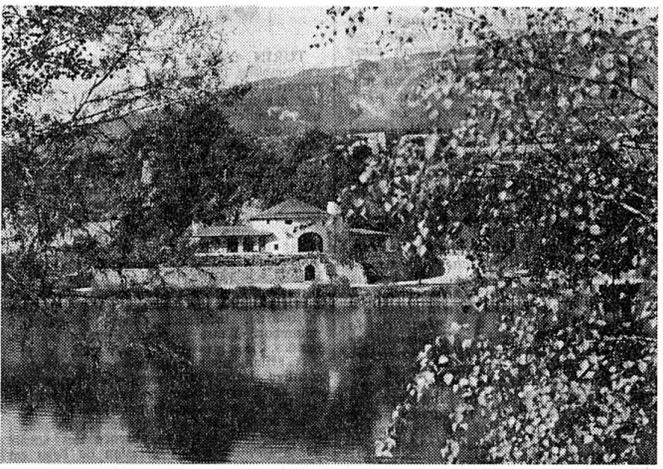
qu'à ce jour à plus de 8300 fr., selon la Garde aérienne cette facture est légère car 40% des frais, soit quelque 4000 fr. n'ont pas été comptés et ont été offerts à la famille Clarkson.

«Mme Clarkson n'a pas encore payé un sou en Valais» a déclaré l'un des responsables du sauvetage.

Il est intéressant de noter que chaque année des factures d'un montant d'une cinquantaine de milliers de francs demeurent impayées dans les comptes de la Garde aérienne suisse de sauvetage.

M. F.

LE LAC DE GERONDE VA REVIVRE



(c) C'est décidé: le lac de Gérone le seul lac pratiquement qui s'étend dans la plaine du Rhône va renaître. Cette merveille de la nature était quelque peu négligée, abandonnée jusqu'ici. C'est tout juste si les amoureux lui vouaient quelque attention... sans trop prendre garde à lui, il est vrai, en se promenant sur ses bords romantiques. Mercredi la presse valaisanne était convenue à une journée d'orientation. Des centaines de milliers de francs déjà ont été investis en ces lieux. Des arbres ont été plantés, des sentiers créés, une plage aménagée, un restaurant construit. Les promeneurs peuvent aujourd'hui s'étendre au soleil, danser, se restaurer. Les bords du lac revivent enfin. Cette résurrection est due principalement à deux hommes pleins d'allant, les frères François et Richard Bonvin. Les autorités ont assisté à cette journée réussie en tout point et plusieurs d'entre elles ont pris la parole. C'est tout un coin du Valais qui, une fois de plus, va s'éveiller au tourisme.

(Avipress France)

SUISSE ALEMANNIQUE

Réveil brutal pour un trio de cambrioleurs

LIESTAL (UPI). — Réveil plutôt brutal pour trois étrangers qui dormaient à bord d'une voiture en stationnement sur un chemin forestier du Hardwald, non loin de la route principale Bâle-Liestal. Deux des cambrioleurs furent saisis par la police zuricoise. Une patrouille mise sur leur piste par un passant qui avait aperçu le trio suspect profondément endormi, découvrit dans le coffre de l'auto des outils de cambrioleur. Confondus, les trois hommes, encore mal réveillés, n'eurent plus qu'à se laisser emmener au poste.

Asphyxié dans une maison en flammes

SCHERZINGEN (TG) (ATS). — Un foyer d'incendie était découvert, mardi matin, dans l'une des plus vieilles maisons de Scherzingen près de Kreuzlingen, habitée par les frères Kleeli et quelques ouvriers saisonniers espagnols. Pensant que tous les habitants avaient quitté leurs appartements les pompiers, en pénétrant à l'intérieur, trouvèrent M. Jakob Kleeli, 58 ans, étendu sur le sol et qui avait été asphyxié par l'épaisse fumée noire dégagée par le sinistre. Les efforts étaient perdus avant qu'une demi-heure environ pour tenter de ramener le malheureux à la vie sont restés vains. Les causes exactes du sinistre ne sont pas encore connues, mais on pense que le responsable pourrait être un homme qui s'est endormi en fumant.

Plaidoyers dans l'affaire de la faillite d'une manufacture d'horlogerie

SOLBURE (ATS). — Le procès intenté à deux dirigeants d'une manufacture d'horlogerie de Rosières (Welschenrohr) s'est poursuivi par les plaidoyers des trois défenseurs, devant le tribunal cantonal de Soleure.

Les deux défenseurs du premier inculpé, A., ont demandé l'acquiescement de leur client de l'accusation d'escroquerie, de l'obtention frauduleuse d'un concordat judiciaire et de banqueroute simple. Ils ont admis en revanche que A. devait être déclaré coupable de violation de l'obligation de tenir une comptabilité et de faux en documents. Il ne mérite pas une condamnation trop sévère et doit être mis au bénéfice du sursis. Enfin le tribunal devra répartir les frais de procédure comme il le jugera équitable.

Découverte d'un authentique Stradivarius à Bellinzzone?

BELLINZONE (UPI). — Un authentique Stradivarius dont la valeur est estimée à 200.000 francs, aurait été découvert dans les galets d'un immeuble à Bellinzzone. Le vieux violon appartient à une famille de conditions modestes qui a exprimé le vœu de conserver l'anonymat. L'instrument a été examiné par un expert zuricois qui l'a déclaré authentique. Entre-temps, les propriétaires ont décidé de se rendre à Crémone, patrie de Stradivarius, et où se trouve un institut spécialisé pour l'expertise et la classification des violons des grands maîtres tels que Stradivarius et Amati. Ce n'est qu'après une telle expertise que l'on aura la certitude qu'il s'agit bien d'un Stradivarius. Cependant, mardi, les douaniers italiens à Chiasso n'ont pas laissé passer le violon. En effet, selon les lois italiennes, le violon, même pour une importation temporaire, doit être soumis au contrôle d'un fonctionnaire d'Etat de la direction générale des beaux-arts qui est chargé de sauvegarder le patrimoine artistique italien. L'instrument devra être estimé officiellement pour empêcher aussi toute fuite fiscale en cas de vente en Italie. Comme ce fonctionnaire responsable ne vient qu'une fois par semaine à Chiasso pour exercer son contrôle, les propriétaires du violon devront attendre son arrivée avant de pouvoir se rendre dans la Péninsule.

GENEVE

Accidents de la route: deux blessés dans le coma

(c) Deux terribles accidents de la circulation se sont produits mercredi en fin d'après-midi, dans la périphérie de Genève. A Tivoli c'est un motocycliste de 22 ans, M. Bruno Dehieux, domicilié 53 bd Carl-Vogt, qui fut fauché par une voiture dont le conducteur, M. Alain Jaggi, lui coupa la route. Le jeune homme fut relevé avec le crâne fracturé et de multiples lésions internes. Son état est qualifié de très critique. Au Grand-Lancy, c'est une jeune femme de 35 ans, Mme Dalmirac Camano, ouvrière espagnole, qui a été happée par une voiture vaudoise, sur un passage de sécurité. Elle s'y était élançée à l'improviste et en courant. La malheureuse a été relevée grièvement blessée la boîte crânienne en partie défoncée. Elle a été hospitalisée dans le coma.

Spectaculaire accident: un blessé grièvement atteint

(c) Spectaculaire et très grave accident, mercredi matin, avenue Henri-Dunant, à Genève. Un camion français dont le conducteur avait perdu la maîtrise a embouti avec fracas la voiture que conduisait M. Jost Spuder, domicilié 45 quai Wilson à Genève.

Ce véhicule a été entièrement démolli. M. Spuder, grièvement blessé, a été hospitalisé d'urgence. Une deuxième voiture a été également disloquée dans ce choc.

★ Sour Emilia Rampa, Agée de 61 ans, habitant Bellinzzone, a été brûlée vive, mercredi matin, lors de la collision de sa voiture avec un gros camion zuricois, dans la localité tessinoise de Claro.



Les temps changent mais non pas les bagnes soviétiques. Après avoir supporté mille peines physiques et morales, ainsi que des humiliations de tout genre, un détenu politique quitte enfin les camps de travaux forcés après la fin de l'ère Khrouchtchev. Lisez le récit poignant dans votre Sélection du Reader's Digest de novembre. En vente maintenant à votre kiosque, en compagnie de 22 autres captivants.

Sélection du Reader's Digest

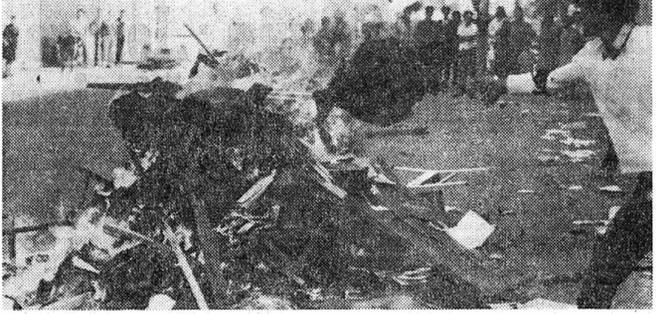
DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Aux Etats-Unis : nouvelle évasion de Josette Bauer

MIAMI (ATS-REUTER). — Josette Bauer, condamnée pour complicité dans l'assassinat de son père, et qui s'était échappée de prison en 1964, est parvenue une nouvelle fois à tromper l'attention de ses gardiennes à la prison fédérale d'Al-derson, en Virginie occidentale, où elle était détenue depuis 1967.

Josette Bauer, âgée de 33 ans, s'est enfuie, il y a 19 jours déjà, avec deux autres détenues. Toutefois, son évasion n'a été annoncée que mercredi par les autorités.

(Réd. — Josette Bauer avait été condamnée en 1961 par les assises génoises à huit ans de réclusion pour complicité d'assassinat. Dans la nuit du 9 novembre, elle avait aidé son mari, Richard Bauer, à tuer son père, Léon Geisser, petit industriel. Le couple Bauer fut arrêté au début d'avril 1959, après s'être rendu suspect à la suite de grosses dépenses. A la suite de l'assassinat de Léon Geisser, Josette Bauer avait hérité la fortune soit approximativement un demi-million de francs. Richard Bauer avait copié 15 ans de réclusion. Deux jours après le verdict, elle avait tenté de mettre fin à ses jours. Le dimanche après-midi du 14 septembre 1964, alors qu'elle purgeait sa peine au pénitencier pour femmes d'Hindelbank, elle avait alors 28 ans, elle réussit à s'enfuir de la maternité de Berne où elle devait se soumettre à une opération. Probablement en compagnie d'une femme venue lui rendre visite, elle disparut, pour réapparaître, 3 ans plus tard, en 1967, à Miami, où elle fut arrêtée à la descente d'un paquebot en provenance d'Europe. Elle tentait d'introduire de l'héroïne en contrebande en compagnie d'un complice. Elle fut condamnée à 7 ans de prison pour trafic de drogue et internée dans un pénitencier de Virginie occidentale.



Du matériel « chinois » brûlé à Latina. (Téléphoto AP)

De Turin à Naples : grèves et bagarres en Italie

TURIN (AP). — Le 51me Salon de l'automobile de Turin a ouvert ses portes mercredi dans un hall d'exposition ceinturé par des milliers de policiers et devant lequel manifestaient des grévistes de « Fiat », « Lancia » et autres sociétés de Turin, ainsi que des étudiants de gauche.

M. Magri, ministre italien du commerce et de l'industrie qui a inauguré le salon, est arrivé dans une voiture escortée par des véhicules de police, qui faisaient fonctionner leur sirène.

Par ailleurs, la septième semaine consécutive d'agitation sociale en Italie voit de nouveau le climat se détériorer et tourner parfois à la violence. A Naples, des grévistes ont élevé des barricades près des bureaux « Fiat » et dans le quartier industriel. Quand le trafic a commencé à être perturbé, derrière les barricades, les grévistes y ont mis le feu.

vie et des loyers — entre provinciaux et des jeunes gens d'extrême-droite. Ces derniers, ont incendié les sièges des maîtres mais huit d'entre eux ont été arrêtés par la police.

Remaniement ministériel en Espagne

MADRID (AP). — Le général Franco a opéré mercredi le premier grand remaniement ministériel du pays depuis la guerre civile. Treize des dix-huit portefeuilles changent de main et un nouveau ministère des syndicats est créé.

Contrairement aux rumeurs qui circulaient avec persistance, le vice-président, l'amiral Luis Carrero Blanco, n'a pas été nommé président du conseil, poste que détient le général Franco avec la présidence.

Seuls restent à leur poste les ministres des travaux publics, de l'éducation, du plan, de la justice et le vice-président. M. Gregorio Lopez Bravo quitte l'industrie pour les affaires étrangères en remplacement de M. Fernando Maria Castiella.

M. Alfredo Sanchez Bella, anciennement ambassadeur à Rome, remplace M. Manuel Fraga Iribarne au ministère du tourisme et de l'information.

Prague : début d'une certaine pénurie

PRAGUE (AP). — Une pénurie de certains biens de consommation — textiles, vivres et ustensiles ménagers — se fait sentir en Tchécoslovaquie.

Il semble qu'une partie importante de la population ait voulu faire ses achats en prévision de Noël. Parmi les produits difficiles à trouver, figurent aussi bien les couches pour bébés que la choucroute.

Jusqu'à présent, cette pénurie n'a pas pris de tournure spectaculaire et de nombreux magasins d'alimentation pragois offrent aux clients un choix important.

Premiers ennus au Bundestag pour le nouveau chancelier

BONN (AP). — Un vif accrochage s'est produit mercredi au Bundestag, pendant le débat sur la déclaration de politique générale du nouveau gouvernement, entre le chancelier Willy Brandt et l'ancien ministre des finances, M. Strauss.

M. Brandt a reproché à M. Strauss d'avoir déclaré aux Etats-Unis, le mois dernier, que s'il était élu chancelier le leader des sociaux-démocrates « braderait les intérêts allemands ».

M. Brandt a demandé qu'un débat s'ouvre sur ce sujet et M. Strauss a relevé le défi, déclarant qu'il aurait l'occasion d'en reparler au cours du débat.

« Prenez note que vous avez déclenché une campagne de calomnies politiques », a déclaré l'ancien ministre des postes de M. Kiesinger, M. Stuecklen, à l'adresse du chancelier.

Les choses s'envenimant, M. Barze, président du groupe parlementaire chrétien-démocrate, a réclamé une suspension de séance « dans l'intérêt du peuple allemand ».

Mais, M. Wehner, le président du groupe parlementaire social-démocrate s'y est opposé et a réclamé un vote sur l'ouverture d'un débat sur les déclarations de M. Strauss.

Pékin libère des Allemands

HONG-KONG (AP). — Sept civils ouest-allemands — quatre ingénieurs et la femme et les deux enfants de l'un d'eux — ont franchi la frontière chinoise à Hong-kong, mercredi après avoir été détenus pendant plus de 14 mois en Chine.

Ils ont été accueillis par des membres du consulat d'Allemagne et un représentant de la compagnie pour laquelle ils travaillaient en Chine, avant d'être arrêtés par les autorités chinoises.

On pense qu'ils seront bientôt rapatriés. D'autres Allemands seraient toujours détenus en Chine et les autorités allemandes se sont refusées à toute déclaration afin de ne pas gêner la libération d'autres ressortissants.

Les Anglais au Tchad

LONDRES (ATS-REUTER). — Le Tchad a octroyé une concession de 46 millions d'hectares à la compagnie pétrolière britannique « Conoco », en vue de la prospection pétrolière dans ce pays.

Bodenan qui «enleva» Tchombé expulsé d'Algérie vers Genève

ALGER (ATS-AFP). — On apprend de source sûre que Francis Bodenan, dont le nom avait été cité lors de l'enlèvement de l'aviation de Moïse Tchombé, ancien premier ministre congolais, a été expulsé d'Algérie vers Genève il y a plus d'une semaine.

Francis Bodenan qui n'a jamais été traduit devant la justice algérienne a été expulsé très discrètement par les autorités d'Algérie.

La libération de l'instigateur mystérieux du détournement de l'aviation de Moïse Tchombé en juillet 1967, met un terme à une affaire qui eut d'importantes implications internationales et qui fut réglée brutalement par la mort du leader congolais, d'une crise cardiaque le 28 juin dernier.

On se souvient qu'armé d'un pistolet mu-

ni d'un silencieux, Bodenan avait contraint les pilotes britanniques à dévier l'appareil vers Alger alors qu'il se rendait à Palma de Majorque. Un des passagers avait tenté de le maîtriser mais Bodenan fut plus rapide et le blessa à la jambe.

Bodenan, était déjà connu de la police française à la suite du meurtre, en 1955, de deux trafiquants, en « affaire » avec lui pour une fourniture de graisse d'armes au ministre français de la défense.

Pendant sa détention en Algérie, Francis Bodenan refusa d'abord les visites consulaires françaises. Il fit grève de la faim et réclama sa mise en liberté « faute de preuves » et « faute d'instruction judiciaire ».

Après la mort de Moïse Tchombé, il s'était déclaré persuadé d'être rapidement remis en liberté puis que « le corps du délit » avait disparu.

SUITE ÉLECTIONS EN ISRAËL

Dans le précédent parlement, le Mapaï et les partis affiliés disposaient de la majorité absolue. Le parti d'opposition de droite, le Gahal, voit le nombre de ses représentants passer de vingt-deux à vingt-sept. Le parti religieux, de son côté, obtint onze sièges.

LES ANNEXIONNISTES Le parti Gahal est partisan de l'annexion des territoires conquis pendant la guerre des six jours. Le renforcement de son audience lui permettra sans doute d'infléchir un peu plus la politique israélienne dans le sens qu'il souhaite.

La position de Mme Meir, qui est tout aussi tranchée, est pourtant moins brutale. Elle soutient qu'aucun territoire ne peut être abandonné sans qu'un règlement de paix ait été obtenu et même alors « nous n'abandonnerons pas un pouce de territoire nécessaire à notre sécurité », dit-elle.

LA CLAUSE Le programme de son parti contient, en outre, une clause non écrite destinée à satisfaire le ministre de la défense, le général Moshe Dayan, leader du parti Rafi associé au Mapaï.

Cette clause prévoit qu'Israël demeurera sur des frontières stratégiques pour sa sécurité. Ce sont, pour le ministre de la défense, les hauteurs de Golan, la bande de Gaza et un lien territorial avec le détroit de Tiran. Le général tient aussi à ce que jamais une armée arabe ne puisse s'installer sur la rive

occidentale du Jourdain. Le programme du parti gouvernemental excita aussi le retour à la partie orientale de Jérusalem à la Jordanie.

DURCISSEMENT L'orientation de ces élections ne laisse entrevoir aucune détente dans la politique israélienne de représailles contre les Etats arabes, même après la constitution du nouveau gouvernement.

On ne s'attend d'ailleurs pas à des changements importants dans la composition du gouvernement. Le général Dayan est sûr de conserver son poste à la défense et M. Abba Eban le sien aux affaires étrangères.

Faute d'obtenir la majorité absolue, Mme Meir devra élargir son ouverture à droite. Il se peut aussi que le parti Gahal demande maintenant des portefeuilles clés dans le gouvernement. Ses deux représentants, présents dans le gouvernement d'union nationale formé à la veille de la guerre de 1967, n'avaient pas de ministères attirés.

LES ARABES L'une des surprises du vote a été le fait que les Arabes, dans l'ancien secteur jordanien de Jérusalem, se sont rendus en masse aux urnes. C'était la première fois qu'ils participaient à une élection israélienne. Ils votaient cependant uniquement pour le gouvernement municipal de la ville et non pour le parlement.

M. Teddy Kolek, qui a été réélu maire de la Ville sainte, a déclaré aux journalistes :

« Ceci prouve clairement que les Arabes de Jérusalem ont rejeté l'organisation El Fatah. » (?)

Procès Rohan : nouvelle phase

JÉRUSALEM (AP). — Le procès de Michel Rohan, l'incendiaire de la mosquée El Aqsa, reprend demain après 17 jours de suspension qui ont servi à étudier son cas du point de vue psychiatrique.

Son avocat, a annoncé qu'une psychiatre australienne, Mme L. Livingstone, qui a soigné pendant plusieurs mois Rohan en 1965, servira de témoin à la défense.

Elle est attendue la semaine prochaine à Jérusalem. Une autre psychiatre, une Israélienne, le Dr. Reuven Meir, qui pendant 17 jours a étudié le comportement de Rohan, sera également citée par la défense.

Cette seconde partie du procès devrait durer une dizaine de jours.

UN FAIT PAR JOUR Et demain ?

A chacun ses faucons, à chacun ses colombes. Israël n'échappe pas à cette loi et se dirigeant vers le ciel, ce pays tant de fois menacé, et qui, à chaque fois, sut aussi terrasser l'agresseur, s'est exprimé par son vote, une question se pose, la même que le vieux leader Ben Gourion se posait déjà au printemps dernier.

Le pionnier des pionniers affirmait alors : « L'Etat d'Israël auquel nous rêvions n'est pas encore né ». Le Parlement israélien ayant été renouvelé et les résultats étant ce qu'ils sont, est-il permis aujourd'hui de répondre oui, ou de hocher la tête ?

Que voudrait dire le vieux leader sioniste ? Pour lui, la terre des ancêtres est celle qui s'étend des « deux côtés du Jourdain ». En 1954, il avait proposé cela au « mufti de Jérusalem », l'assurant qu'Israël, alors, aiderait la nation arabe « à s'unir et à conquérir la liberté ».

Le mufti répondit à Ben Gourion par une phrase qui aurait pu tout aussi bien être prononcée ce matin : « Plutôt que de faire don de ma patrie aux juifs, je préfère qu'elle demeure inculte et pauvre ».

C'est Ben Gourion qui eut le mot de la fin et quelle résonance à cette réponse à l'époque où nous vivions : « Si j'avais été à sa place, j'aurais sans doute réagi de la même façon ».

Plus de 30 ans ont passé, l'Etat d'Israël a connu mille et une misères. Et aujourd'hui, ce pays que l'on appelle aussi parfois « le ghetto des vainqueurs » vient d'exprimer sa volonté.

Vient-il de dire oui à Mme Meir, à Allon, à Dayan ? Oui à l'un, et non à l'autre ? Ah ! qu'il serait plus facile de discerner les nuances s'il s'agissait d'un autre état. Il paraît vain d'opposer des Israéliens qui, de toute façon, font de la sécurité de leur pays, l'a.b.c. de leur politique. Mais l'on sait que Mme Meir est pour une ligne plus dure que ne l'était jadis celle de Levi Eshkol.

On sait que Dayan l'est aussi. On sait que Dayan l'est aussi.

On sait que Dayan l'est aussi. On sait que Dayan l'est aussi. On sait que Dayan l'est aussi. On sait que Dayan l'est aussi. On sait que Dayan l'est aussi.

On sait que Dayan l'est aussi. On sait que Dayan l'est aussi. On sait que Dayan l'est aussi. On sait que Dayan l'est aussi. On sait que Dayan l'est aussi.

On sait que Dayan l'est aussi. On sait que Dayan l'est aussi. On sait que Dayan l'est aussi. On sait que Dayan l'est aussi. On sait que Dayan l'est aussi.

Viet-nam : Nixon n'annoncerait aucun « miracle » le 3 novembre

WASHINGTON (AP). — Le président Nixon a encouragé ses collaborateurs et les experts de l'administration à lui envoyer leurs suggestions à propos de la politique vietnamienne, objet de son discours du 3 novembre.

De source qualifiée, on indique que l'appel a été entendu. Des dizaines de mémoires sont parvenus à la Maison-Blanche, les uns contenant plus d'idées, de propositions et de recommandations que les autres.

L'éventail des suggestions va de la négociation de la paix jusqu'au renforcement de la guerre en passant par l'établissement d'une trêve et le rôle du Viet-nam d'après-guerre dans l'Asie du sud-est.

Malgré cette énumération au sein de l'administration, les responsables américains mettent en garde contre toute attente d'une annonce fracassante de la part du président. Il est fort possible, néanmoins, qu'il ait retenu quelques nouvelles idées et qu'il les incorpore dans ses propositions.

Ceux qui s'attendaient à une déclaration spectaculaire seront déçus. Les spéculations sur ce que pourrait faire ou ne pas faire le président ont déjà dépassé, et de loin, ses possibilités d'action.

On a répété à l'envie que le président annoncerait un calendrier des retraits qui concernerait jusqu'à 300.000 hommes en 1970. Ceci dépend en grande partie de la poursuite de l'accalmie relative que l'on

constate, actuellement sur le terrain. Deux autres éléments entrent aussi en ligne de compte : la rapidité avec laquelle l'armée sud-vietnamienne sera en mesure de prendre totalement la relève des troupes américaines et les progrès de la conférence de Paris.

Saigon libère des prisonniers

SAIGON (ATS-AFP). — Les autorités sud-vietnamiennes ont libéré vingt-cette prisonniers de guerre, dont une femme. Cette dernière, Mlle Le Hong-diep, 20 ans, a été la seule personne relâchée dans la capitale.

Elle a déclaré qu'elle avait été arrêtée le 30 mars 1968 à Saigon, après l'offensive du Têt, cinq semaines après avoir été enrôlée de force dans un groupe de ravitaillement du Vietcong.

La jeune femme, vêtue d'un pantalon noir et d'un chemisier gris, a reçu cinq mille piastres des mains d'un commandant de l'armée sud-vietnamienne. Elle a affirmé qu'elle avait été détenue à Bien-hoa, près de Saigon, et qu'elle allait rejoindre sa famille qui habite Saigon.

Les 23 autres prisonniers ont été libérés à Danang, Bien-Hoa et Can-tho.

L'enlèvement de la petite Sophie Duguet : une vengeance n'est pas à exclure

SOISSONS (AP). — Il s'agit bien d'une vengeance : c'est la conclusion que l'on pourrait éventuellement tirer de l'issue de la deuxième journée d'enquête dans l'enlèvement de la petite Sophie Duguet.

Le procureur de la République, Chiroli, qui a précisé que rien de nouveau n'était apparu mercredi, en fin de soirée, a cependant donné connaissance du billet des ravisseurs. Celui-ci précise que le million

exigé contre le retour de Sophie pourrait être rendu d'ici quelques années à la famille Duguet, et que la lettre concerne toute la famille et non pas M. Philippe Duguet. Autre élément qui permet d'étayer cette affirmation, la déclaration de M. Pierre Duguet.

Le grand-père de Sophie, en effet, qui n'a pas été bavard à l'issue de cet entretien « pour ne pas nuire au succès de l'enquête », a cependant précisé : « Pour moi ce rapt est une crapulerie ».

Et Sophie a bon appétit



SOISSONS (AFP). — Un document va peut-être aider les enquêteurs dans leurs recherches des ravisseurs de la petite Sophie Duguet. C'est l'enregistrement de la dernière conversation téléphonique entre l'un des ravisseurs et la famille Duguet.

En effet, le grand-père de Sophie, M. Pierre Duguet, avait branché sur le téléphone de « La Croisette », la ferme des Duguet, un magnétophone. La conversation entre le ravisseur et la famille a donc été enregistrée sur une bande magnétique qui a été remise aux enquêteurs.

Il semble que ce soit actuellement le seul document dont ils disposent avec le témoignage de M. Guy Jérôme, le patron de l'hôtel du Nord. En effet, l'enquête, pour l'instant, semble piéger et le travail des policiers consiste principalement à vérifier les nombreuses indications qu'ils ont recues.

DANS LA RÉGION ROMAINE Le fils d'un riche fermier enlevé

ROME (AP). — Un jeune homme de 22 ans, fils d'un riche fermier de Lunghezza, dans la région romaine, M. Italo Bonanni, a été enlevé il y a une semaine et ses ravisseurs ont demandé un rançon de 400 millions de lires (2.700.000 fr.), a-t-il été annoncé mercredi.

Cette affaire a causé une vive sensation en Italie où jusqu'aux enlèvements se déroulaient plutôt en Sardaigne. La police se refuse à tout commentaire sur cette affaire, mais, selon des renseignements officieux, un piège pourrait être tendu aux ravisseurs.

Le journal romain « Paese Sera » affirme qu'une rançon a déjà été versée et pense qu'elle était supérieure à 100 millions de lires.

Deux complices des ravisseurs ont été arrêtés.

Il s'agit de bergers sardes, qui gardent leurs troupeaux à la périphérie de Rome. Ils avaient été chargés, par le chef de la bande, de recueillir la rançon de 400 millions de lires.

Cannes : le sang-froid d'une infirmière sauve une vie

CANNES (AP). — Grâce au sang-froid et à l'esprit d'initiative à Cannes, Jacqueline Lefèvre, infirmière à Cannes, une jeune fille de 16 ans, Véronique, dont le taux d'urée pouvait être mortel, sera probablement sauvée.

Une analyse faite dans un laboratoire de Mandelieu, où est employée l'infirmière, ayant révélé que la jeune fille avait 1 gr 25 d'urée, il s'agissait de retrouver la malade dans les plus brefs

délais, pour la soigner. Or, entre-temps celle-ci était partie en vacances en Camargue avec ses parents.

L'infirmière, sautant dans sa voiture, partit à la recherche de la jeune fille, puis, arrivée à Toulon, comprenant que ses efforts risquaient d'être vains, elle alerta la police qui diffusa des appels par radio.

Quelques heures plus tard le père de Véronique captait l'un de ces cris d'alarme sur son transistor et faisait immédiatement demi-tour pour ramener sa fille à Cannes où elle était hospitalisée d'urgence.

Confiée aux médecins, Véronique doit peut-être la vie à l'infirmière qui, après avoir longtemps refusé de donner son nom aux policiers, s'est simplement contentée de déclarer : « n'importe quelle infirmière aurait agi comme moi en pareil cas ».

TAISEZ-VOUS DIT L'ONU...

NEW-YORK (ATS-AFP). — M. Agha Abdul Hamid, secrétaire général adjoint de l'ONU pour l'information a rappelé dans une lettre adressée aux directeurs des centres d'information de l'ONU qu'ils devaient « éviter toute action y compris la transmission de pétitions d'individus ou de groupes, auxquelles pourrait objecter le gouvernement du pays où ils se trouvent ou tout autre gouvernement contre lequel ces communications ou pétitions pourraient être dirigées ».

Il a été décidé, poursuit notamment la lettre, que la politique la plus simple et la plus logique était de mettre fin aux fonctions de « bureau de poste » des centres d'information concernant ce genre de communications, quel que soit leur sujet.

(Réd.) Cette décision fait suite à la transmission à l'ONU par une voie détournée d'une pétition signée par un certain nombre d'intellectuels soviétiques.

Mort de la plus jeune fille de Jean-Louis Trintignant

ROME (AP). — La petite Pauline Trintignant, 10 mois, fille de l'acteur Jean-Louis Trintignant est morte mercredi à l'hôpital San Giacomo à Rome. L'enfant a succombé à une crise de suffocation après avoir bu du lait. Les Trintignant ont un autre enfant, la petite Marie, âgée de 8 ans.

Un train déraillé en Sardaigne : 60 blessés CAGLIARI (AP). — Un train de voyageurs a déraillé mercredi près de Cagliari. Une soixantaine de personnes ont été blessées et 35 ont dû être hospitalisées. Le déraillement a été provoqué par des vieux pneus placés sur la voie par de jeunes garnements, selon un témoin.

CESSEZ-LE-FEU DE 24 HEURES AU LIBAN

AMMAN Jordanie (AP). — Un porte-parole de l'organisation palestinienne « El Fatah », a annoncé mercredi soir, à Amman, que ce mouvement a accepté une offre du gouvernement de Beyrouth d'un cessez-le-feu de vingt-quatre heures au Liban.

L'offre a été présentée à « El Fatha », par le général Youssef Chmeit, chef d'état-major libanais, et a été acceptée, selon le porte-parole, « pour protéger la vie des civils ».

Le cessez-le-feu devait être en vigueur de mercredi 12 h 30, heure locale, à jeudi 12 h 30.

Pas de « Chieftain » pour Israël

LONDRES (AP). — Soumis à une forte pression de la part des Arabes, le gouvernement britannique s'apprête à rejeter la demande israélienne pour l'achat du char le plus moderne de la Grande Bretagne, le « chieftain ». Israël pourra néanmoins acheter d'autres armes britanniques, entre autres le char « centurion » dont ses forces sont déjà équipées.

M. J.-J. Servan-Schreiber élu secrétaire général du parti radical

PARIS (AP). — Par 42 voix sur 48 votants le bureau national du parti radical a élu mercredi M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, secrétaire général du parti en remplacement de M. Pierre Brousse, sénateur de l'Hérault, et François Giacobbi, sénateur de la Corse.